HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

TOME II.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES,

COMPOSÉE

D'APRÈS RÉAUMUR, GEOFFROY, DEGÉER, ROESEL, LINNÉ, FABRICIUS,

Et les meilleurs Ouvrages qui ont paru sur cette partie;

RÉDIGÉE SUIVANT LA MÉTHODE D'OLIVIER, ET ORNÉE DE FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

PAR F. M. G. T. DE TIGNY,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TROISIÈME ÉDITION,
Revue, augmentée et mise au niveau des connaissances actuelles,

PAR M. F. E. GUÉRIN,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME SECOND.

PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

CCXIXe GENRE.

ARAIGNÉE.

Caractères génériques. Deux antennules filiformes, allongées, composées de cinq articles, dont le dernier en masse, contenant les organes de la génération, dans les mâles, insérées à la base latérale des mâchoires. — Bouche munie de mandibules et de mâchoires. — Mandibules épaisses, fortes, dures, composées de deux pièces, dont la dernière mince, très forte et très aiguë. — Huit yeux. — Abdomen séparé du corselet par un étranglement.

Les araignées ont huit pates, composées de six articulations; deux antennules, ou espèces de bras articulés au-devant de la tête; huit yeux; le corps comme composé de deux parties, des mamelons charnus qui leur servent de filière, et point d'antennes.

Ces insectes, qui inspirent une espèce d'horreur à un grand nombre de personnes, méritent d'être connus, tant à cause de leurs formes, que pour leur industrie et par leur manière de se propager.

Le corps des araignées ne paraît composé que de deux parties, le corselet et le ventre, parce que la tête est comme confondue avec le corselet, dont elle n'est séparée de chaque côté que par une incision peu profonde ou ligne oblique qui forme une espèce de V qui a sa pointe tournée du côté de l'abdomen.

Les yeux, au nombre de huit, sont lisses, brillans, durs, immobiles, placés sur la tête, entre les deux lignes qui la séparent du corselet : ils sont rangés diversement selon les différentes espèces, et leurs dispositions varient peu dans les araignées qui ont à peu près la même manière de vivre : aussi est-ce d'après ces parties qu'on les a divisées en familles. Parmi celles des caves, on en trouve quelques espèces qui paraissent n'avoir que six yeux, quoiqu'elles en aient huit. Mais en les regardant de près, on voit

que ce qu'on avait pris pour un œil plus gros que les autres, sont deux yeux très rapprochés sans se joindre.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de deux antennules. Ce sont ces deux dernières parties que quelques auteurs ont nommées pinces, tenailles, griffes, serres.

Les mandibules placées à la partie antérieure de la tête sont courtes, épaisses, cornées, plus ou moins velues, terminées par un ongle mobile, recourbé, très-aigu : dans l'inaction, il est appliqué sur une portion de la mandibule où se trouvent plusieurs dents. C'est avec ces parties que l'araignée saisit et pince sa proie.

Les mâchoires placées au-dessous des mandibules sont courtes, cornées, cylindriques, larges et ciliées intérieurement; elles paraissent servir, ainsi que les mandibules, à serrer l'insecte dont l'araignée s'est saisie, et à le sucer.

La lèvre est courte, membraneuse, entière.

Les antennules ressemblent aux pates, mais sont beaucoup plus petites, et divisées en cinq articles; celles de la femelle, plus longues que celles du mâle, sont presque d'égale grosseur dans toute leur étendue, terminées par un ongle dentelé ; celles du mâle sont terminées par une partie en forme de bouton, qui renferme les parties de la génération. L'insecte les porte toujours en avant; il les remue et les agite comme pour tâter les objets. M. Geoffroy regarde ces parties comme des antennes. Quelques auteurs les ont nommées les bras de l'araignée : elles sont insérées à la base latérale et extérieure des mâchoires.

Le corselet est ordinairement convexe, un peu aplati en dessus, ovale ou en cœur, lisse ou velu, selon les espèces, mais toujours moins chargé de poils que l'abdomen ; il est couvert d'une peau crustacée, et c'est à sa partie inférieure, qui est plate, que les huit pates ont leur insertion.

L'abdomen, qui est la partie la plus grande et la plus grosse, surtout dans les femelles, est attaché au corselet par un filet court et

délié. La peau qui le recouvre est plus molle et plus flexible que celle du corselet. Il varie de forme selon les espèces : dans les unes, il est rond ou en boule ; dans d'autres, il est ovale, allongé ; dans quelques autres, aplati en dessous. Les filières, en forme de mamelons charnus, sont placées au derrière du ventre, et la partie du sexe de la femelle vers le milieu du dessous.

Les huit pates partent toutes de la poitrine ; elles sont composées de six pièces, qui sont la hanche, la cuisse ; celle-ci tient à la hanche par une partie très courte : la jambe, formée de deux pièces, et le tarse ; celui-ci est terminé par deux crochets recourbés, qui servent à l'araignée pour se tenir et courir sur sa toile.

Les araignées sont plus ou moins velues ; elles ont des poils de différentes espèces : les uns sont fins comme de la laine, les autres gros et durs ; mais ceux des pates et des antennules sont roides comme du crin. Il y en a aussi de rases ou presque rases, sur lesquelles on n'observe, qu'à l'aide de la loupe, quelques poils fins.

••

Les mâles se distinguent par leur abdomen, qui est beaucoup moins gros que celui des femelles, et par leurs antennules terminées par un bouton. On les rencontre plus rarement que celles-ci : ils ne vivent point avec elles, et ne s'en approchent que dans le temps de l'accouplement, et même avec beaucoup de précaution, par la crainte d'en être dévorés. Cependant, dans quelques petites espèces, ils se tiennent dans la même toile que les femelles, mais un peu à l'écart.

Nous avons dit que les araignées ont des mamelons charnus placés au-dessous de l'extrémité du ventre : ces mamelons, souvent au nombre de six, rangés les uns à côté des autres, vus à la loupe, paraissent composés d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petits ; ce sont autant de filières d'où l'insecte tire la liqueur avec laquelle il forme les fils qu'il emploie pour faire sa toile.

Cet ouvrage des araignées a excité la curiosité des naturalistes et des physiciens, et, d'après leurs observations, on sait que toutes savent filer, et que celles qui ne font pas de toile enveloppent leurs œufs dans un tissu

de soie épais et serré. Les unes font des toiles perpendiculaires artistement travaillées ; ce sont celles des jardins. Celles qu'on trouve dans les maisons font des toiles horizontales très serrées qu'elles placent dans les angles des murailles et des fenêtres. Les grosses araignées des caves et des trous tapissent et garnissent de toile le trou qu'elles habitent, et filent au-dehors quelques brins de soie qui aboutissent à ce trou, dont l'entrée est ouverte et tendue ; et les araignées aquatiques attachent quelques fils aux plantes qui croissent dans l'eau.

Quand une araignée veut commencer sa toile, elle fait sortir de ses mamelons une goutte de la liqueur qui lui sert à faire sa soie ; elle applique cette liqueur contre un mur ou un arbre, et ensuite elle s'en éloigne en filant. A mesure que l'araignée marche, la liqueur prend de la consistance, s'épaissit, et forme un fil dont l'araignée colle l'autre bout à quelque autre endroit du mur, ou à une autre branche. C'est ainsi que chaque araignée commence sa toile ; mais toutes ne l'achèvent pas de la même ma-

nière. Celle des maisons revient sur ce premier fil pour en coller un second à côté de l'endroit d'où elle est partie, retourne sur ses pas pour en faire autant à l'autre bout, et continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle ait posé une assez grande quantité de fils dans cette direction, après quoi elle en place dans un sens contraire; et comme tous ces fils sont gluans, ils se collent aussitôt les uns aux autres, et forment une toile ferme assez solide.

L'araignée des jardins, qui fait une toile perpendiculaire à rayons, dont tous les fils viennent aboutir à un centre commun, s'y prend d'une autre manière. Selon quelques auteurs, souvent elle se laisse pendre à son fil, et le vent la porte à un autre arbre, où elle en fixe l'autre extrémité : cela fait, elle retourne au milieu de ce fil, où elle en attache un second, dont elle colle l'extrémité à quelque branche, non loin du premier, et ainsi de suite. Mais l'opinion de Lister est que les araignées peuvent lancer leurs fils à une assez grande distance, comme le porc-épic lance ses piquans, avec cette différence

cependant que les piquans du porc-épic se détachent entièrement de son corps, au lieu que les fils des araignées, quoique poussés au loin, restent attachés, par leur extrémité, au corps de l'insecte. Mais cette opinion ne peut être admise, parce qu'il paraît impossible que la soie, qui est une matière gommeuse et visqueuse, qui se durcit à l'air dès l'instant qu'elle sort des mamelons, puisse être seringuée comme une liqueur. On ne voit pas, en outre, comment un fil si faible pourrait être lancé au loin, sans que la résistance de l'air le forçât de se replier et de former des contours qui envelopperaient le corps de l'araignée; d'ailleurs, toute la matière de ces fils n'étant pas contenue dans une seule cavité, l'espèce d'éjaculation que suppose Lister exigerait dans les mamelons des muscles forts et robustes, au lieu que ces parties en sont entièrement destituées. Selon Homberg, ce n'est point de cette manière que l'araignée parvient à faire sa toile entre deux branches, ou entre deux arbres séparés l'un de l'autre, par un fossé ou un ruisseau qu'elle ne peut

franchir. Dans un temps calme, elle se met au bout de quelque branche, s'y tient ferme sur ses six pates de devant, et avec les deux pates postérieures, tire de ses mamelons un fil assez long, qu'elle laisse flotter en l'air. Ce fil est poussé par le vent contre quelque corps solide, et il s'y colle promptement par son gluten naturel. L'araignée le tire à elle de temps en temps, pour reconnaître s'il est attaché : dès qu'elle en est assurée par la résistance qu'elle éprouve, elle le bande et le colle à l'endroit où elle se trouve. Ce premier fil lui sert de pont de communication ; elle lui donne de la solidité en le doublant, le triplant ; ensuite elle en file plusieurs autres perpendiculaires et obliques qu'elle attache à différentes branches, dont les bouts viennent se rendre à un centre commun. Quand ce travail est fini, elle n'a fait que la moitié de l'ouvrage ; il lui reste encore à filer les fils qu'elle colle dessus : elle écarte ceux-ci les uns des autres, et les place circulairement autour du centre. Quand une araignée a fini sa toile, elle se tient ordinairement au milieu pour

attendre sa proie : elle ne quitte cette place que pour se rendre sous quelque feuille, qu'elle garnit d'une toile grossière, et à laquelle aboutissent plusieurs de ses fils.

Toutes les araignées sont très carnassières, et ne vivent que de rapine : elles saisissent les mouches et autres insectes qui ont le malheur de tomber dans leurs filets. Comme elles restent le plus ordinairement au milieu de leur toile, dès qu'une mouche tombe dans le piége, elles en sont averties par les mouvemens que fait celle-ci pour se débarrasser, et l'araignée se rend aussitôt dans l'endroit où se trouve l'insecte imprudent. Quand la mouche est grande, elle l'enveloppe d'une assez forte couche de soie qu'elle tire de ses filières; ensuite elle l'attache à son derrière, et l'emporte dans son trou, pour la sucer et la manger à son aise; mais si la mouche est petite, elle l'emporte sans l'envelopper. Si au contraire l'insecte qui est tombé dans sa toile est plus gros qu'elle, comme elle sait qu'elle ne pourrait le tuer facilement, elle l'aide à se débarrasser et à se dégager en rompant les fils

qui l'arrêtent ; elle raccommode ensuite les endroits qui sont déchirés sans aucune régularité ; mais quand la toile est trop délabrée, elle l'abandonne, et en refait une neuve. Quelques araignées sucent simplement les mouches ; d'autres les dévorent en entier, et n'en laissent que les parties les plus dures.

Celles qui ne filent point de toile, et qui sont connues sous le nom d'araignées vagabondes, vont à la chasse des insectes, et les attrapent à la course ; elles n'épargnent pas même leur propre espèce, et la plus faible devient la proie de la plus forte. Les mâles sont souvent la victime des femelles, et celles-ci se font une guerre cruelle. Si une araignée tombe dans la toile d'une autre, il s'élève aussitôt entre elles un combat à mort. Quand les deux combattantes sont de force égale, elles se blessent réciproquement, et meurent toutes deux. La propriétaire de la toile est toujours celle qui attaque, l'autre reste sur la défensive ; mais quand la première se trouve beaucoup plus faible que l'autre, elle est obligée de fuir et de céder le champ de bataille à son ennemie, qui ne

la poursuit jamais, et celle-ci reste en possession de la toile. M. Geoffroy dit que souvent de vieilles araignées vont s'emparer de force de la toile de quelques jeunes, parce que, avec l'âge, le réservoir de la liqueur qui leur fournit des fils s'épuise, et elles ne peuvent plus faire de toile, dont cependant elles ont besoin pour attraper leur proie; alors elles s'emparent de celle d'une plus jeune. La nature, selon le même auteur, leur a accordé une certaine quantité de matière à soie, pour en faire plusieurs pendant leur vie. Une araignée peut en faire six ou sept de suite; mais quand il ne lui reste plus de cette matière, il faut, ou qu'elle meure, ou qu'elle s'approprie la toile d'une autre.

Comme les araignées ne sont pas toujours à même d'avoir des mouches autant qu'elles pourraient en manger, elles sont organisées de manière à supporter un long jeûne. Outre que, comme beaucoup d'autres insectes, elles passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et que par conséquent elles ne mangent point pendant cette sai-

son, elles peuvent encore, dans tout autre temps, être plusieurs mois sans prendre de nourriture ; mais quand elles en trouvent l'occasion, elles se dédommagent, et mangent beaucoup.

Nous avons dit que lorsque les araignées se rencontrent, elles se font une guerre cruelle : aussi leur accouplement ne se fait-il pas sans de grandes précautions de la part du mâle, qui court les plus grands dangers, étant obligé de faire les avances et n'étant pas armé de pinces comme l'est la femelle. C'est vers le commencement de l'automne que les araignées fileuses, qu'on trouve communément dans les jardins, s'accouplent ; et leur accouplement est celui qui a été le plus observé des naturalistes, comme étant le plus facile à voir. Dans cette saison, chaque femelle se tient tranquille au milieu de sa toile, ayant la tête en bas, et le ventre en haut. Le mâle rôde autour de la toile, et ensuite se hasarde à monter dessus. Dès qu'il est monté, il marche doucement, s'approche peu à peu de la femelle, lui touche légèrement la pate avec

une de ses pates antérieures, et se retire promptement. Avant de faire la moindre tentative, il a soin d'attacher un fil à quelque endroit, et il se sauve au moyen de ce fil, en se laissant pendre au bout. Il répète plusieurs fois ce manége, pendant lequel la femelle ne fait d'autres mouvemens que de remuer un peu les pates, ce qui lui prouve qu'il n'a rien à craindre d'elle. Pendant ces attouchemens, qui semblent être les préludes de l'accouplement, les antennules du mâle s'entr'ouvrent à leur extrémité, et les boutons deviennent humides; la partie sexuelle de la femelle qui est placée au-dessous du ventre, près de son origine, s'ouvre aussi un peu. Alors le mâle, enhardi, s'approche très près, porte avec vivacité une de ses antennules dans cette ouverture, et se retire promptement; un moment après, il se rapproche et y porte son autre antennule; il touche plusieurs fois de suite sa femelle de la même manière, en se servant alternativement de ses deux antennules. On pourrait croire que l'accouplement de ces insectes ne consiste que dans

un simple attouchement, si dans le moment où le mâle applique un de ses boutons sur l'ouverture de la femelle, on ne voyait sortir de ce bouton plusieurs parties très composées que leur petitesse empêche de distinguer. Mais ce qu'on voit très bien, c'est que le mâle introduit une de ces parties dans la partie sexuelle de la femelle, et que dès qu'il la retire, elle rentre aussitôt dans la base du bouton. Tant que dure l'accouplement, la femelle ne fait d'autres mouvemens que de remuer de temps en temps les pates, et dès qu'il est fini, le mâle se retire avec promptitude. L'accouplement des espèces qui ne filent point se fait avec les mêmes précautions de la part des mâles.

Peu après que les femelles sont fécondées, leur ventre grossit beaucoup. Toutes sont ovipares, et pondent un grand nombre d'œufs, luisans, de forme ronde, de couleur blanche ou jaune. Les fileuses, ainsi que celles qui ne filent point de toile, les enveloppent d'une épaisse couche de soie blanche en forme de coque. Les grandes araignées des jardins filent autour des leurs une dou-

ble coque ovale; elles les placent sur le tronc d'un arbre ou sur une muraille; et ils n'éclosent que le printemps suivant. D'autres fileuses placent leurs œufs contre un mur ou sous une feuille pliée, se tiennent auprès, même quelquefois dessus comme pour les couver, et ne les quittent que quand les petites araignées en sont sorties. Quelques espèces portent les leurs enveloppés dans une coque ronde très serrée et presque aussi grosse que leur corps; on les voit souvent traîner cette coque après elles, au moyen d'un fil qui la tient attachée à leur derrière: enfin ces insectes ont le plus grand attachement pour leurs petits.

Les œufs ne sont pas long-temps à éclore, et les araignées quittent leur coque de la même manière que les larves des autres insectes changent de peau. Quelques jours avant que la petite araignée sorte de l'œuf, sa pellicule, qui est très mince, change de forme, et prend celle de l'insecte dont elle laisse voir toutes les parties. Lorsque toutes ces parties sont affermies et capables de mouvement, elles

se gonflent, et la pellicule se rompt; aussitôt l'araignée en dégage ses pates les unes après les autres, et la quitte comme si c'était une peau.

Presque tous les œufs des araignées éclosent vers la fin de l'été, deux ou trois semaines après qu'ils ont été pondus; quelques uns cependant passent l'hiver et n'éclosent qu'au printemps suivant. Dès que les petites araignées qui doivent faire des toiles ont quitté l'œuf, elles se mettent à filer. Lorsque les œufs des espèces nommées *araignées loups* sont éclos, la mère déchire la coque qui les renfermait, et en fait sortir les petits. Ceux-ci montent sur le dos de leur mère, qui les porte partout avec elle, et lorsqu'elle trouve un insecte, elle le partage entre eux. Toutes les petites araignées vivent, pour ainsi dire, en famille jusqu'à leur première mue, ensuite elles se séparent et deviennent ennemies. Elles croissent beaucoup dans leur jeunesse, et en augmentant de volume, elles changent de peau. Clerck a cru qu'elles en changent trois fois avant d'être en état

de se reproduire, et il a cru aussi qu'elles ne vivent guère qu'une année; mais d'autres auteurs prétendent qu'elles vivent quatre ou cinq ans. Ce n'est qu'en les élevant qu'on saura au juste la durée de leur vie.

Les araignées, qui détruisent un si grand nombre de mouches, de moucherons, de chenilles et de cloportes, ont aussi leurs ennemis. Les oiseaux, et quelques insectes, en nourrissent leurs petits. Plusieurs espèces de guêpes et les sphex viennent les enlever du milieu de leur toile pour les porter à leurs larves. La plus légère blessure que reçoit une araignée, une pate rompue, la met dans l'instant hors d'état de se mouvoir, et elle meurt bientôt après.

Suivant les observations d'Homberg, il vient aux araignées domestiques une maladie qui les fait paraître hideuses, leur corps se couvre d'écailles qui ne sont pas couchées à plat les unes sur les autres, et elles en sont hérissées. Parmi ces écailles, il se trouve une grande quantité de petits insectes approchant de la figure des poux des mou-

ches, mais beaucoup plus petits. Lorsque cette araignée malade court un peu vite, elle secoue et jette à bas une partie de ces écailles et de ces petits insectes. Cette maladie est rare dans nos pays froids. Cet auteur dit ne l'avoir observée que dans le royaume de Naples. L'araignée, dans cet état, ne demeure pas long-temps à la même place, et étant enfermée, elle meurt promptement. *Mémoires de l'Acad. des Sciences, année* 1707, pag. 348.

L'espèce d'horreur que les araignées inspirent à beaucoup de personnes, est occasionnée non seulement par leurs formes désagréables, mais encore par l'idée qu'elles ont que leurs morsures sont dangereuses. Clerck dit en avoir été mordu très souvent, sans en avoir ressenti aucune incommodité; et il paraît certain que celles d'Europe ne font pas plus de mal que les cousins, et quelques autres insectes, dont les piqûres produisent sur la peau une petite enflure et des démangeaisons. A l'égard de la morsure prétendue mortelle de la tarentule, espèce

d'araignée loup qui se trouve assez communément en Italie, dont tant d'auteurs ont fait mention, et sur laquelle Baglivi a écrit, cette araignée n'est plus aussi redoutée qu'elle l'était du temps de cet auteur, parce qu'on ne croit plus qu'elle soit la cause de la maladie qu'on lui attribuait. Cette prétendue maladie était plus ou moins grave, selon les saisons où on était mordu, et selon les espèces. Baglivi en a décrit trois, l'une blanchâtre, la tarentule étoilée, et la tarentule uvée. Ces deux premières occasionnaient, selon lui, des douleurs vives dans la partie mordue, un mal de tête violent, la diarrhée, un frisson dans tout le corps, et la stupeur. Mais la tarentule *uvée*, outre tous ces symptômes, en causait d'autres beaucoup plus effrayans, et qui prenaient souvent tous les caractères d'une fièvre maligne. Souvent le malade mourait de cette maladie, ou si les symptômes se calmaient, il tombait dans une mélancolie d'un genre particulier, et de laquelle il n'y avait que la musique qui pût le guérir. On sait de-

puis long-temps que la tarentule n'a jamais occasionné cette maladie qui était simulée : aussi ne craint-on plus autant d'en être mordu.

Les voyageurs parlent de quelques araignées vénéneuses ; celle nommée aviculaire, qui habite Cayenne et Surinam, est, selon eux, dangereuse pour l'homme, et sa morsure est toujours suivie d'accidens fâcheux : elle l'est certainement pour les oiseaux-mouches et les colibris, dont elle se nourrit; la moindre blessure qu'elle leur fait les tue ; ce qui n'est pas étonnant, quand on compare la force de ses crochets avec la délicatesse de ces oiseaux. Swammerdam, et d'autres naturalistes, ont cherché à découvrir si les araignées ont réellement un venin qu'elles insinuent dans la plaie après avoir mordu ; ils n'ont rien trouvé qui prouve qu'elles empoisonnent les blessures qu'elles font. Les poules et les oiseaux mangent des araignées, et n'en sont point incommodés. Il arrive aussi quelquefois aux hommes d'en avaler de petites en mangeant des fruits,

sans qu'il en résulte aucun accident, et on sait que quelques personnes en ont mangé de très grosses, pour prouver qu'elles ne sont pas vénéneuses.

Ce genre est très nombreux en espèces : on en a décrit près de deux cents, qui forment huit familles. Les caractères qui les distinguent sont, l'arrangement des yeux, la longueur respective d'une ou de plusieurs paires de pates, et la manière de vivre.

PREMIÈRE FAMILLE.

ARAIGNÉES TENDEUSES.

Caractères. Toiles circulaires et régulières, en réseau vertical. — Longueur respective des pates : les premières, les secondes, les quatrièmes et les troisièmes. — Yeux : ⁚ ⁚ : quatre au milieu en carré, deux de chaque côté, sur une ligne oblique.

Quelques auteurs ont aussi donné à ces araignées le nom d'araignées des jardins.

Leurs pates antérieures sont les plus longues de toutes. Elles filent des toiles régulières à mailles ou à réseau, qu'elles tendent verticalement entre les branches ou contre

les murailles. L'araignée se tient ordinairement au milieu, la tête en bas. Elles s'accouplent en Europe vers la fin de l'été ou le commencement de l'automne; elles enveloppent leurs œufs dans une coque de soie, et les placent le long d'un mur ou sur le tronc d'un arbre; les petites araignées en sortent le printemps suivant. La mère meurt ordinairement avant l'hiver; mais quelques unes restent engourdies pendant cette saison, cachées dans des trous ou sous l'écorce des arbres.

L'Araignée porte-croix, *Aranea diadema*.

G. *Épéire*. Latr.

Elle varie beaucoup pour la grandeur et les couleurs. Quelques femelles, à la fin de l'été, ont le ventre gros comme une noisette. Les pates sont courtes, velues et chargées de beaucoup de piquans; leur couleur est brune, avec des bandes circulaires noires; les yeux sont petits, noirâtres, d'égale grosseur; le corselet est petit, un peu aplati,



Barraband del. *Huber Sculp.*

1. Araignée porte croix.
2. Araignée aviculaire.
3. Portion de tête de l'Araignée.
4. Autre portion de tête.
5. Nid d'Araignée.

d'une couleur brune, roussâtre ou cendrée; l'abdomen est presque globuleux, de couleur brune plus ou moins obscure, quelquefois roussâtre. Il a sur sa partie supérieure une grande tache brune, forme de feuille, dont les bords découpés sont beaucoup plus obscurs que le milieu. Cette tache s'étend depuis la base jusqu'à la pointe : on voit sur son milieu une ligne longitudinale, formée par des points d'un très beau blanc, et coupée par trois lignes transversales de points semblables. Toutes ces taches sont comme veloutées.

Cette araignée construit sa toile sur les murailles et dans les jardins. La femelle pond ses œufs en automne; elle les enferme dans une coque de soie d'un tissu très serré, d'une belle couleur jaune, de forme arrondie, et de la grosseur d'un pois, qu'elle attache contre un mur ou l'écorce d'un arbre; elle les recouvre ensuite d'une seconde enveloppe d'un tissu beaucoup plus lâche que la première, et qui paraît destinée à défendre celle-ci du froid et de l'humidité. Cette coque renferme un grand nombre d'œufs sphériques,

de la grosseur des graines de pavot blanc, d'une belle couleur jaune, qui n'éclosent que le printemps suivant. La petite araignée, en sortant de l'œuf, est jaune, avec une grande tache noire sur le ventre; et on n'aperçoit la triple croix blanche que lorsqu'elle a pris son accroissement.

On la trouve dans toute l'Europe.

L'Araignée tuberculée, *Aranea tuberculata.*

G. *Épéire.* Latr.

Degéer est le premier qui a donné l'histoire et la description de cette petite araignée. Elle a la tête et le corselet d'un brun clair luisant, avec quelques raies obscures; le ventre est en dessous d'un brun clair, mais en dessus d'un brun obscur, mêlé d'un peu de rougeâtre, et varié de quelques points blancs. Les huit pates, dont les antérieures sont très longues, sont, de même que les bras, d'un blanc sale, à taches brunes, et garnies de beaucoup de poils. Les huit yeux, qui sont d'un brun obscur, luisant, presque noir,

sont arrangés comme dans les autres araignées de cette famille, c'est-à-dire quatre au milieu en carré, et deux de chaque côté, placés si près l'un de l'autre, qu'ils se touchent. Le ventre est surtout remarquable; regardé de côté, il semble avoir une figure triangulaire; il est garni en dessus de gros tubercules, en forme de mamelons charnus, et à côté d'eux, encore de deux autres petites éminences en pointes mousses; entre les tubercules et le derrière, le dessus du corps est marqué de plusieurs rides transversales.

Degéer trouva pendant l'hiver de petits nids de soie, remplis d'œufs, attachés ou suspendus à la charpente d'un grenier à foin. Ces nids, composés de soie d'un blanc sale, sont en forme de petits sacs ovales, suspendus à la pièce de charpente par un long fil délié, très fort, composé de plusieurs fils ensemble aux endroits où le cordon de soie tient par un bout à la charpente, et par l'autre, à la coque ou le nid; les fils de soie sont écartés les uns des autres, formant là comme un entonnoir ou un cône, et le nid même est couvert à l'extérieur d'une couche

de soie lâche en forme de bourre. Ces nids sont, ou de figure ronde, ou de la forme des œufs de poule, et leurs parois sont très minces; en sorte qu'on voit distinctement les œufs au travers, quand on les regarde vis-à-vis du grand jour. Chaque nid renferme neuf ou dix œufs très petits, de figure parfaitement sphérique et de couleur d'agate, ou gris-brun très luisant. Ces œufs sont placés, au milieu de la coque, dans une espèce de soie fine comme de la laine. Au commencement de mai, de petites araignées sortirent de ces œufs, et percèrent la coque du nid. Deux ou trois jours de suite, elles restaient fort tranquilles, sans presque se remuer; mais ensuite elles commençaient à marcher avec beaucoup de vivacité, et filaient plusieurs fils de soie qu'elles tendaient irrégulièrement et sans ordre, et sur lesquels elles se promenaient continuellement. *Voy.* Mém. tom. VII, pag. 226.

L'Araignée à cicatrices, *Aranea cicatricosa.*

G. *Épéire.* Latr.

L'abdomen de cette espèce est aplati, d'un brun grisâtre obscur, avec une bande noire, festonnée et bordée de gris, le long du milieu du dos, et huit à dix gros points enfoncés, situés sur deux lignes.

Cette araignée file sa toile contre les murailles ou contre d'autres corps. Elle se tient cachée dans un nid de soie blanche, qu'elle se forme sous quelque partie saillante, ou dans quelque cavité à proximité de sa toile. Elle ne travaille et ne prend de nourriture que le soir, quand la lumière du jour est faible, ou pendant la nuit.

On trouve cette espèce dans toute l'Europe.

Parmi les espèces exotiques du genre épéire, il y en a de très remarquables, soit parce que leur abdomen est revêtu d'une peau très ferme, avec des pointes ou des épines cornées, soit parce que leurs pates sont ornées de faisceaux de poils.

Les naturels de la Nouvelle-Hollande et ceux de quelques îles de la mer du Sud, mangent, à défaut d'autres alimens, une espèce d'épéire voisine de l'*aranea esuriens* de Fabricius. (Latr. *Règne animal*, etc.)

DEUXIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES FILANDIÈRES.

Caractères. Toiles irrégulières et sans figure déterminée. — Longueur respective des pates : les premières, les quatrièmes, les secondes et les troisièmes. — Yeux .˙ ⁚ ⁚ ˙. quatre au milieu en carré, deux de chaque côté, sur une ligne oblique, très rapprochés l'un de l'autre.

Ces araignées diffèrent peu de celles de la première famille : elles ont les yeux placés à peu près de même, et elles leur ressemblent encore par la longueur proportionnelle de leurs pates, les antérieures étant les plus longues : elles filent des toiles irrégulières, lâches, horizontales ou obliques, composées de fils tendus sans ordre apparent, sur les arbres, les plantes, et souvent dans les angles des murs, derrière les fenê-

tres ou dans les greniers. La forme de cette toile dépend de l'endroit où elle a été placée. Quelques autres, nommées par Homberg araignées des caves, construisent une toile serrée dans le trou de quelque mur, et tendent à son entrée des fils qui y aboutissent, qui les avertissent lorsque des mouches y sont prises. On trouve le plus ordinairement ces araignées dans les maisons, les greniers, les caves et les endroits humides. En Europe, elles s'accouplent vers la fin de l'été : les femelles enveloppent leurs œufs dans une coque de soie d'un tissu assez serré, qu'elles attachent assez près de leur nid. Les petites araignées éclosent le printemps suivant. On trouve souvent en hiver des araignées de cette famille : ainsi il paraît qu'elles ne meurent pas après la ponte. Quelques auteurs croient même qu'elles vivent plus d'une année, puisqu'on en voit de très grosses au commencement du printemps.

L'Araignée couronnée, *Aranea redimita.*

G. *Thomise.* Latr.

Cette petite araignée est très jolie : elle a les yeux bruns, luisans ; il y en a quatre au milieu en carré, et deux de chaque côté, si rapprochés qu'ils se confondent, et paraissent n'en former qu'un gros. Le corselet est petit, d'un blanc sale, avec une raie noire en dessus. L'abdomen est ovale, blanc en dessus, avec une raie longitudinale rouge, un peu ondée de chaque côté; ces deux raies se joignent à la base et à la pointe de l'abdomen, et forment une espèce d'anneau. En dessous, l'abdomen est noirâtre, avec une ligne longitudinale plus noire au milieu. Les pates sont de la couleur du corselet.

Cette espèce construit sa toile dans une feuille d'arbre dont elle rapproche les bords au moyen de quelques fils ; elle en tapisse l'intérieur d'une légère couche de soie. Elle pond ses œufs pendant l'été, et les enve-

loppe dans une coque de soie, d'un blanc bleuâtre, qu'elle ne quitte jamais. Si on la chasse de dessus sa feuille, elle se saisit de la coque avec ses tenailles et s'enfuit avec. Lorsque les petites araignées sont écloses, elle déchire la toile pour les faire sortir; car elles sont incapables de la percer elles-mêmes.

On la trouve en Europe dans les jardins et dans les champs, sur les feuilles.

L'Araignée triangulaire, *Aranea triangularis*.

G. *Linyphie*. LATR.

Elle est de grandeur moyenne : ses yeux sont placés de façon qu'il y en a quatre au milieu, formant un carré, et deux de chaque côté; les deux postérieurs du carré, qui sont plus grands que tous les autres, sont placés chacun sur une tache noire; mais les deux antérieurs, plus petits que les précédens, sont plus rapprochés que les autres, et placés sur une même tache noire; les latéraux sont petits, rapprochés et pla-

cés aussi sur une tache noire. Le corselet est d'un brun roussâtre, avec une ligne longitudinale noire placée au milieu, divisée antérieurement en deux branches. L'abdomen est ovale, très gros dans les femelles, et orné de plusieurs taches triangulaires brunes et blanches, avec une large bande brune découpée comme de certaines feuilles, et un grand nombre de petites taches blanches au milieu ; les côtés sont d'un blanc jaunâtre, avec des taches irrégulières brunes.

Cette espèce construit, à la fin de l'été, sur les buissons, les pins, les genevriers, etc., une toile horizontale suspendue par un grand nombre de fils verticaux et obliques arrangés confusément et sans ordre ; elle donne à cette toile une grande étendue. Son accouplement a lieu vers la fin de l'été. Degéer ayant enfermé dans un poudrier un mâle et deux femelles, le mâle s'est accouplé alternativement avec elles plusieurs fois dans l'espace de trois heures. Il croit cette araignée moins cruelle que les autres.

On la trouve en Europe, dans les bois.

L'Araignée de Walkenaer, *Aranea Walkenaeria.*

G. *Ulobore.* Latr.

Ce genre est très voisin des linyphies ; l'espèce qui lui sert de type, et que nous décrivons ici, est longue de près de cinq lignes, d'un jaunâtre roussâtre, et couverte d'un duvet soyeux, formant sur le dessus de l'abdomen des séries de petits faisceaux ; les pates ont des anneaux plus pâles.

Cette araignée se trouve dans les bois du midi de la France.

L'Araignée à six yeux, *Aranea sexoculata.*

G. *Segestrie.* Latr.

Cette araignée est de grandeur moyenne ; sa tête, son corselet et ses tenailles sont d'un brun obscur, presque noir, et luisant. L'abdomen est ovale, allongé, d'un gris cendré, quelquefois jaunâtre sur les côtés, avec quelques petits points bruns noirâtres : il y a au milieu une raie longitudinale,

large, composée de taches presque carrées, ou en losanges, placées les unes à la suite des autres. Les pates sont de longueur moyenne dans les femelles, mais un peu plus longues dans les mâles; elles sont velues, brunes, avec quelques taches plus obscures. Les tenailles sont grosses, longues et très fortes; l'araignée s'en sert pour attaquer et saisir les plus grosses mouches, et même la guêpe.

Cette araignée fait sa demeure dans les cavités des vieux murs, les fentes des portes et des fenêtres; elle construit un tuyau cylindrique d'une texture assez serrée, et ouvert par ses deux bouts; elle tend ensuite extérieurement, à l'une des ouvertures, des fils qui se croisent en tout sens et sans ordre.

Elle est commune dans toute l'Europe.

L'Araignée des caves, *Aranea cellaris*.

Si commune dans nos maisons, appartient aussi au genre segestrie.

L'Araignée verte, *Aranea viridissima.*

G. *Drasse.* Latr.

Elle a le corselet et les pates rouges ; son abdomen est ovale, allongé, vert, avec des bandes transversales plus obscures.

On la trouve aux environs de Paris, sur les feuilles.

L'Araignée thoracique, *Aranea thoracica.*

G. *Scytode.* Latr.

Elle est longue de trois lignes à peu près ; son corps est d'un rougeâtre pâle, tacheté de noir. Le corselet est grand et très bombé : il présente en dessus deux lignes noires, longitudinales. Les crochets des mandibules sont très petits ; l'abdomen est globuleux, avec des points noirs disposés longitudinalement ; les pates sont grêles, avec des anneaux bruns.

Cette araignée se trouve à Paris dans les maisons. Quelques individus passent l'hiver dans des retraites qu'ils se choisissent, et

paraissent au commencement du printemps : elle se file une toile grande, composée de fils lâches et flottans ; elle pond en juillet, et son cocon est formé d'une soie compacte.

L'Araignée à treize gouttes, *Aranea tredecim guttata.*

G. *Théridion.* LATR.

Cette araignée, qui est le *théridion malmignatte* de M. Latreille, a le corps noir, avec treize petites taches rondes, d'un rouge de sang, sur l'abdomen ; ses yeux sont latéraux et écartés entre eux.

On la trouve en Toscane et en Corse. On croit que sa morsure est très venimeuse.

Le genre *Épisine* de M. Latreille est très voisin des théridions ; nous citerons comme type de ce genre son épisine tronqué (*episinus truncatus*) ; son corselet est cordiforme, un peu plus long que large, d'un brun obscur en dessus et roussâtre en dessous ; l'abdomen est brun, pyramidal et échancré en avant.

On le trouve aux environs de Paris.

L'Araignée phalangiste, *Aranea phalangioïdes*.

G. *Pholcus*. LATR.

Son corps est long et étroit, d'un jaunâtre très pâle ou livide, pubescent. L'abdomen est presque cylindrique, très mou, et marqué en dessus de taches noirâtres; les pates sont très longues, très fines, avec un anneau blanchâtre à l'extrémité des cuisses et des jambes.

On trouve cette espèce à Paris; elle est très commune dans les maisons, où elle file, aux angles des murs, une toile composée de fils lâches, peu adhérens entre eux. La femelle agglutine ses œufs en un corps rond, nu, qu'elle porte entre ses mandibules.

TROISIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES TAPISSIÈRES.

Caractères. Toiles horizontales, régulières : d'un tissu serré. — Longueur respective des pates : les quatrièmes, les premières, les secondes et les troisièmes. — Yeux : . . : quatre au milieu, en carré inégal, deux de chaque côté, sur une ligne oblique, séparés et un peu en arrière.

Les araignées tapissières, nommées par Homberg araignées domestiques, diffèrent peu de celles des deux familles précédentes; elles ont quatre yeux placés en carré, à la partie antérieure de la tête. Les latéraux sont placés sur une ligne oblique et un peu séparés l'un de l'autre. Leurs deux pates postérieures sont les plus longues de toutes, et les troisièmes les plus courtes. Ces araignées construisent des toiles horizontales régulières, qu'elles placent dans les coins ou les angles des murs et des fenêtres. A l'un des angles de la toile, elles pratiquent une loge cylindrique, qui a une ouverture en devant et une autre en dessous; elles se

tiennent cachées dans cette espèce de loge, ayant la tête tournée du côté de la toile. Dès qu'une mouche s'y trouve prise, l'araignée sort avec vitesse, court se saisir de la mouche, et l'entraîne à l'instant dans son trou pour la sucer à son aise ; mais lorsqu'on touche rudement à sa toile, ou lorsqu'un gros insecte, tel qu'une guêpe, ou un sphex, vient se poser dessus, elle se sauve bien vite à reculons par l'ouverture inférieure, s'enfuit à toutes jambes, et ne revient dans sa toile que quand elle croit le danger passé. L'accouplement de ces araignées a lieu dans l'été : la femelle enveloppe ses œufs dans une coque, et la place à côté de sa loge.

L'Araignée domestique, *Aranea domestica.*

Les yeux sont d'un noir luisant, à peu près de grandeur égale. Le corselet est d'un gris obscur ; l'abdomen est ovale, allongé ; il a en dessus, depuis son origine jusqu'à la pointe, cinq ou six taches conti-

guës noirâtres. Les pates sont velues, assez longues, obscures, avec des anneaux noirâtres.

Cette araignée, qui est de moyenne grandeur, se trouve en Europe. Elle file dans les coins des murs, derrière les fenêtres, une toile horizontale régulière d'un tissu serré; elle est un peu concave dans le milieu de sa partie supérieure; cette concavité est produite par son propre poids.

L'Araignée bicolore, *Aranea bicolor.*

G. *Filistate.* Latr.

Elle est de moyenne grandeur, et d'une couleur fauve pâle; l'extrémité de ses palpes, ses pates et son abdomen sont noirâtres.

On la trouve dans le midi de la France et en Espagne.

L'Araignée satinée, *Aranea holosericea.*

G. *Clubione.* Latr.

Elle est d'un gris de souris luisant et sa-

tiné, allongée, avec le dessus du corselet, les tenailles et les yeux d'un brun foncé; les deux taches jaunâtres qui sont sous le ventre, à sa base, indiquent la place des stigmates.

Cette espèce est très commune en hiver et au commencement du printemps, sous les écorces des arbres.

On la trouve aux environs de Paris.

L'Araignée aviculaire, *Aranea avicularis*.

G. *Mygale*. Latr.

Cette araignée est la plus grande des espèces connues. Ses yeux diffèrent un peu de ceux des espèces précédentes. On en voit deux grands, ronds et saillans, sur la partie antérieure et supérieure de la tête, placés sur une ligne transversale; deux autres, un de chaque côté de la partie latérale antérieure, un peu plus petits, ovales et moins saillans, et deux de chaque côté, petits, oblongs et très rapprochés. Le corselet est grand, brun, presque lisse. L'abdomen est grand, ovale, très velu, noirâtre, et ter-

miné par deux appendices ou mamelons allongés, velus; les pates sont longues, grosses, très velues, noirâtres, avec leur extrémité fauve; les tarses sont larges, très velus en dessus, veloutés en dessous, et armés de deux crochets aigus, courbés et très forts.

Ces araignées, connues dans l'Amérique méridionale sous le nom d'*araignées crabes*, sont énormes, et quelques unes peuvent occuper, les pates étendues, un espace circulaire de plus de huit à neuf pouces de diamètre : elles vivent dans des troncs d'arbres ou d'autres cavités, grimpent aux branches, et saisissent quelquefois des oiseaux-mouches et des colibris. Plusieurs voyageurs et naturalistes ont écrit sur ces araignées, et c'est d'après eux que nous allons donner quelques détails sur leurs mœurs. D'après Pison (*Histoire Naturelle du Brésil*), l'espèce qu'il nomme *nhamdu*, ou *nhamdu guacu* (grande araignée), et qui est, d'après M. Latreille, très voisine de l'*aviculaire*, nidifie à la manière des oiseaux dans les cavités des vieux arbres, ou dans les décom-

bres. Pison dit encore qu'elle se construit quelquefois des toiles semblables à celles que font toutes les araignées. M. Latreille pense que l'auteur n'a point vu ces toiles, et qu'il est possible qu'on l'ait induit en erreur par de faux rapports. Il paraît qu'il est dans la même erreur, ou qu'il s'abandonne à des conjectures, quand il dit que dans l'accouplement, ces araignées ont leurs corps opposés l'un à l'autre. Suivant cet auteur, la piqûre de cette mygale, la liqueur qui distille de sa bouche, et même ses poils, sont réputés venimeux; le meilleur antidote, suivant lui, est la préparation du crabe qu'il nomme *aratu* (*grapsus pictus*) : on le pile, et on en fait un breuvage en le mêlant avec du vin; il agit comme vomitif. Cette mygale, au rapport du même voyageur, se dépile avec l'âge; alors la peau de son ventre est d'un rouge incarnat. Mlle Mérian, qui a observé les insectes de Surinam, dit avoir trouvé plusieurs individus de la mygale aviculaire sur l'arbre nommé *guajave*, y faisant leur nid, et se tenant à l'affût dans le cocon que forme une chenille du même arbre. L'auteur

de l'*Histoire Naturelle de la France équinoxiale* place l'habitation de la mygale aviculaire dans les fentes de rochers : dans le voyage à la Guiane du capitaine Hedman, cette araignée est appelée araignée de buissons, et sa toile est, dit-on, de peu d'étendue, mais forte. On voit, d'après ces relations, et par la dissemblance qui règne entre elles, que ces voyageurs, peu accoutumés à observer la nature, n'ont fait qu'errer, et que leurs assertions ne sont pas propres à jeter un grand jour sur l'histoire de ces grandes araignées. Les observations de M. Moreau de Jonnès, qui a fait une étude spéciale des productions naturelles de la Martinique, peuvent plutôt éclaircir cette matière, et doivent trouver place ici : l'espèce dont ce savant a observé les mœurs est bien déterminée par M. Latreille; c'est sa *mygale cancerides* ; elle est connue aux Antilles sous le nom d'araignée crabe, et sous celui de *matoutou* que lui donnaient les anciens Caraïbes. Elle ne file point de toile, se terre et s'embusque dans les fentes de la paroi dépouillée des ravins creusés

dans les tufs volcaniques ; elle s'écarte souvent beaucoup de sa demeure pour chasser, se tapit sous des feuilles pour surprendre sa proie qui se compose d'anolis, de fourmis, et quelquefois des petits des colibris et du sucrier. C'est pendant la nuit qu'elle chasse; sa force musculaire est très grande, et quand elle a saisi un objet avec ses pates, on a beaucoup de peine à lui faire lâcher prise. Lorsque cette mygale applique ses mandibules sur un corps dur et poli, on y voit aussitôt des traces d'un liquide qui doit être le venin qu'elle injecte, et qui rend sa piqûre dangereuse. Cette liqueur est lactescente, et d'une grande abondance pour le volume de l'animal. Les œufs de cette araignée sont renfermés dans une coque de soie blanche d'un tissu très serré : elle maintient cette coque sous son corselet au moyen de ses palpes, et la transporte avec elle : quand elle est pressée par ses ennemis, elle l'abandonne un instant; mais elle revient la prendre aussitôt que le combat a cessé. Les petits qui sortent de ces œufs sont entièrement blancs : le premier changement qu'ils éprou-

vent est l'apparition d'une tache noire qui se forme au milieu de l'abdomen et au-dessus. M. Moreau de Jonnès dit qu'un seul de ces cocons lui a fourni dix-huit cents à deux mille petits : il est probable que les fourmis détruisent une grande quantité de ces petits, car autrement la prodigieuse fécondité de ces animaux les rendrait plus communs qu'ils ne le sont à la Martinique.

QUATRIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES LOUPS.

Caractères. Vagabondes, ne filant point, mais attrapant leur proie à la course. — Pates grosses; longueur respective : les quatrièmes, les premières, les secondes et les troisièmes. — Yeux ⁚ ⁚ quatre gros en carré à la partie supérieure de la tête, quatre en ligne transversale à la partie antérieure.

La manière de vivre de ces araignées leur a fait donner par les anciens le nom d'araignées loups. Elles sont très faciles à distinguer des autres, non seulement parce qu'elles ne filent point, mais par la forme de leur corps. Leurs yeux sont placés de

manière qu'il y en a quatre au derrière de la tête, formant un carré plus ou moins régulier, et plus grand que les autres, et quatre plus petits en devant, sur une ligne transversale. Leurs pates postérieures sont les plus longues, et les troisièmes les plus courtes de toutes. Ces araignées ne filent point de toile; elles vont à la chasse des insectes qu'elles attrapent à la course; elles ne les sucent point, mais les dévorent presque entièrement. Leur accouplement a lieu dans le milieu de l'été : les femelles pondent vers la fin de cette saison un très grand nombre d'œufs qu'elles renferment dans une coque d'un tissu très serré. Elles attachent cette coque à leur derrière, et la traînent après elles sans jamais l'abandonner. Lorsque les œufs sont éclos, la mère déchire la coque, et les petites araignées en sortent et se placent sur son dos; elle les nourrit jusqu'à la première mue, après quoi elles se dispersent chacune de leur côté.

L'Araignée Tarentule, *Aranea Tarentula*.

G. *Lycose.* Latr.

Cette araignée est une des plus grosses d'Europe. On lui a donné le nom de tarentule, du mot *Tarente*, ville d'Italie, dans la Pouille, où elle est plus commune, et où on la croyait plus venimeuse qu'ailleurs. Ses yeux sont au nombre de huit, dont quatre petits placés sur une ligne transversale, et quatre plus gros formant un carré en dessus de sa tête vers le corselet. Dans l'insecte vivant, ils sont rougeâtres, très brillans; les tenailles sont fauves, très grosses, terminées par une pointe longue, noire, crochue et très forte; le corselet est grand, convexe, obscur, avec les bords et une ligne longitudinale brune au milieu; l'abdomen est ovale, de grandeur moyenne, grisâtre, avec quelques taches obscures, depuis la base jusque vers la pointe; la poitrine, le dessous du ventre et la première pièce des pates sont d'un très beau noir; le noir du ventre est bordé

de fauve; les pates sont grosses, de longueur moyenne, grises, avec quelques poils roides et des bandes noires.

On la trouve dans presque toute l'Italie, en Sardaigne, en Corse, et dans la partie méridionale de la ci-devant Provence.

La tarentule ne file point de toile, elle creuse, dans un terrain sec et inculte, un trou perpendiculaire, cylindrique, de quatre, six, huit et dix lignes de diamètre, et de trois, quatre, cinq et six pouces de profondeur; elle en consolide les parois avec quelques fils gluans qu'elle tire de son derrière, et qui servent à empêcher l'éboulement de la terre : c'est là le nid ou l'habitation de la tarentule. La grandeur de ce trou est toujours proportionnée à la grosseur de l'araignée : elle se place ordinairement à l'ouverture de son nid, et dès qu'elle aperçoit un insecte, elle s'élance dessus, le saisit avec ses tenailles, l'emporte dans son trou, et le dévore presque entièrement; elle n'en rejette que les parties les plus dures. Son accouplement a lieu dans les plus fortes chaleurs de l'été, vers la fin de

cette saison : la femelle pond un très grand nombre d'œufs, parfaitement semblables aux graines du pavot blanc ; elle les enferme dans une coque de soie blanche d'un tissu serré, qu'elle tient fortement attachée à son anus, et qu'elle emporte toujours avec elle. Lorsque les petites araignées sont écloses, la mère déchire l'enveloppe pour les faire sortir ; elle les porte ensuite sur son dos, et les nourrit jusqu'à la première mue, et jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour se creuser un nid et se procurer leur nourriture. La tarentule meurt à la fin de l'été, ou elle passe l'hiver dans un état d'engourdissement, enfermée dans son nid, après l'avoir exactement bouché pour se garantir du froid et de l'eau : elle n'en sort que lorsque les chaleurs du printemps ont été assez fortes pour la ranimer. *Encyclop. méthod.*, page 214.

L'Araignée frangée, *Aranea fimbriata*.

G. *Dolomède*. Latr.

Cette espèce est assez grande : le corselet

est grand, convexe, de couleur obscure; l'abdomen est ovale, allongé, d'une couleur plus foncée que le corselet; on voit sur les côtés de celui-ci et de l'abdomen une ligne longitudinale blanchâtre; les pates sont grosses, de longueur moyenne, brunes, avec des piquans noirs. Le mâle est d'une couleur plus brune que la femelle.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les bords des ruisseaux et des marais, parmi les plantes aquatiques : elle court avec beaucoup de vitesse sur la surface de l'eau, sans jamais se mouiller, et sans jamais entrer dans l'eau. Elle se nourrit d'insectes aquatiques, et de ceux qui se trouvent sur les plantes qui croissent dans l'eau. La femelle enferme ses œufs dans une coque de soie d'un tissu très serré, et après l'avoir entourée d'une grosse toile irrégulière, elle l'attache aux branches et aux tiges des arbrisseaux qui se trouvent à sa portée, et se tient auprès sans jamais les abandonner.

L'Araignée étérophtalme, *Aranea eterophtalma.*

G. *Oxyope.* Latr.

Elle est longue de près de quatre lignes; son corps est gris, mélangé de noir et de roux; ses pates sont d'un roux pâle et tachetées de noirâtre; les épines des jambes sont allongées; le corselet est presque aussi long que l'abdomen, et gris : l'abdomen est ovoïdo-conique, rougeâtre; il a en dessus un ovale plus pâle, étroit et peu visible; les côtés du ventre sont recouverts de poils gris, formant quatre raies longitudinales, dont les latérales plus larges; ces raies sont séparées par trois lignes étroites, de couleur carmélite.

M. Latreille a trouvé cette espèce aux environs de Brives-la-Gaillarde, sa patrie.

Le genre *Ctène* est formé sur une espèce dont on n'a vu qu'un individu mutilé venant de Cayenne.

CINQUIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES PHALANGES.

Caractères. Vagabondes, ne filant point de toile, mais sautant sur leur proie, toujours attachées par un fil. — Pates assez grosses, de longueur presque égale entre elles. — Yeux en ligne parabolique .

Les araignées de cette famille ont été appelées par les anciens naturalistes, araignées phalanges ; par Homberg, vagabondes, et par Degéer, sauteuses. Leurs yeux, au nombre de huit, sont constamment placés en ligne parabolique, ou en deux lignes parallèles longitudinales, et les deux antérieurs sont toujours plus grands que les autres. Leurs pates postérieures sont ordinairement les plus longues, et les autres sont d'égale longueur. Leur corps est convexe, élevé en dessus. On trouve communément ces araignées sur les murailles, exposées au soleil, où elles courent avec vitesse en avant, à reculons, et de côté, cherchant à attraper leur proie. Dès qu'elles

aperçoivent une mouche ou un autre insecte, elles s'élancent dessus en sautant, toujours soutenues par un fil attaché à la muraille, qu'elles dévident en marchant, et qui les soutient. Elles ont la vue très bonne; quand on les touche, elles font un saut et se laissent aussitôt pendre à leur fil qu'elles vont accrocher plus bas sur la muraille. D'autres araignées de cette famille habitent les arbres et les plantes. Leur accouplement a lieu dans le courant de l'été. La femelle pond peu de temps après un très petit nombre d'œufs; elle les enferme dans une coque de soie, et l'attache contre le mur ou le tronc d'un arbre.

L'Araignée chevronnée, *Aranea scenica.*

G. *Saltique.* Latr.

Cette espèce est petite : elle a les yeux noirs, les deux antérieurs sont très grands, les deux suivans moins grands, les autres très petits; le corselet est grand, relevé, un peu aplati, carré, d'un gris luisant; l'abdo-

men est ovale, noirâtre, avec trois bandes argentées, qui dans leur milieu forment un angle dont le sommet est tourné vers la base. La couleur des pates varie; elles sont ordinairement cendrées, avec des taches obscures. Tout le dessous du corps est d'un gris cendré.

On la trouve en Europe, ordinairement sur les murailles des maisons exposées au soleil, et sur les vitres des fenêtres, pendant tout l'été. Elle marche comme par secousse, s'arrêtant tout court après avoir fait quelques pas. Dès qu'elle aperçoit une mouche, elle s'en approche doucement, et lorsqu'elle en est assez près, elle s'élance dessus avec une agilité surprenante, la saisit avec ses tenailles et la suce aussitôt. Elle attache au mur un fil qu'elle fait sortir de ses mamelons, qu'elle dévide toujours en marchant, qui la soutient, et l'empêche de tomber quand elle s'élance sur sa proie. Aux approches de l'hiver, elle file une petite toile très forte et très serrée, dans laquelle elle se renferme, et d'où elle sort à la fin de

cette saison, lorsque la chaleur du soleil commence à se faire sentir.

L'Araignée à quatre gouttes, *Aranea quatuor guttata.*

G. *Érèse.* Latr.

Cette araignée, que Walkenaer a nommée *Eresus cinnaberinus*, est noire, avec l'abdomen rouge, ayant en dessus quatre points noirs en carré, quelquefois six. Les pates sont noires, avec des anneaux blancs; les postérieures sont lavées de rouge.

On trouve cette espèce dans le midi de la France et aux environs de Reims.

SIXIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES CRABES.

Caractères. Ne filant point de toile, mais attendant leur proie cachées sous des fleurs ou des feuilles. — Les quatre pates antérieures beaucoup plus longues que les autres. — Yeux : ⁚⁚ : ⁚⁚⁚⁚ en lunule, ou sur deux lignes transversales, dont l'antérieure est plus ou moins courbe. — Corps souvent aplati.

On a donné aux araignées de cette famille le nom de crabe, parce qu'elles ont dans leur figure et dans leur démarche quelque ressemblance avec les animaux marins connus sous le nom de crabes. Leurs yeux, nommés par M. Geoffroy yeux en lunule, sont placés de manière qu'il y en a quatre sur une ligne transversale droite, et quatre en devant en ligne courbe, dont la convexité est en dehors; ce qui leur donne la figure d'une demi-lune, ou d'un segment de cercle. Leurs pates postérieures sont les plus courtes, ensuite celles de la troisième paire ; de sorte qu'il y a souvent

une grande disproportion entre ces pates et les quatre pates antérieures, qui, dans quelques espèces, sont fort longues : l'araignée les porte ordinairement de côté, étendues dans une position horizontale. Leur corps est plus ou moins aplati, et la plupart des espèces ont l'abdomen plat et triangulaire. La démarche de ces araignées est très singulière ; elles ne marchent pas droit en avant, mais de côté, à la manière des crabes. Elles attaquent leur proie à la course, en s'élançant dessus. Elles se tiennent sur les troncs des arbres et sur les feuilles, à l'affût ; elles attachent un fil qui les soutient et les empêche de tomber lorsqu'elles se jettent sur les insectes, comme font les araignées loups. Elles enveloppent leurs œufs dans une coque de soie, et la placent dans une feuille dont elles plient les bords avec quelques fils, elles se tiennent auprès, et ne les quittent point.

L'Araignée jardinière, *Aranea horticola.*

G. *Thomise?* Latr.

Elle est brune : les quatre pates antérieures sont du double plus longues que les postérieures ; tout le corps est légèrement velu ; le corselet a quatre lignes qui partent de sa pointe, les deux du milieu s'avancent sur le milieu du corselet et s'écartent près de la tête, et les deux latérales vont obliquement vers le bord du corselet ; l'abdomen est brun, et depuis son milieu jusqu'à sa pointe, il a trois lignes blanches transversales ondées ; il est presque sphérique. Les quatre pates postérieures sont moins brunes que les quatre antérieures.

On la trouve dans les jardins, aux environs de Paris.

L'Araignée émeraudine, *Aranea smaragdula.*

G. *Micrommate.* Latr.

Elle est de grandeur moyenne, d'un vert

de gramen, avec les côtés bordés de jaune clair; l'abdomen est d'un jaune verdâtre, coupé sur le milieu du dos par une ligne verte.

Cette araignée lie trois à quatre feuilles en un paquet triangulaire, en tapisse l'intérieur d'une soie épaisse, et place au milieu son cocon qui est rond, blanc, et laisse apercevoir les œufs. Ces œufs ne sont point agglutinés.

On la trouve aux environs de Paris.

Le genre *Sénélope* de MM. Dufour et Latreille est très voisin du précédent; l'espèce qui lui sert de type est le *senelops radiatus*. Il est long d'environ quatre lignes; son corps est d'un brun jaunâtre livide, pubescent, avec de petites taches noirâtres; le milieu du corselet est plus obscur, et a des lignes enfoncées, disposées en rayons. L'abdomen est orbiculaire; les pates sont longues, avec des bandes ou taches transverses, noirâtres, et une brosse au bout des tarses.

On trouve cette espèce en Espagne.

SEPTIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES AQUATIQUES.

Caractères. Loge hémisphérique, arrêtée et fixée au milieu des eaux. — Yeux ⁚⁚ ⁚⁚ presque sur deux lignes parallèles. — Longueur respective des pates : les premières, les quatrièmes, les secondes et les troisièmes.

On ne connaît qu'une seule espèce d'araignée de cette famille : on la trouve dans les eaux dormantes des marais en Europe. Elle diffère des autres par sa manière de vivre. Cette araignée est bien différente de quelques araignées loups qui marchent à la superficie de l'eau sans jamais y entrer ni se mouiller. Elle construit au milieu des eaux un logement rempli d'air, fait la chasse aux insectes aquatiques, et les attrape à la nage. Elle passe l'hiver enfermée dans sa loge.

L'Araignée aquatique, *Aranea aquatica.*

G. *Argyronète.* Latr.

Elle est assez grande, de couleur brune, un peu velue. Le mâle est plus gros que la femelle, son ventre est allongé, assez gros, presque cylindrique. Dans les deux sexes, les deux pates antérieures sont beaucoup plus longues que les autres; les tenailles sont très grandes. On voit sur l'abdomen plusieurs rides transversales. Quand cette araignée nage, elle est ordinairement dans une position renversée, le dos tourné vers le bas, et le ventre en haut : elle paraît d'une belle couleur grise argentée, parce que son corps est couvert d'une couche d'air, qui le fait paraître très brillant.

C'est dans l'eau qu'on trouve cette araignée; c'est là qu'elle vit, qu'elle file et qu'elle chasse. Cependant elle sort quelquefois de l'eau; elle peut vivre hors de cet élément, mais elle tarde peu à y retourner : elle y nage avec beaucoup d'agilité, soit qu'elle

monte ou qu'elle descende. Au moyen de l'air, elle se procure un domicile dans lequel elle est à sec au milieu de l'eau. Pour cet effet, cette araignée attache quelques fils à des brins d'herbe dans l'eau même, et elle forme une coque ovale tapissée de soie; ensuite elle monte à la surface de l'eau, toujours sur le dos : elle élève son ventre au-dessus de ce liquide, et le retire ensuite vivement : par ce mouvement, elle entraîne avec lui une forte bulle d'air dont il est couvert; elle descend jusqu'à sa cloche ou coque, dans laquelle elle laisse une partie de cette bulle d'air qui s'y attache. Elle répète cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle ait rempli sa cloche. Quand elle entre dans sa cloche, elle l'agrandit, en y apportant la lame d'air dont son ventre est entouré; et quand elle en sort, elle la diminue, emportant avec elle une portion d'air. Elle porte dans cette cloche les insectes qu'elle prend, pour les y manger. Elle sort quelquefois de l'eau pour poursuivre les insectes sur terre ; et quand elle les a pris, elle y rentre. Elle poursuit aussi les insectes aquatiques. C'est dans cette cloche

que la femelle fait sa ponte. Ses œufs, selon Clerck, sont ronds, de couleur jaune de soufre, et rassemblés en un paquet qui occupe environ le quart de la capacité de la cloche. L'araignée se tient constamment auprès, ayant le ventre placé dans la cloche, et le corselet et la tête dans l'eau.

Ces araignées ne sont point aussi cruelles entre elles que les araignées terrestres. Clerck et Degéer en ont gardé un assez grand nombre ensemble, tant mâles que femelles, sans qu'elles se soient jamais fait aucun mal. Degéer a remarqué que lorsque celles qu'il avait renfermées dans un bocal plein d'eau se rencontraient, elles se tâtaient mutuellement avec leurs pates, et ouvraient en même temps leurs tenailles comme pour s'entre-dévorer; mais il ne les a jamais vues se donner aucun coup : quand elles s'étaient tâtées pendant un certain temps, elles se séparaient et allaient chacune de leur côté.

HUITIÈME FAMILLE.

ARAIGNÉES MINEUSES.

Caractères. Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile, et fermé par une opercule qui s'ouvre par un des côtés.—Pates courtes, presque égales; longueur respective : les quatrièmes, les premières, les secondes et les troisièmes. — Yeux . . .

Les araignées de cette famille ne filent point de toiles pour attraper leur proie. Elles font un nid dans la terre comme les araignées loups, avec la différence que ces nids sont fermés par une espèce de porte ronde, qui tient au nid par un de ses côtés, comme s'il y était attaché au moyen d'une charnière. Nous donnerons la figure d'un de ces nids ; mais ne connaissant pas l'araignée qui le construit, nous rapporterons ce que dit M. l'abbé Sauvages d'une espèce d'araignée, qui paraît être la même que celle à qui appartient le nid que nous avons sous les yeux. Seulement ces nids diffèrent par la grandeur : celui-ci est presque rond, inégal,

raboteux en dessus, à peine de la grosseur d'une grosse noisette; au lieu que celui dont parle M. l'abbé Sauvages est beaucoup plus grand. Peut-être ces araignées en construisent-elles plusieurs pendant leur vie, ou les agrandissent à mesure qu'elles grossissent; alors le nôtre serait celui d'une jeune. Quant à la forme de l'opercule et à la manière dont elle ferme l'ouverture du nid, elle se rapporte parfaitement à la description que fait M. l'abbé Sauvages de celle du nid de l'araignée qu'il a observée. En outre, ce nid a été trouvé dans le midi de la France, qui est l'endroit où M. l'abbé Sauvages a vu cette araignée. N'ayant pas l'ouvrage de M. l'abbé Sauvages, nous donnerons la description de l'araignée et de son nid telle que nous la trouvons dans l'*Encyclopédie méthod.*; art. Araign., pag. 228.

Cette araignée ressemble beaucoup à celle des caves; elle en a la forme, la couleur et le velouté; sa tête est de même armée de deux fortes pinces qui paraissent être les seuls instrumens dont elle puisse se servir pour creuser son terrier ou son habitation,

et pour en fabriquer la porte. Elle choisit ordinairement, pour établir cette habitation, un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrain en pente ou à pic, pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, et une terre forte, exempte de rochers et de petites pierres. C'est là qu'elle se creuse un terrier ou un boyau d'un ou de deux pieds de profondeur, du même diamètre partout, et assez large pour qu'elle puisse s'y mouvoir en liberté : elle le tapisse d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les éboulemens, ou pour avoir des prises pour grimper plus facilement; soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou, comme on le verra par la suite, ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette araignée brille particulièrement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, et auquel elle sert tout à la fois de porte et de couverture : cette porte ou trappe est peut-être unique chez les insectes; elle est formée de différentes couches de terre détrempées et liées entre elles par

des fils, pour empêcher vraisemblablement qu'elle ne se gerce, et que ses parties ne se séparent; son contour est parfaitement rond : le dessus, qui est à fleur de terre, est plat et raboteux, le dessous convexe et uni; de plus, il est recouvert d'une toile dont les fils sont très forts et le tissu serré. Ce sont ces fils qui, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, et forment une espèce de penture au moyen de laquelle elle s'ouvre et se ferme. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette penture ou charnière est toujours fixée au bord le plus élevé de l'entrée, afin que la porte retombe et se ferme par sa propre pesanteur, effet qui est encore facilité par l'inclinaison du terrain qu'elle choisit. Telle est encore l'adresse avec laquelle tout ceci est fabriqué, que l'entrée forme, par son évasement, une espèce de feuillure contre laquelle la porte vient battre, n'ayant que le jeu nécessaire pour y entrer et s'y appliquer exactement; enfin le contour de la feuillure et la partie intérieure de la porte sont si bien formés, qu'on dirait qu'ils ont été arrondis au compas.

Tant de précaution pour fermer l'entrée de son habitation, paraît indiquer que l'araignée craint la surprise de quelques ennemis ; il semble encore qu'elle ait voulu cacher sa demeure, car sa porte n'a rien qui puisse la faire distinguer des environs ; elle est couverte d'un enduit de terre d'une couleur semblable, et que l'insecte a laissé raboteux, à dessein sans doute, car il aurait pu l'unir comme l'intérieur ; le contour de la porte ne déborde dans aucun endroit, et les joints en sont si serrés, qu'ils ne donnent point de prise pour la saisir et pour la soulever. A tant de soins et de travaux pour cacher son habitation, et pour en fermer l'entrée, cette araignée joint encore une adresse et une force singulière, pour empêcher qu'on en ouvre la porte.

Au premier instant où M. l'abbé Sauvages la découvrit, il n'eut rien de plus pressé que d'enfoncer une épingle sous la porte de son habitation pour la soulever, mais il y trouva une résistance qui l'étonna ; c'était l'araignée qui retenait cette porte avec une force qui le surprit extrêmement dans

un si petit animal. Il ne fit qu'entr'ouvrir la porte : il la vit le corps renversé, accrochée par les jambes, d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui recouvre le derrière de la porte. Dans cette attitude, qui augmentait sa force, l'araignée tirait la porte à elle le plus qu'elle pouvait, pendant que M. l'abbé Sauvages tirait aussi de son côté, de façon que, dans cette espèce de combat, la porte s'ouvrait et se fermait alternativement. L'araignée, bien déterminée à ne pas céder, ne lâcha prise qu'à la dernière extrémité, et lorsque M. Sauvages eut entièrement soulevé la trappe ; alors elle se précipita au fond de son trou. Il a souvent répété ce jeu, et il a toujours observé que l'araignée accourait sur-le-champ pour tenir tout fermé.

Cette promptitude à arriver à cette porte ne montre-t-elle pas que, par le moyen de la toile qui tapisse son habitation, elle sent ou connaît, du fond de sa demeure, tout ce qui se passe vers l'entrée, comme l'araignée fileuse qui, par le moyen de sa toile, prolonge, si cela se peut dire, son sentiment

à une grande distance d'elle? Quoi qu'il en soit, elle ne cesse de faire la garde à cette porte, dès qu'elle y entend ou sent la moindre chose; et ce qui est vraiment singulier, c'est que, pourvu qu'elle fût fermée, M. Sauvages pouvait travailler aux environs, cerner la terre, pour enlever une partie du trou, sans que l'araignée, frappée de cet ébranlement ou du fracas qu'elle entendait, et qui la menaçait d'une ruine prochaine, songeât à abandonner son poste; elle se tenait toujours collée sur le derrière de sa porte, et M. Sauvages l'enlevait avec, sans prendre aucune précaution pour l'empêcher de fuir.

Mais si cette araignée montre tant de force et d'adresse pour défendre ses foyers, il n'en est pas de même quand on l'en a tirée; elle ne paraît plus que languissante, engourdie, et si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant. Cette circonstance et quelques autres ont fait penser à M. Sauvages qu'elle pourrait bien être un insecte nocturne que la clarté du jour blesse; au moins ne l'a-t-il jamais vue sortir de son

trou d'elle-même; et lorsqu'on l'expose au jour, elle paraît être dans un élément étranger.

Quelques efforts qu'ait faits M. Sauvages pour conserver ces araignées vivantes, il n'a pu y réussir; elles sont toutes mortes malgré ses soins ; ce qui l'a empêché de pousser plus loin ses découvertes sur leur manière de vivre. On trouve cette araignée sur les bords des chemins , aux environs de Montpellier. On la trouve aussi sur les berges de la petite rivière du Lez, qui passe auprès de la même ville; mais on n'a jusqu'à présent aucune connaissance qu'on l'ait découverte ailleurs : peut-être cet insecte n'habite-t-il que les pays chauds. M. l'abbé Sauvages l'a appelée araignée maçonne.

Nous avons cru devoir ne rien omettre de ce qui concerne cette araignée industrieuse , persuadé qu'on saura gré à l'observateur d'avoir fait connaître un insecte qui offre tant d'intérêt sous plusieurs rapports.

M. Olivier dit avoir vu dans la partie méridionale de la Provence, aux îles d'Hières, et à Saint-Tropez, de pareils nids

vides, et dont la porte était ouverte. Il présume que l'araignée était à la chasse ; et que, différente de celle de M. Sauvages, elle laisse la porte de son habitation ouverte lorsqu'elle en sort. Elle diffère encore de cette araignée, en ce qu'elle construit son nid dans un terrain horizontal ; au lieu que celle du ci-devant Languedoc construit le sien dans un terrain en pente, ou coupé verticalement. On connaît encore une espèce d'araignée qui se trouve en Amérique et qui fait un nid semblable à ceux de ces araignées d'Europe : nous nous bornerons à la description de cette espèce, les autres de cette famille peu nombreuse n'offrant rien de remarquable.

L'Araignée recluse, *Aranea nidulans*.

G. *Mygale.* Latr.

Elle est assez grande, très noire et luisante; les yeux sont placés sur deux lignes parallèles, mais les deux du milieu de la rangée inférieure sont un peu plus distans que dans les autres espèces; le corselet est

assez grand; on y remarque au milieu une impression en forme de croissant. L'abdomen est ovale, renflé, velu, d'un noir moins luisant que le corselet; la longueur des huit pates est presque égale.

On la trouve à la Jamaïque, aux Antilles, et dans les îles de l'Amérique méridionale.

Selon M. Brown, la piqûre de cette araignée cause une douleur très vive pendant plusieurs heures, accompagnée même quelquefois de la fièvre et du délire; mais on est bientôt soulagé, soit par les sudorifiques ordinaires, soit par les liqueurs spiritueuses, telles que le tafia, le rum, ainsi que le pratiquent les nègres, qui en sont souvent mordus. Ils s'endorment, suent un peu, et se trouvent entièrement remis à leur réveil. Mais, selon M. Badier, naturaliste, habitant de la Guadeloupe, retirée de son nid, cette araignée paraît languissante et comme engourdie; il l'a tenue très longtemps dans sa main sans jamais en avoir été mordu. *Encyclop. méthod.*, art. ARAIGN., pag. 230.

L'Araignée à pates fauves, *Aranea rufipes.*

G. *Dysdère.* LATR.

Elle est de grandeur moyenne ; le corselet est noir ; l'abdomen est noirâtre et les pates sont fauves.

Cette araignée se trouve en Europe sur l'ortie.

L'Araignée érythrine, *Aranea erythrina.*

G. *Dysdère.* LATR.

Cette espèce est d'un rouge assez vif, avec les pates un peu plus claires, et l'abdomen d'un gris de souris un peu rougeâtre, ou jaunâtre, luisant, soyeux, très mou ; les mandibules sont très avancées. Cette araignée pique fortement.

On la trouve aux environs de Paris, sous les pierres.

L'Araignée de Durand, *Aranea Durandii.*

G. *Clotho.* LATR.

Son corselet est brun et bordé de jaune pâle. L'abdomen est noir avec cinq taches rouges ; les pates sont d'un brun marron.

On la trouve aux environs de Montpellier ; elle fait son nid entre les pierres.

L'Araignée de Sulzer, *Aranea Sulzeri.*

G. *Atype.* LATR.

Son corps est long d'environ huit lignes, noirâtre. Cette araignée se creuse, dans les terrains en pente, et couverts de gazon, un boyau cylindrique profond, long de sept à huit pouces ; elle se file un tuyau de soie blanche de la même forme et des mêmes dimensions. Le cocon est fixé avec de la soie par les deux bouts au fond de ce tuyau.

On trouve cette espèce aux environs de Paris.

Le genre *Ériodon* de M. Latreille ne se

compose que d'une seule espèce rapportée de la Nouvelle-Hollande, et qu'il a nommée *eriodon occatorius*. Sa lèvre s'avance entre les mâchoires ; son corps est noir et long d'un pouce.

CCXX^e GENRE.

GALÉODE.

Caractères génériques. Deux antennules filiformes, allongées, composées de quatre articles presque égaux ; le dernier, dans l'un des deux sexes, est terminé par un petit bouton, et dans l'autre, par un ongle très petit. — Bouche munie de mandibules, de mâchoires et d'une lèvre inférieure. — Deux yeux. — Abdomen joint au corselet.

Ce genre, établi par M. Olivier, est composé de deux insectes que Pallas et M. Fabricius ont confondus avec les faucheurs *phalangium*. Ne connaissant point ces insectes, qui habitent le cap de Bonne-Espérance, et qui sont très rares dans les collections, nous en donnerons la description d'après M. Olivier.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, de deux an-

tennules, et d'une lèvre inférieure. On n'aperçoit aucune lèvre supérieure.

Les mandibules sont très grosses, renflées, rapprochées à leur base, terminées en pinces, et insérées à la partie antérieure de la tête; la pince est arquée, très forte, cornée, armée de plusieurs dents aiguës, et garnie de poils roides, serrés; elle est formée de deux pièces, dont l'une, supérieure, est fixe, et l'autre, inférieure, est mobile.

Les mâchoires sont assez grosses, coriacées, simples, ciliées à leur partie interne : elles sont insérées au-dessous des mandibules.

Les antennules sont filiformes, à peu près de la longueur des pates, et composées de quatre articles presque égaux; le dernier article est terminé dans l'un des deux sexes par un petit bouton vésiculeux, et dans l'autre, par un ongle très petit.

La lèvre inférieure est divisée en deux; les divisions sont pointues, coriacées, et munies à leur base externe d'une autre petite pièce coriacée, velue.

La tête n'est point distincte du corselet: on aperçoit à sa partie antérieure et supérieure une petite élévation, sur laquelle sont placés les deux yeux de l'insecte.

L'abdomen est ovale, oblong, muni de plusieurs anneaux, intimement joint au corselet, quoique distinct.

Les pates, plus courtes que dans les araignées, sont composées de la hanche, de la cuisse et de la jambe, unies entre elles par une pièce intermédiaire; les tarses sont composés de cinq articles, et terminés par deux petits ongles crochus.

Les galéodes, dit M. Olivier, pourraient peut-être fournir des faits intéressans, s'ils avaient pu fixer l'attention suivie de quelques naturalistes; mais les seuls insectes de ce genre que nous connaissons étant étrangers et originaires d'Afrique, leur histoire attend encore un observateur qui veuille se donner la peine de l'écrire sur les lieux. Nous dirons seulement, ajoute cet auteur, que les galéodes forment le passage qui lie les araignées aux scorpions; que la conformation des antennules du mâle annonce

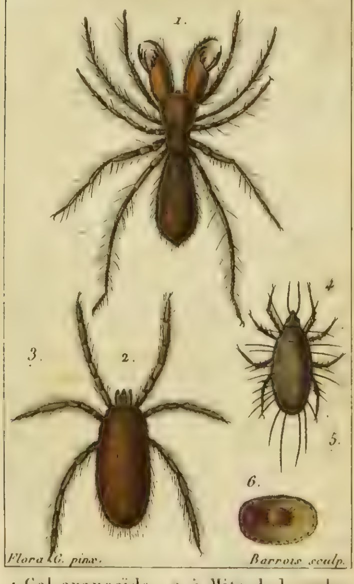
que ses parties sexuelles sont placées comme dans le mâle de l'araignée : enfin, que ces insectes, semblables aux faucheurs et à quelques araignées, ne filent point, et courent dans les champs pour y chercher leur proie.

Le Galéode aranéoïde, *Galeodes araneoides.*

Il a environ dix-huit lignes depuis le bout des mandibules jusqu'à l'extrémité du corps : il est velu, cendré, un peu roussâtre, sans taches; les antennules sont un peu plus longues que les premières pates; les mandibules sont velues, et terminées en pinces crochues dentées ; l'abdomen est ovale, oblong, glabre en dessus, et formé de neuf anneaux.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Cet insecte, selon M. Fabricius, se trouve aussi dans la Russie méridionale, et est très venimeux. *Encyclop. méthod.* Galéod., page 580.



1. Gal araneoïde. 4 5. Mite de la gale.
2. 3. Lepte rouget. 6. Bouton de gale.

CCXXI[e] GENRE.

SCORPION.

Caractères génériques. Deux antennules longues, très grosses, articulées, terminées en pinces, insérées à la base latérale de la bouche. — Bouche munie de mandibules et de mâchoires. — Mandibules courtes, épaisses, terminées en pinces. — Six ou huit yeux. — Abdomen joint au corselet, et terminé par une longue queue articulée et armée d'un aiguillon. — Deux lames dentelées en forme de peigne au-dessous du corps.

Les scorpions ont le corps oblong, lisse, la tête confondue avec le corselet. Celui-ci est plus long que large, convexe, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, couvert d'une peau écailleuse: il a sur le milieu une petite éminence en forme d'arête, de chaque côté de laquelle se trouve un des yeux de l'insecte. Les autres sont placés à la partie antérieure de la tête, sur une ligne transversale : quelques espèces en ont trois de chaque côté; d'autres n'en ont que deux, ce qui fait en tout six

ou huit. Ces derniers sont plus petits que les deux du corselet.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, de deux antennules, et d'une lèvre inférieure.

Les mandibules sont courtes, épaisses, cylindriques, en forme de pinces, terminées par deux ongles arqués très aigus.

Les mâchoires sont courtes, cornées, terminées par un ongle arqué, aigu.

La lèvre est droite, avancée, cornée, bifide, les divisions sont égales, obtuses.

Les antennules sont très longues, en forme de bras, composées de quatre articles; les articles sont cylindriques; le premier est très court, les deux suivans sont presque égaux, garnis de quelques arêtes longitudinales, sur lesquelles sont des pointes et de petits tubercules qui les rendent raboteux. Le dernier, plus gros que les autres, est en forme de pinces; il est renflé dans son milieu, terminé par deux pièces coniques, courbées et pointues, et qu'on peut comparer à des doigts. Ces deux pièces sont dentelées tout le long du côté inté-

rieur. Celle qui se trouve à la partie supérieure est mobile; l'autre, qui est une prolongation de l'article, est immobile. Les antennules sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête en dessous des mâchoires.

L'abdomen est ovale, allongé, convexe tant en dessus qu'en dessous, divisé en sept anneaux couverts à leur partie supérieure d'une plaque écailleuse; le dessous de l'abdomen est garni de deux lames allongées, dont le bord postérieur est garni de plus ou moins de dentelures en forme de dents de peigne : elles sont insérées de chaque côté de la base de l'abdomen, près de l'ouverture de l'anus, qui dans ces insectes est placée dans cette partie près des deux pates postérieures. Selon Redi, quand le scorpion marche, il remue ses deux lames dentelées, comme deux petits ailerons : leur usage n'est pas encore connu. L'abdomen est terminé par une longue queue, qui, dans quelques espèces, est environ de la longueur du corps, dans d'autres, un peu plus courte, et souvent beaucoup plus lon-

gue que le corps : elle est composée de six articles presque cylindriques ; les quatre premiers sont d'égale longueur ; le cinquième est un peu plus allongé ; le dernier en masse, ovale, terminé par un aiguillon assez long, un peu arqué, très pointu ; cette queue est mobile en tout sens, à la volonté de l'insecte.

Les pates, au nombre de huit, sont de longueur moyenne, presque égales ; les postérieures sont les plus longues, les antérieures les plus courtes : elles sont terminées par deux ongles crochus, et elles ont leur insertion en dessous du corselet.

Les scorpions varient beaucoup par la grandeur ; ceux qu'on trouve en Europe n'ont guère plus d'un pouce de longueur ; mais il y en a dans l'Inde qui ont quatre à cinq pouces. Ils habitent les pays chauds des deux mondes ; on n'en trouve point dans le Nord, ni même dans les pays tempérés. On les croit des insectes très venimeux, et dont les piqûres causent des douleurs très vives, et souvent même la mort. Avant de parler des effets que pro-

duit la liqueur qu'ils introduisent dans les blessures qu'ils font avec leur aiguillon, nous allons examiner la partie qui la contient.

Nous avons dit que la queue du scorpion est terminée par un article de forme ovale, qui finit en pointe très fine; Maupertuis a comparé cet article à une petite fiole dont l'aiguillon est le col. Dans quelques espèces, cet article est lisse; dans d'autres, il est fortement chagriné; dans quelques autres, il est accompagné en dessus et en dessous d'un appendice dur et pointu. L'aiguillon, qui a la forme d'un grand crochet, qui est recourbé en arc et très pointu, a, près de son extrémité, deux petits trous, un de chaque côté. C'est par ces deux trous que le scorpion verse dans la plaie que vient de faire son aiguillon, la liqueur qui est renfermée dans le dernier article de sa queue; cette liqueur est transparente, et quelquefois est venimeuse.

Soit que le scorpion marche, ou qu'il se tienne en repos, il porte ordinairement sa

queue retroussée, ou recourbée en arc vers sa tête. Dans cette position, l'aiguillon, dont la pointe se trouve dirigée en haut, est toujours prêt à piquer les animaux ou les insectes dont il veut se saisir pour en faire sa proie.

Il paraît que les scorpions qui se trouvent dans la Toscane ne sont point venimeux : on a vu souvent des paysans les toucher et s'en laisser piquer, sans en ressentir aucune incommodité; mais les essais de Redi prouvent que ceux d'Afrique le sont quelquefois. Cet auteur et Maupertuis ont fait plusieurs expériences sur l'effet du venin de ceux de Tunis et des environs de Montpellier. De jeunes pigeons, piqués par les premiers, moururent dans des convulsions et des vertiges cinq heures après avoir été piqués. Cependant il est arrivé quelquefois que d'autres n'ont éprouvé aucun mal des blessures qu'ils ont reçues ; ce que Redi a attribué à l'épuisement du scorpion, qui semblait avoir besoin de reprendre des forces, pour pouvoir empoisonner la plaie, et

il en a eu la preuve dans une nouvelle expérience qu'il a faite, après avoir laissé reposer le scorpion pendant une nuit.

Maupertuis, dans ses expériences, fit piquer plusieurs chiens et trois poulets par des scorpions du Languedoc; mais il ne mourut de tous ces animaux qu'un seul chien, qui avait reçu à la partie du ventre qui est sans poils, trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un scorpion irrité; tous les autres chiens, et même les poulets, malgré la fureur et les coups multipliés de ces insectes récemment pris à la campagne, n'en souffrirent aucunement. Ce qui prouve que, quoique la piqûre du scorpion soit quelquefois mortelle, elle ne l'est cependant que rarement. L'auteur de cette dernière expérience dit qu'une heure après que le chien fut piqué, il devint très enflé et chancelant; il rendit tout ce qu'il avait dans l'estomac et dans les intestins : il continua pendant trois heures de vomir de temps en temps une espèce de bave visqueuse; son ventre, qui était fort tendu, diminuait après chaque vomissement, et ensuite s'enflait de nou-

veau ; ces alternatives d'enflure et de vomissement durèrent environ trois heures, au bout desquelles les convulsions le prirent ; il mordit la terre, se traîna sur les pates de devant, et enfin mourut cinq heures après avoir été piqué.

Le conte qu'on a débité sur le scorpion, qui, renfermé dans un cercle de charbons allumés, se pique lui-même et se tue quand il sent la chaleur, a été réfuté par Maupertuis, qui a tenté cette expérience ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces insectes sont très cruels ; ils tuent et dévorent leurs petits à mesure qu'ils naissent, et ne s'épargnent pas entre eux. Maupertuis en ayant renfermé ensemble environ un cent, ils se mangèrent presque tous ; en peu de jours il ne lui en resta que quatorze, qui avaient dévoré les autres. Les mouches, les cloportes et d'autres insectes sont leur nourriture ordinaire ; ils paraissent aimer les araignées par-dessus tout. Ils attaquent celles-ci, et se jettent sur elles avec une sorte de fureur. On voit souvent un petit scorpion attaquer et tuer une araignée beau-

coup plus grosse que lui. Il commence d'abord par la saisir avec une de ses antennules, quelquefois avec les deux en même temps; si l'araignée est trop forte pour lui, il la blesse avec son aiguillon qu'il recourbe par-dessus sa tête, et la tue; ensuite il l'apporte avec ses antennules, auprès de sa bouche, et il ne la quitte point qu'il ne l'ait entièrement mangée.

Les scorpions sont vivipares. Redi a fixé le nombre de petits que fait chaque femelle entre vingt-six et quarante; mais ceux dont parle Maupertuis sont plus féconds; il a trouvé dans le corps des femelles qu'il a ouvertes, depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq petits. Ceux qui sont nés chez Redi étaient d'abord d'un blanc de lait, mais ensuite ils devinrent de couleur rousse. Cet auteur ayant ouvert le ventre d'une femelle, y trouva les petits comme enfilés ou suspendus à un long fil; mais chacun d'eux était renfermé dans une membrane très mince. Swammerdam croit que ce fil est une espèce d'ovaire. Degéer a trouvé dans le ventre d'une femelle un grand nombre

d'œufs, d'une forme oblongue : ils y étaient placés sur trois rangées à la file les uns des autres. Ainsi il paraît que la propagation de ces insectes commence par des œufs, qui éclosent dans le ventre de la mère, qui ensuite met au jour les petits vivans.

Les femelles se distinguent aisément des mâles par la grosseur de leur corps ; mais on ne connaît point encore les parties sexuelles de ces insectes, ni comment se fait leur accouplement : il doit être bien singulier, et ne doit pas se faire sans de grandes précautions d'après la guerre qu'ils se font entre eux.

On connaît huit ou dix espèces de ces insectes ; elles sont presque toutes exotiques.

Le Scorpion d'Afrique, *Scorpio Afer.*

Il est un des plus grands de ce genre ; le corps a environ deux pouces et demi de longueur, et la queue un pouce. Il est d'un brun marron luisant, avec les plaques écailleuses du ventre, les articulations des pates et des antennules blanches. Les lames en

peigne sont blanches et garnies chacune de treize dents. Les yeux, au nombre de huit, sont placés deux sur le milieu de la tête, et trois de chaque côté de sa partie antérieure. Les articles des antennules sont angulaires et garnis d'arêtes élevées et dentées; le quatrième article a en dessous une grosse épine courte assez forte; le dernier ou la serre est grosse, ovale, un peu aplatie, garnie de plusieurs tubercules qui la font paraître chagrinée. Les quatre premiers nœuds de la queue sont gros, courts, garnis d'arêtes dentées; le cinquième est le plus long de tous; le dernier où se trouve l'aiguillon, qui est long et recourbé, est en forme de boule oblongue, et couvert de plusieurs petits tubercules. Le dernier article des tarses, outre les deux crochets, est garni en dessous de plusieurs petites dents.

On le trouve dans les Indes.

Le Scorpion d'Europe, *Scorpio europeus.*

Il a environ un pouce de longueur de-

puis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue ; le corps est d'un brun marron ; les pates et le dernier article de la queue sont pâles ; les lames, en peigne sont allongées et garnies chacune de dix-huit dentelures ; les yeux, au nombre de huit, sont placés comme dans l'espèce précédente ; les deux du milieu sont plus gros que les autres.

On le trouve dans les pays méridionaux de l'Europe.

CCXXII[e] GENRE.

FAUCHEUR.

Caractères génériques. Deux antennules allongées, filiformes, courbées, composées de quatre articles, dont le second et le quatrième plus longs que les autres, insérées à la base externe des mâchoires. — Bouche munie de mandibules et de mâchoires. — Mandibules avancées, dures, composées de deux pièces, dont la seconde armée d'une dent mobile en forme de pince. — Deux yeux. — Abdomen confondu avec le corselet, ou très peu distinct.

Les faucheurs ont beaucoup de ressemblance avec les araignées, dont ils dif-

fèrent par les mandibules coudées et terminées en pinces, au lieu que celles des araignées n'ont qu'un crochet mobile; par le corselet joint à l'abdomen, qui dans les araignées en est séparé; par les articulations des tarses, qui sont très nombreux, et enfin, parce qu'ils n'ont que deux yeux, et que les araignées en ont huit.

Les faucheurs, comme tous les insectes de cette section, n'ont point d'antennes. Ils ont la bouche composée de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de deux antennules.

Les mandibules sont avancées, cornées, coudées au milieu, composées de deux pièces, dont la première est cylindrique, la seconde penchée, terminée en pince; la pièce externe de cette pince est mobile: elles sont insérées à la partie antérieure de la tête.

Les mâchoires sont courtes, cylindriques, membraneuses, tronquées, et obtuses à leur extrémité.

La lèvre est courte, arrondie, membra-

neuse, souvent vésiculeuse, divisée en deux parties arrondies à leur extrémité.

Les antennules sont filiformes, un peu plus longues que les mandibules, composées de six articles, dont les trois premiers sont courts, le dernier un peu plus long que les autres, cylindrique, et terminé par un crochet; elles sont insérées au dos des mâchoires.

La tête est confondue avec le corselet; les yeux, au nombre de deux, sont placés à la partie supérieure du corselet, sur une petite éminence.

Le corselet et l'abdomen sont joints ensemble : le premier ne se distingue que parce qu'il donne naissance aux huit pates.

Les pates sont composées de la hanche, d'une petite pièce intermédiaire, de la cuisse, de la jambe, et du tarse, qui est composé d'un grand nombre d'articulations, dont la dernière est terminée par un seul crochet.

Les faucheurs sont des insectes très connus, même par les enfans; ils se font remarquer par la longueur excessive de leurs pa-

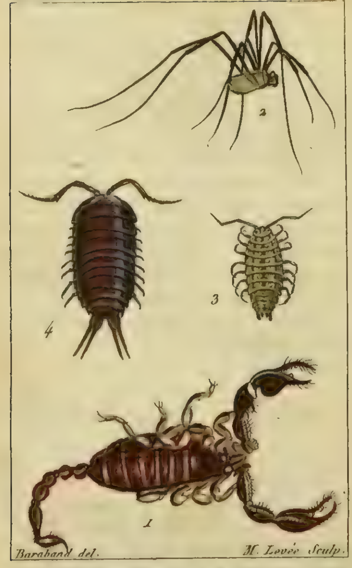
tes ; on les rencontre partout à la campagne, où ils se promènent sur les plantes ; on les trouve aussi dans les maisons, où ils aiment à se tenir accrochés sur les murailles enduites de plâtre. Quand le faucheur marche, il tient son corps élevé à une assez grande distance du plan de position, parce qu'alors ses pates sont courbées en arc; mais lorsqu'il est en repos, ses pates sont étendues en rond et horizontalement sur le même plan, et son ventre y est appuyé. Les pates de ces insectes tiennent peu à leur corps, et s'en détachent facilement : dès qu'on les saisit, ils les laissent dans les doigts pour s'enfuir. Ces pates ont une propriété très remarquable, c'est qu'après être détachées du corps, elles conservent encore du mouvement pendant des heures entières, en se pliant et se dépliant alternativement.

Les faucheurs se nourrissent de mouches et d'autres petits insectes : ils les saisissent avec leurs mandibules, et ensuite les percent et les écrasent pour en tirer leur nourriture; ils se livrent aussi entre eux des combats pour s'entre-tuer, et ordinairement

les plus faibles deviennent la proie des plus forts, qui les sucent.

On distingue facilement le mâle de ces insectes par l'inspection du corps, qui est plus petit que celui des femelles, ainsi que par les pates et les antennes, qui sont plus longues. Degéer dit avoir pressé inutilement le ventre du mâle pour voir la partie sexuelle dont Lister a parlé, et il n'a pas trouvé d'ouverture au milieu, comme le dit cet auteur; mais seulement l'anus à l'extrémité, comme dans la femelle. On ignore comment se fait l'accouplement de ces insectes; on sait que la femelle pond dans la terre, à une certaine distance de sa surface, des œufs de la grosseur d'un grain de sable, parfaitement sphériques, très blancs, couverts d'une peau membraneuse et flexible, et entassés les uns près des autres.

Ce genre est peu nombreux en espèces; on les trouve toutes en Europe. M. Fabricius en a décrit treize, desquelles M. Olivier en a séparé deux, dont l'une forme son genre galéode.



1. Scorpion d'Europe. 3. Cloporte aselle.
2. Faucheur des Murailles. 4. Clo. océanique.

Le Faucheur des murailles, *Phalangium opilio.*

Tout le dessus du corps est d'un brun grisâtre, marqué de traits plus obscurs et de quelques points blanchâtres; le dessous est d'un blanc gris, avec quelques nuances obscures vers les côtés de l'abdomen. Les mandibules et les antennules sont d'un blanc gris : les pates sont d'un gris clair tacheté de brun; les yeux sont placés de chaque côté d'un tubercule lisse.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les champs, le plus ordinairement sur les murailles et sur le tronc des arbres.

Le Faucheur cornu, *Phalangium cornutum.*

Il diffère du précédent en ce que les mandibules forment à leur coude un angle aigu, avancé, un peu élevé; le corps est d'un gris obscur en dessus, un peu plus foncé au milieu; les mandibules, les antennules et le dessous du corps sont blanchâ-

tres ; les pates sont grisâtres, et assez longues.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Faucheur lunulé, *Phalangium lunatum.*

G. *Phryne.* Latr.

Son corps est très aplati, d'un brun rougeâtre, entièrement revêtu d'une peau assez ferme. Le corselet est presque lunulé, ou réniforme. Les palpes sont en forme de bras ou de serres, très épineux, sans aucun appendice au bout relatif aux différences sexuelles : ils sont presque trois fois plus longs que le corps. Les deux pieds antérieurs sont très longs, antenniformes, et terminés par un tarse presque sétiforme, fort long, et composé d'un grand nombre d'articles, sans crochets au bout.

On trouve cette espèce aux Indes orientales. Elle atteint quelquefois près d'un pouce de long.

Le Faucheur réniforme, *Phalangium reniforme.*

G. *Phryne.* Latr.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, elle est aussi grande, n'en diffère que parce que ses palpes sont de la longueur du corps, avec les second et troisième articles comprimés, armés au côté interne d'épines.

On le trouve à Cayenne.

Le Faucheur à queue, *Phalangium caudatum.*

G. *Théliphone.* Latr.

Cette arachnide a le corps plus allongé que les précédentes; elle a un pouce de long; son corps est d'un brun marron, aplati; le corselet est oblong, rétréci en avant. On voit sur son milieu une impression longitudinale. Les pates antérieures sont allongées comme dans les phrynes. Leurs palpes sont très forts, de la longueur

de la moitié du corps, et terminés par une pince courte. L'article qui précède la pince a, en dessus, une forte pointe. Les trois paires de pates postérieures sont beaucoup plus courtes que les antérieures ; elles sont terminées par un tarse de quatre articles, dont le dernier porte deux crochets. Ces pates sont d'un ferrugineux plus foncé vers le corps. L'abdomen est aplati, en ovale allongé ; il est terminé par une longue queue grêle et composée d'un grand nombre de petits articles cylindriques.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique-méridionale, à Cayenne, aux Antilles, etc. On la nomme *vinaigrier*, parce qu'elle répand une odeur acide.

CINQUIÈME DIVISION.

MYRIAPODES.

CCXXIII^e GENRE.

CLOPORTE.

Ce genre appartient à l'ordre des crustacés.

CCXXIVe GENRE.

IULE.

Caractères génériques. **Deux antennules courtes, filiformes, presque en masse, composées de sept articles, dont le pénultième un peu plus gros que les autres, et le dernier plus petit, arrondi à son extrémité. — Bouche munie de mandibules et de mâchoires très petites, et de deux antennules courtes, filiformes, insérées entre les mandibules et les mâchoires. — Corps composé de plusieurs anneaux sans appendices. — Deux paires de pates à chaque anneau; nombre des pates indéterminé.**

On distingue les iules des scolopendres, avec lesquelles ils ont quelques rapports, par les antennes que celles-ci ont longues, sétacées ; par deux grands crochets placés au-devant de la bouche, et par les pates, dont elles n'ont qu'une paire à chaque anneau.

Les antennes des iules sont filiformes, un peu plus longues que la tête ; composées de sept articles, dont le pénultième est un peu plus gros que les autres, et le dernier, petit, très court.

La bouche est composée de plusieurs pièces peu distinctes ; les mandibules sont courtes, épaisses ; elles ont leur bord intérieur en scie, et leur extrémité bifide. Les mâchoires sont courtes, membraneuses, filiformes, entières ; la lèvre supérieure est courte, petite, presque crustacée ; la lèvre inférieure est grande, avancée, membraneuse, arrondie, échancrée et crénelée à son extrémité ; les antennules, au nombre de deux, sont courtes, filiformes, de quatre articles, dont le second est long, le dernier ovale : elles sont insérées entre les mandibules et les mâchoires.

La tête est arrondie, de la largeur du corps ; les yeux sont petits, globuleux, placés de chaque côté de la tête.

Le corps est allongé, cylindrique, divisé en un très grand nombre d'anneaux, terminé en cône plus ou moins pointu, aplati dans quelques espèces.

Les pates sont placées tout le long du dessous du corps, sur deux rangs, depuis la tête jusqu'au derrière : elles sont très courtes, divisées en articulations, et assez semblables

aux pates écailleuses des chenilles; elles sont coniques, très pointues au bout, et terminées par un petit crochet. Sur chaque anneau du corps, excepté les trois derniers ou ceux de la queue, qui en sont dépourvus, il y en a toujours deux paires, ce qui porte leur nombre à plus de deux cents dans quelques espèces.

Le corps des iules est couvert d'une peau écailleuse très lisse, et il varie par le nombre des articulations. Dans quelques espèces, il n'est composé que de vingt anneaux; dans d'autres, de cinquante, et dans quelques autres, de plus de cent. On a nommé autrefois ces insectes *mille-pieds*, à cause du grand nombre de leurs pates; mais cette quantité de pates ne les rend pas plus agiles; ils marchent, au contraire, très lentement, et semblent glisser comme les vers de terre. En marchant, ils font agir leurs pates l'une après l'autre régulièrement et successivement, et chaque rangée forme une espèce d'ondulation; ils agitent aussi leurs antennes, et semblent s'en servir pour tâter le terrain et les corps sur lesquels ils mar-

chent. Sans leurs pates, on prendrait les iules à corps cylindrique, lorsqu'ils sont en repos, pour de petits serpens, parce qu'ordinairement ils sont repliés sur eux-mêmes, ayant le corps roulé en cercle ou en spirale, et leur tête au milieu. Ces insectes se tiennent le plus souvent dans la terre, sous les pierres et dans d'autres lieux sombres et humides. On croit qu'ils se nourrissent de terreau ; cependant Degéer en a vu un ronger une larve de mouche, et la manger en partie.

Les iules sont ovipares, et la femelle pond dans la terre un grand nombre d'œufs, d'où sortent ensuite des petits très remarquables. Ces petits, selon Degéer, n'ont, en sortant de l'œuf, que six pates attachées aux premiers anneaux, au plus; mais en quatre jours de temps, il leur vient quatre autres paires de pates, quelques anneaux à la partie postérieure ; et leurs antennes, qui d'abord n'ont que quatre articulations, augmentent de deux autres. Cet auteur n'a aperçu aucune dépouille auprès de ces insectes, qui prouvât qu'ils eussent changé de

peau. Cependant il est très probable que tous ces changemens n'ont pu avoir lieu que par mue. D'après ces observations, il paraîtrait que les iules n'acquièrent toutes leurs pates et le nombre d'anneaux que doit avoir leur corps qu'à mesure qu'ils croissent, et en changeant de peau; car tous les changemens qui arrivent à la figure des insectes, ne se font ordinairement que par le moyen d'une mue : c'est ainsi qu'une chenille velue devient souvent demi-velue et même rase; qu'une chenille devient chrysalide, et la chrysalide papillon. Ce serait un fait bien singulier, qu'un insecte acquît de nouveaux membres aussi essentiels que le sont les pates, sans changer de peau. Ainsi, il y a tout lieu de croire que les pates ne sont survenues à ces iules qu'après une mue, et que la vieille dépouille, par sa petitesse, aura échappé aux yeux de notre observateur. Nous avons dit ailleurs que les jeunes araignées changent de peau peu de jours après qu'elles sont sorties de l'œuf, peut-être qu'il en arrive autant aux jeunes iules.

Les insectes de ce genre diffèrent beaucoup entre eux par la grandeur : ceux d'Europe n'ont guère que seize ou dix-huit lignes, au lieu que ceux des Indes ont jusqu'à six pouces de longueur. On ne connaît que vingt à vingt-quatre espèces d'iules, dont le plus grand nombre se trouve en Europe. On les a divisés en trois familles, d'après la forme de leur corps.

PREMIÈRE FAMILLE.

Corps ovale.

L'Iule ovale, *Iulus ovalis*.

G. *Glomeris*. Latr.

Il a environ un pouce de long : le corps est ovale, glabre, d'un jaune obscur, un peu livide, et composé de douze anneaux; la tête est obtuse, parsemée de points enfoncés; les pates sont au nombre de vingt paires, et terminées par un ongle crochu.

On le trouve dans l'Océan européen.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corps allongé, cylindrique.

L'Iule terrestre, *Iulus terrestris*.

Il varie beaucoup pour la grandeur : le corps est obscur, avec deux raies longitudinales moins foncées tout le long du dos ; les pates sont blanchâtres, au nombre de cent de chaque côté ; le dernier anneau est terminé en pointe.

On le trouve en Europe, dans les chemins, sur les arbres.

TROISIÈME FAMILLE.

Corps allongé, déprimé.

L'Iule plane, *Iulus complanatus*.

G. *Polydesme*. Latr.

Il a environ neuf lignes de long : le corps est cendré, comprimé, un peu raboteux, avec une élévation latérale aiguë sur chaque anneau, et dont la pointe est tournée vers

le bord postérieur de ces anneaux; l'extrémité du corps est pointue; les pates sont au nombre de trente paires.

On le trouve en Europe, sous les pierres, dans les lieux frais et humides.

L'Iule Lagure, *Iulus Lagurus*.

G. *Pollyxène*. Latr.

Il est très petit : la tête est noire, le corps brun, composé de dix anneaux; il est terminé par deux appendices velus, blancs, en forme de pinceaux. Les anneaux ont de chaque côté des touffes ou aigrettes de poils cachant entièrement les pates, qui sont au nombre de douze paires, deux paires sur chaque anneau.

On le trouve en Europe, sous les mousses et sous l'écorce des arbres.

CCXXV^e GENRE.

SCOLOPENDRE.

Caractères génériques. Deux antennes sétacées; articles nombreux. — Bouche munie de mandibules et de deux antennules assez longues. — Deux crochets longs, recourbés, très aigus, insérés audessus de la bouche. — Corps composé de plusieurs anneaux sans appendices. — Une paire de pates à chaque anneau terminé par un onglet simple.

Les scolopendres ont beaucoup de rapports avec les iules; elles ont, comme eux, le corps allongé et un grand nombre de pates; mais elles en diffèrent par leurs antennes longues et sétacées, par les pates au nombre de deux seulement à chaque anneau, et par les deux crochets placés en dessous de la bouche; tous ces caractères les distinguent des iules, dont les antennes sont filiformes, un peu renflées par le bout, et qui ont deux paires de pates à chaque anneau.

Les antennes égalent le tiers du corps en longueur; elles sont divisées en un grand

nombre d'articles, qui diminuent insensiblement de grosseur depuis leur origine jusqu'à l'extrémité, et elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, assez rapprochées à leur base.

La tête est ovale, aplatie, un peu plus large que le corps, dont elle n'est séparée que par une légère incision. Les yeux sont ovales, composés de plusieurs petits grains hémisphériques très luisans, en forme de tubercules; ils sont placés de chaque côté de la tête.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux antennules, d'une lèvre inférieure, et de deux grands crochets.

Les mandibules sont grandes, avancées, cornées, arquées, très pointues à l'extrémité, sans dentelures; les antennules sont assez longues, comprimées, de quatre articles, dont le second est très long et le dernier très pointu, en forme d'alêne: elles sont insérées entre les mandibules et la lèvre: celle-ci est courte, cornée, avancée, divisée en deux à l'extrémité, et ses divisions sont arrondies et dentées.

Les crochets sont très grands, coniques, arqués, articulés et renflés à leur base, terminés en pointe recourbée très aiguë ; ils sont attachés à la lèvre inférieure, en dessous de la bouche.

Le corps est allongé, peu large, aplati tant en dessus qu'en dessous, composé de plus ou moins d'anneaux; on ne le distingue point du corselet, et il est, ainsi que la tête, couvert d'une peau lisse, dure et écailleuse.

Les pates sont coniques, composées de cinq articles terminés par un ongle crochu; elles sont attachées par paires de chaque côté des anneaux sur deux lignes longitudinales, et chaque anneau n'en a jamais qu'une seule paire; les deux postérieures sont plus grosses et plus longues que les autres. Leur nombre varie : quelques espèces n'en ont que trente, d'autres quarante-deux, quelques unes quarante-six, d'autres cent huit, enfin quelques autres plus de deux cents.

Les scolopendres varient beaucoup par la grandeur. Les plus grandes de celles d'Eu-

rope ont environ deux pouces de longueur et une demi-ligne de largeur ; les autres sont plus courtes et de moitié plus larges ; mais celles des Indes ont jusqu'à cinq pouces de longueur et un demi-pouce de largeur. Elles sont connues sous le nom de *mille-pieds*, nom qui leur a été donné à cause du nombre de leurs pates. Quelques auteurs les ont aussi appelées malfaisantes, parce qu'elles pincent assez fort avec leurs crochets. Elles vivent dans la terre, dans le vieux bois pourri, sous les pierres, et dans d'autres endroits humides. Elles évitent le soleil, dont la chaleur les fait mourir lorsqu'elles y sont exposées trop long-temps. Elles se nourrissent de vers de terre et d'insectes vivans, qu'elles saisissent et percent avec leurs crochets ; comme ces insectes meurent très promptement de leurs blessures, on a cru que les scolopendres étaient très venimeuses. Il est vrai que quand on les prend, elles écartent aussitôt leurs crochets, avec lesquels elles tâchent de mordre, et que leurs blessures causent, dans l'endroit mordu, une enflure qui paraît légèrement venimeuse ;

mais au rapport des voyageurs, la morsure des grandes scolopendres des Indes, qui vivent assez habituellement dans les maisons, quoique beaucoup plus douloureuse que la piqûre des scorpions, n'est cependant pas mortelle. Leuwenhoek, qui a examiné au microscope les crochets de ces insectes, a trouvé, près de leur pointe, une ouverture qui communique à une cavité allongée, qui s'étend jusqu'à l'extrémité des crochets, et il croit que c'est par cette ouverture que la scolopendre verse dans la plaie quelque liqueur âcre et venimeuse, qui cause la douleur vive qu'on ressent après avoir été mordu. M. Forsskal a observé que la scolopendre s'accroche si fort à la peau de la main par les ongles de toutes ses pates, qu'il est très difficile de l'en arracher, et que, pour la chasser sans danger, il faut l'approcher d'un fer chaud.

Ces insectes sont très vifs et courent avec beaucoup d'agilité; en marchant, ils font agir leurs pates successivement les unes après les autres, et leur corps forme des ondulations et des sinuosités comme celui

des serpens. On ignore comment ils se reproduisent, mais on sait qu'ils muent et se défont de leur peau, à peu près de même que les cloportes. Les pays étrangers en fournissent plusieurs espèces, et on en trouve aussi quelques unes en Europe.

On connaît douze à quinze espèces de ces insectes, dont sept exotiques.

La Scolopendre aranéoïde, *Scolopendra coleoptrata.*

G. *Scutigère.* Latr.

Elle a quatorze paires de pates. Son corps est d'un jaune roussâtre, avec trois lignes d'un noir bleuâtre le long du dos, et des fascies de la même couleur sur les cuisses.

On la trouve dans les environs de Paris. Elle est rare.

La Scolopendre fourchue, *Scolopendra forficata.*

G. *Lithobie.* LATR.

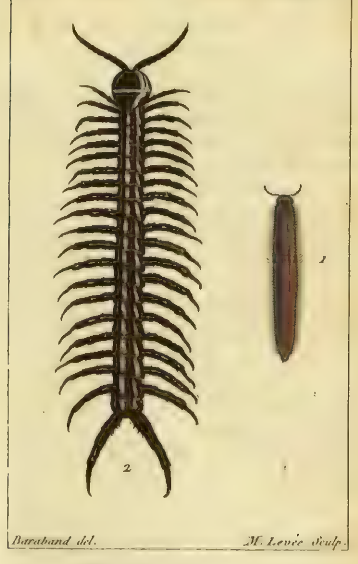
Elle est longue d'environ un pouce, d'un brun roux luisant en dessus, un peu moins foncé en dessous : les antennes, qui égalent le tiers du corps en longueur, sont composées d'un grand nombre d'articles; le corps est aplati, divisé en quinze anneaux; les pates, au nombre de trente, sont placées quinze de chaque côté, les deux dernières sont plus longues et plus grosses que les autres, et forment une espèce de queue fourchue. Elle est de couleur testacée.

On la trouve en Amérique, en Europe, sur la terre, sous les pierres, sous les pots à fleurs et les caisses, dans les jardins. Elle court fort vite, et quelquefois en serpentant.

La Scolopendre mordante, *Scolopendra morsitans*.

Cette scolopendre, la plus grande de ce genre, a cinq pouces de long et un demi-pouce de large : elle est de couleur brune foncée ; le corps est très allongé, divisé en vingt-un anneaux, convexe en dessus, aplati en dessous, et chaque anneau est couvert d'une plaque dure écailleuse ; la tête est ovale, très aplatie, un peu plus large que le corps. Les antennes sont deux fois plus longues que la tête, et composées de quinze ou seize articles ; les pates, au nombre de quarante-deux, sont placées une de chaque côté des anneaux ; les deux dernières sont un peu plus longues que les autres, et dirigées en arrière.

On la trouve aux Indes orientales, et en Amérique.



Baraband del. *M. Levée Sculp.*

1. Iule terrestre.
2. Scolopendre Mordante.

La Scolopendre ferrugineuse, *Scolopendra ferruginea.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente par les formes et les couleurs, mais elle est beaucoup plus petite, n'ayant que deux pouces et demi de long sur trois lignes de large; ses antennes, composées de dix-huit à vingt articles cylindriques, sont deux fois plus longues que la tête; le corps est composé de vingt-trois anneaux, dont le second et le quatrième sont fort courts : les pates sont fauves, au nombre de quarante-six, et placées de chaque côté des anneaux; les deux postérieures sont beaucoup plus longues que les autres, et dirigées en arrière. On la trouve en Afrique.

La Scolopendre électrique, *Scolopendra electrica.*

Elle a huit à neuf lignes de longueur et une demi-ligne de largeur : le corps est aplati tant en dessus qu'en dessous, de cou-

leur fauve, avec une ligne noire sur le milieu; les pates, au nombre de cent quarante, sont placées soixante-dix de chaque côté; les antennes sont composées de dix-sept articles, et le corps est divisé en autant d'anneaux qu'il y a de paires de pates.

On la trouve en Europe, sur la terre, dans laquelle elle s'enfonce. La nuit, son corps paraît quelquefois lumineux.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

ORDRE DEUXIÈME.
LES COLÉOPTÈRES.

CARACTÈRES DES GENRES
DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES.

PREMIÈRE SECTION.

Cinq articles aux tarses.

G. *Lucane*.

Antennes en masse; dix articles, dont le premier très long, les autres courts et égaux; les quatre derniers en masse feuilletée d'un seul côté.

Quatre antennules filiformes inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier beaucoup plus longs ; les postérieures de trois, dont le premier très court, et le dernier long et renflé.

Mandibules allongées et dentées.

Jambes antérieures dentées.

G. *Passale.*

Antennes arquées de dix articles, le premier plus long que les autres, les six suivans arrondis, les trois derniers en masse feuilletée d'un seul côté.

Quatre antennules courtes ; les antérieures composées de quatre articles, le premier court et petit, les deux suivans presque égaux, le dernier un peu plus long que les autres, arrondi à l'extrémité ; les postérieures de trois, dont le premier petit, le second un peu arqué, gros, le dernier petit, ovale, allongé.

Mandibules un peu plus courtes que la tête, armées de dents, terminées par trois dentelures.

Jambes antérieures dentées.
Corps allongé, déprimé.

G. *Léthrus*.

Antennes en masse; neuf articles, dont le premier long, presque cylindrique, les suivans filiformes, un peu grenus, le dernier en masse solide, coupé à son extrémité.

Quatre antennules; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

G. *Sindendron*.

Antennes de neuf articles; les trois derniers en masse.

Quatre antennules, les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.
Corps allongé, cylindrique.

G. *Scarabée*.

Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus long et plus gros que

les autres, les trois derniers en masse obtuse, feuilletée.

Quatre antennules filiformes, courtes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois presque égaux.

Jambes antérieures dentées.

G. *Trox*.

Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier est gros et velu, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules courtes, un peu en masse; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Tête presque entièrement cachée dans le corselet.

G. *Hanneton*.

Antennes en masse allongée, feuilletée; dix articles, dont le premier gros et presque sphérique.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, com-

posées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois.

Jambes antérieures, avec deux petites dentelures.

G. *Cétoine.*

Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus gros, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier allongé; les postérieures de trois.

Mandibules presque membraneuses, peu apparentes.

Jambes antérieures dentées.

Pièce triangulaire, plus ou moins distincte, à la base extérieure des élytres.

G. *Trichie.*

Antennes de dix articles; le premier gros, velu; les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Corps court, ramassé; élytres courtes.

G. *Hexodon.*

Antennes de onze articles; le premier gros, velu, renflé à l'extrémité; les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier très petit, le dernier allongé; les postérieures courtes, de trois articles, le premier et le second égaux et coniques, le dernier ovale, allongé.

Jambes antérieures dentées.

Corps arrondi, plat en dessous.

G. *Escarbot.*

Antennes coudées, en masse; onze articles, dont le premier très long, les autres courts et globuleux, les trois derniers en masse solide, ovale.

Quatre antennules presque filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier obtus; les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Tête petite, un peu cachée dans le corselet.

G. *Dermeste.*

Antennes courtes, en masse; premier article plus gros, les autres égaux, presque globuleux, les trois derniers en masse perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles égaux, les postérieures de trois.

Jambes simples, sans dentelures.

G. *Tétratome.*

Antennes en masse; les premiers articles petits, arrondis, les quatre derniers larges, aplatis.

Quatre antennules inégales; les antérieures longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse ovale, allongée; les postérieures courtes, de trois articles.

Jambes simples, sans dentelures.

Corselet bordé.

G. *Nécrophore.*

Antennes en masse; premier article, gros et assez long, les autres courts et presque globuleux; les quatre derniers très gros, aplatis, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres.

Corselet bordé, aplati.

G. *Bouclier.*

Antennes en masse; premier article assez long, les autres courts et égaux, les quatre derniers un peu plus gros, en masse perfoliée, le dernier ovale.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit, et le second gros et conique; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres.

Corselet et élytres bordés.

G. *Nitidule.*

Antennes en masse; articles courts, presque égaux; les trois derniers très gros, aplatis, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, et les postérieures de trois.

Corselet et élytres un peu bordés.

G. *Byrrhe.*

Antennes courtes, en masse; articles courts et grenus; les six derniers en masse perfoliée, aplatis, et grossissant insensiblement.

Quatre antennules égales, presque en masse; le dernier article ovale et plus gros; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Jambes comprimées.

G. *Anthrène.*

Antennes courtes, en masse; articles presque égaux, les trois derniers en masse solide, un peu comprimée.

Quatre antennules cylindriques, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Corps ovale, presque arrondi.

G. *Sphéridie.*

Antennes courtes, en masse; articles égaux, presque arrondis; les quatre derniers plus gros, en masse perfoliée, le dernier plus petit et ovale.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures très courtes, composées de trois.

Jambes épineuses.

Corps ovale, presque hémisphérique.

G. *Vrillette.*

Antennes filiformes, légèrement en masse; les trois derniers articles un peu plus gros et plus longs, presque ovales, amincis à leur base.

Quatre antennules égales, terminées en masse; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Tête enfoncée dans le corselet.

Corselet convexe, un peu bordé.

G. *Ptine.*

Antennes longues, filiformes ; articles presque égaux, un peu coniques.

Quatre antennules égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Corselet relevé en bosse.

G. *Ptilin.*

Antennes pectinées d'un seul côté, composées de onze articles, dont le premier et le second sont simples, les autres terminés latéralement par un long appendice.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième coniques, le dernier allongé, pointu ; les postérieures de trois articles, le premier petit, le second conique, le dernier allongé.

Corps convexe, cylindrique.

Tête un peu enfoncée dans le corselet.

G. *Ips.*

Antennes droites, en masse; articles presque sphériques et égaux, les trois derniers plus gros, aplatis et perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe.

Quatre antennules très courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième arrondis, le dernier ovale; les postérieures, de trois articles presque égaux, le dernier ovale, un peu renflé.

Corps allongé, presque parallélipipède.

Premier article des tarses très court, et plus petit que les autres.

G. *Lyctus.*

Antennes terminées par une masse solide, composée de deux ou trois articles plus gros.

Quatre antennules filiformes, très courtes.

Corps allongé, déprimé; corselet souvent étroit.

G. *Micétophage.*

Antennes grossissant insensiblement ; articles un peu perfoliés.

Quatre antennules ; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Corps ovale, convexe ; tête petite.

G. *Hypophlée.*

Antennes plus grosses vers leur extrémité, en masse perfoliée.

Quatre antennules presque filiformes ; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Corps allongé, cylindrique.

G. *Trogossite.*

Antennes courtes, composées de onze articles ; le premier gros, les suivans grenus, les trois derniers distincts, un peu en masse.

Quatre antennules presque égales ; les antérieures de quatre articles, le premier très court, les deux suivans égaux et coniques, le dernier très gros ; les postérieures

de trois articles, le premier petit, le dernier assez gros.

Corps allongé, légèrement déprimé.

G. *Scaphidie.*

Antennes de onze articles; les six premiers minces, allongés, les cinq derniers en masse allongée, perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Tête petite, un peu enfoncée dans le corselet.

G. *Mélyre.*

Antennes filiformes, un peu en scie, presque de la longueur du corselet; onze articles; le premier assez gros, le second petit, le troisième allongé, les autres égaux.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles; les postérieures courtes, de trois articles.

Tête avancée, un peu inclinée.

G. *Tille.*

Antennes en scie, de onze articles; le premier un peu renflé.

Quatre antennules inégales; les antérieures filiformes, de quatre articles; les postérieures de trois articles, le dernier grand, sécuriforme.

Corps allongé.

G. *Drile.*

Antennes pectinées, de onze articles; premier article court, un peu renflé, le second petit, arrondi, le troisième triangulaire, les autres pectinés.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, de quatre articles; les postérieures de trois articles, velus, presque égaux.

Tête courte, presque aussi large que le corselet.

G. *Omalyse.*

Antennes filiformes; articles presque cylindriques; le second et le troisième presque globuleux.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, presque globuleux; les postérieures de trois articles égaux.

Corselet un peu aplati, terminé postérieurement en deux angles aigus.

G. *Lymexylon.*

Antennes filiformes; articles presque globuleux; les trois premiers plus petits, le dernier terminé en pointe allongée, mousse.

Quatre antennules inégales, presque en masse; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, dont le dernier plus gros; les postérieures courtes, obtuses, composées de trois articles.

Tarses filiformes.

Corps allongé.

G. *Téléphore.*

Antennes filiformes; articles cylindriques égaux, le second beaucoup plus court.

Quatre antennules inégales, sécuriformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles; les postérieures de

trois, le dernier article dilaté, comprimé, triangulaire, en forme de hache.

Côtés du ventre plissés et à papilles.

Corselet plat, légèrement bordé.

G. *Malachie*.

Antennes filiformes, presque en scie; le premier article gros et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles égaux, presque cylindriques; les postérieures de trois.

Vésicules cachées de chaque côté de la poitrine et du ventre.

G. *Lampyre*.

Antennes filiformes; articles égaux, presque cylindriques, le premier un peu plus gros.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Corselet grand, aplati, cachant la tête par un large rebord.

G. *Lycus.*

Antennes filiformes, comprimées, souvent en scie; premier article plus petit et arrondi.

Quatre antennules inégales, un peu plus grosses à leur extrémité; le dernier article large, comprimé, presque triangulaire; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Tête étroite, plus ou moins allongée.

Corselet aplati, un peu bordé.

G. *Colliure.*

Antennes filiformes, de onze articles, le premier un peu plus gros et plus long que les autres.

Quatre antennules filiformes.....

Tête conique, déliée par-derrière; yeux saillans.

Corselet étroit, long et cylindrique.

G. *Mélasis.*

Antennes pectinées d'un seul côté, de la longueur du corselet, composées de onze

articles; le premier long, les deux suivans simples, courts, les autres latéralement prolongés.

Quatre antennules; les antérieures une fois plus longues, le premier article petit, les deux suivans arrondis, le dernier un peu plus gros et ovale; les postérieures filiformes, courtes, de trois articles.

Tête assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet.

Corps allongé, cylindrique.

G. *Cébrion.*

Antennes filiformes, presque en scie, composées de onze articles, le second et le troisième très courts.

Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier court, les autres égaux; les postérieures de trois articles, le premier court, les autres égaux.

Tête courte, corps oblong.

G. *Taupin.*

Antennes filiformes, en scie, souvent

pectinées ; premier article plus gros, arrondi, le second très petit.

Quatre antennules courtes, inégales, sécuriformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois ; le dernier article plus gros, dilaté, aplati, presque triangulaire.

Corselet terminé en dessous par une pointe reçue dans une cavité de la poitrine.

G. *Bupreste*.

Antennes courtes, filiformes, en scie ; articles égaux, le premier gros et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois ; le dernier article obtus, presque tronqué.

Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

G. *Cicindèle*.

Antennes filiformes, presque sétacées ; articles cylindriques, égaux, le second très court.

Six antennules filiformes ; les antérieures composées de deux articles allongés, égaux ;

les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très court, et le second très long ; les postérieures de quatre, dont les deux derniers très courts.

Yeux saillans. Tarses filiformes.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

G. *Élaphre.*

Antennes sétacées ; articles courts et égaux, le premier plus gros.

Six antennules presque égales, filiformes ; les antérieures composées de deux articles égaux, les moyennes de quatre, cylindriques, et les postérieures de trois, dont le premier plus court.

Yeux saillans.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

G. *Carabe.*

Antennes filiformes ; articles allongés, égaux, presque cylindriques, le premier plus gros et arrondi, le second très petit.

Six antennules inégales, filiformes ; le premier article un peu plus gros et tron-

qué; les antérieures très courtes, de deux articles égaux; les moyennes plus longues, de quatre; les postérieures de trois.

Corselet avec un rebord.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

G. *Scarite.*

Antennes filiformes; premier article long, gros, et presque cylindrique; les autres plus courts et égaux entre eux.

Six antennules filiformes; les antérieures courtes, composées de deux articles allongés; les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très court, et le second très long; les postérieures de deux égaux.

Mâchoires grandes et dentées.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

Pates antérieures épineuses, presque palmées.

G. *Manticore.*

Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet.

Six antennules filiformes; les antérieures plus courtes et plus minces, composées des deux articles égaux; les moyennes de quatre, dont le premier très court; les postérieures de trois, dont le premier très court et le second très long.

Mandibules fortes, grandes, dentées à leur base.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

G. *Elophore.*

Antennes courtes, en masse; articles arrondis; les trois derniers beaucoup plus gros, en masse ovale, perfoliée, presque solide.

Quatre antennules inégales, presque en masse; le dernier article ovale et renflé; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second long et cylindrique; les postérieures de trois, dont le premier très court.

Tarses filiformes; premier article très court, le second assez long.

G. *Hydrophile*.

Antennes en masse, plus courtes que les antennules; premier article gros et assez long, les autres courts et globuleux, les quatre derniers très gros, en masse perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le premier très court; les postérieures composées de trois.

Tarses des quatre pates postérieures larges et ciliés des deux côtés.

G. *Dytique*.

Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet; articles presque égaux, coniques, le premier assez long, le second très court, les derniers amincis.

Six antennules inégales, filiformes; les antérieures très courtes, composées de deux articles égaux; les moyennes longues et composées de quatre; les postérieures de trois.

Tarses postérieurs larges, aplatis et ciliés.

G. *Gyrin.*

Antennes très courtes, pédonculées; premier article grand, en forme de cuiller, les autres très courts, peu distincts.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles arrondis, presque égaux; les postérieures composées de trois.

Tarses des quatre pates postérieures aplatis.

G. *Dryops.*

Antennes très courtes; second article très grand, voûté, latéralement dilaté.

Quatre antennules; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier plus court, le second et le troisième coniques, le dernier allongé, renflé, pointu; les postérieures courtes, de trois articles, le second conique, le dernier plus gros et renflé.

Tête un peu enfoncée dans le corselet.

G. *Staphylin.*

Antennes filiformes; premier article allongé, les autres globuleux, les six derniers

plus courts, un peu comprimés, le dernier ovale, souvent coupé obliquement.

Quatre antennules courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court et petit, et le second plus long et conique; les postérieures composées de trois, égaux.

Élytres très courtes.

G. *Oxypore*.

Antennes courtes, moniliformes, presque en masse; les premiers articles minces, les autres renflés, lenticulaires, perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe.

Quatre antennules courtes, égales; les antérieures composées de quatre articles égaux, filiformes; les postérieures de trois, dont le dernier en masse, large, aplati, triangulaire, presque en croissant.

Élytres courtes.

G. *Paedère*.

Antennes moniliformes; premiers articles un peu allongés, les autres égaux, presque sphériques.

Quatre antennules inégales ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier ovale, un peu plus gros, presque en masse ; les postérieures de trois articles égaux, filiformes.

Élytres très courtes.

DEUXIÈME SECTION.

Cinq articles aux tarses des quatre pates de devant, et quatre seulement à ceux des pates de derrière.

G. *Méloé.*

Antennes moniliformes; premier article assez long, le second court et petit, le dernier sétacé.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit; les postérieures de trois, dont le dernier ovale et un peu plus gros.

Tarses terminés par quatre crochets.

Élytres courtes, presque ovales.

G. *Cossyphe.*

Antennes plus courtes que le corselet, un peu en masse, composées de onze articles, les quatre derniers en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, de quatre articles, le dernier article large, sécuriforme; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, les deux autres presque égaux.

Corps déprimé.

Tête petite, cachée sous le corselet.

G. *Cantharide.*

Antennes filiformes, plus longües que le corselet; articles égaux, presque cylindriques, le premier assez gros, et le second très court.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures composées de trois.

Tarses terminés par quatre crochets.

Élytres molles et flexibles.

Tête inclinée.

G. *Mylabre.*

Antennes moniliformes, grossissant vers le bout, de la longueur du corselet.

Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures composées de trois.

Tête inclinée.

Tarses terminés par quatre crochets.

G. *Cérocome.*

Antennes moniliformes, en masse; articles inégaux, irréguliers, aplatis, dilatés dans les mâles, arrondis dans les femelles; le dernier gros, en masse, comprimé par les côtés.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très petit, et le dernier très allongé, le second et le troisième très renflés, presque vésiculeux dans les mâles; les postérieures composées de trois articles égaux.

Tarses terminés par quatre crochets.

Élytres molles et flexibles.

G. *Lagrie.*

Antennes moniliformes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité; le dernier article un peu plus allongé que les autres.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, de quatre articles, dernier article plus grand, sécuriforme; les postérieures courtes, composées de trois articles, le dernier ovale, allongé.

Tête penchée, un peu déprimée.

Élytres molles et flexibles.

G. *Aedémère.*

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps; articles égaux, cylindriques, le premier à peine plus gros, le second un peu plus court.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier plus court et très petit; les postérieures composées de trois articles, dont le premier un peu plus petit.

Tarses terminés par deux crochets; ar-

ticle pénultième large, bifide, garni de houppes.

G. *Notoxe.*

Antennes filiformes; articles presque coniques, les derniers arrondis, moniliformes.

Quatre antennules moniliformes; les antérieures composées de quatre articles arrondis, le dernier à peine plus gros et presque ovale; les postérieures composées de trois, dont le premier très petit.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

G. *Apale.*

Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles égaux, presque coniques.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures composées de trois articles allongés, cylindriques.

Tarses terminés par quatre crochets.

Tête inclinée.

G. *Pyrochre.*

Antennes en scie, ou pectinées; premier

article gros et un peu allongé, le second petit et presque rond.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit, et le dernier ovale, allongé; les postérieures composées de trois.

Pénultième article des tarses court, bifide, garni de houppes.

G. *Horie.*

Antennes filiformes, de onze articles presque cylindriques, le dernier terminé en pointe.

Quatre antennules, plus grosses à leur extrémité.

Tête aplatie, très large postérieurement.

Cuisses renflées.

G. *Cistèle.*

Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet; articles presque coniques, le second un peu plus petit que les autres, et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court, et les autres presque égaux et coniques; les postérieures de trois articles très courts, le premier un peu plus long et conique.

Tarses filiformes.

G. *Diapère.*

Antennes courtes, renflées; premier et second articles petits, les autres courts, petits, perfoliés.

Quatre antennules courtes, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit et le dernier ovale; les postérieures très courtes, composées de trois, dont le premier à peine distinct.

Articles des tarses très courts, le dernier très long.

G. *Opatre.*

Antennes moniliformes, un peu plus grosses par le bout, plus courtes que le corselet; second article petit et arrondi.

Quatre antennules inégales, en masse; les

antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier gros, ovale, tronqué; les postérieures composées de trois articles plus gros à leur extrémité.

Corselet avec un rebord.

G. *Ténébrion.*

Antennes moniliformes; articles presque égaux, le troisième à peine plus long que les autres, les derniers globuleux, un peu renflés.

Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier un peu plus petit, et le dernier un peu plus gros et tronqué.

Corps allongé.

G. *Serropalpe.*

Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles presque égaux, presque coniques.

Quatre antennules inégales; les antérieures très longues, composées de quatre articles, les trois premiers en scie, le dernier ovale,

sécuriforme; les postérieures de trois articles, le dernier plus gros.

Tête penchée.

G. *Hélops.*

Antennes filiformes, souvent presque moniliformes; second article un peu plus court, le troisième à peine plus long que les autres.

Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très mince à sa base, les autres coniques, le dernier en masse, large, comprimé, presque triangulaire, en forme de hache ; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier plus gros et obtus.

Corps oblong, corselet plat.

G. *Pimélie.*

Antennes filiformes à leur base, moniliformes à leur extrémité ; premier et second articles très courts, le troisième très long, presque cylindrique, les derniers globuleux.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, com-

posées de quatre articles presque coniques, un peu renflés, le dernier obtus; les postérieures plus courtes, composées de trois articles presque égaux.

Corps souvent renflé.

G. *Blaps.*

Antennes filiformes, moniliformes à leur extrémité; premier article un peu plus gros, le second très petit, le troisième très long, les derniers courts et arrondis.

Quatre antennules inégales, en masse; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très petit, et le dernier gros, conique, un peu comprimé et tronqué; les postérieures composées de trois articles presque égaux, et le dernier tronqué.

Corps oblong, renflé.

G. *Sépidie.*

Antennes filiformes; troisième article long, les autres courts et cylindriques, le dernier ovale, aigu.

Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de

quatre articles cylindriques, dont le second plus long, et le dernier obtus; les postérieures de trois articles égaux.

Corselet souvent inégal.

G. *Scaure.*

Antennes moniliformes; premiers articles très courts, presque coniques, le troisième long, les autres courts, égaux, moniliformes.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le second un peu plus long; les postérieures composées de trois articles très courts et cylindriques.

Corps oblong, sans rebord.

G. *Erodie.*

Antennes courtes, moniliformes; articles presque égaux, le troisième long et cylindrique.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles presque égaux; les

postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros et globuleux.

Corps arrondi, très renflé.

G. *Mordelle.*

Antennes filiformes, souvent un peu en scie, quelquefois pectinées, de la longueur du corselet.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et allongé; les postérieures filiformes, composées de trois articles égaux.

Corselet convexe.

Abdomen terminé en pointe dans les femelles.

G. *Ripiphore.*

Antennes flabelliformes, composées de onze articles, les quatre derniers avec des appendices latéraux.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, filiformes, composées de quatre articles; les postérieures de trois.

Corps oblong, comprimé.

Cuisses renflées.

TROISIÈME SECTION.

Quatre articles à tous les tarses.

G. *Prione.*

Antennes longues, sétacées, quelquefois en scie; premier article renflé, le second très court et arrondi; posées devant les yeux.

Quatre antennules presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second très long, et le dernier renflé à sa pointe et comme tronqué; les postérieures composées de trois, dont le second très long.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet aplati, tranchant sur les côtés, dentelé ou épineux.

G. *Spondyle.*

Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur du corselet, posées devant les yeux; premier article un peu plus long,

le second un peu plus petit, les autres égaux entre eux.

Quatre antennules presque égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles presque égaux ; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

G. *Capricorne*.

Antennes sétacées, longues, posées dans les yeux ; premier article gros et assez long, le second très court et très petit, les suivans un peu renflés à leur pointe, les derniers égaux, comprimés.

Quatre antennules presque égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit ; les postérieures composées de trois, dont le premier court et petit.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet arrondi, tuberculé, ou épineux sur les côtés.

Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

G. *Lamie.*

Antennes sétacées, posées dans les yeux, composées de onze articles, les derniers plus courts que les autres.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier oblong, obtus; les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Tête verticale.

Corselet court.

G. *Saperde.*

Antennes longues, sétacées, posées dans les yeux; articles presque cylindriques, le premier un peu plus gros, et le second très court.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court, et le second assez long; les postérieures composées de trois presque égaux.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet cylindrique.

Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

G. *Stencore*.

Antennes filiformes, posées devant les yeux; premier article un peu plus gros, le second court et arrondi.

Quatre antennules inégales, presque filiformes; le dernier article un peu plus gros, presque ovale, à peine tronqué; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet épineux ou tuberculé.

Yeux ovales.

G. *Calidie*.

Antennes filiformes, à peu près de la longueur du corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux.

Quatre antennules égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le pre-

mier petit, et le dernier presque en masse ; les postérieures composées de trois, dont le dernier assez gros.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet globuleux, ou rond, et légèrement aplati.

G. *Lepture.*

Antennes filiformes, à peine de la longueur du corps, posées devant les yeux ; second article très petit.

Quatre antennules inégales, filiformes : les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, et garni de houppes.

Corselet un peu plus étroit antérieurement.

G. *Donacie.*

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées devant les yeux; premier article assez gros, le second à peine plus court que les autres.

Quatre antennules égales, filiformes; les

antérieures composées de quatre articles égaux, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Yeux ronds et saillans.

G. *Calope*.

Antennes filiformes, souvent en scie, posées dans une échancrure au-devant des yeux; articles comprimés, le premier plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second est assez long et le dernier renflé, en masse, tronqué à sa pointe; les postérieures composées de trois articles égaux, filiformes.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

G. *Cucuje*.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps; de onze articles, le premier allongé, le second court, les autres égaux entre eux.

Quatre antennules filiformes, tronquées.

Corps déprimé.

G. *Nécydale*.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux; premier article renflé à son extrémité, le second très petit.

Quatre antennules presque égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, et le dernier allongé; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus long que les autres.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Élytres souvent très courtes, ou rétrécies à leur pointe.

G. *Molorque*.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps; premier article un peu plus gros que les autres.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Élytres très courtes, rétrécies à leur extrémité.

G. *Lupère.*

Antennes filiformes, de la longueur du corps; articles égaux, cylindriques, allongés.

Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, les postérieures de trois, dont le dernier pointu.

Pénultième artiole des tarses large, bifide, garni de houppes.

G. *Clairon.*

Antennes presque moniliformes, plus grosses à leur extrémité; le premier article long et en masse, le second court, assez gros et globuleux.

Quatre antennules presque égales; les antérieures à peine plus courtes, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et conique; les postérieures composées de trois, dont le dernier presque triangulaire, presque en forme de hache.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet arrondi, un peu aminci à sa partie postérieure.

G. *Bostriche.*

Antennes courtes, en masse; le premier article assez gros, et un peu allongé; le second gros et globuleux, les trois derniers très gros, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque cylindriques, et les postérieures de trois, dont le dernier ovale, un peu plus gros.

Tarses simples.

Corselet gros et globuleux.

G. *Scolyte.*

Antennes courtes, en masse; le premier article assez gros, le second globuleux, les derniers gros, en masse solide.

Quatre antennules courtes, filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe; les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet gros, presque cylindrique, un peu renflé.

Tête enfoncée dans le corselet, arrondie et terminée en pointe.

G. *Bruche.*

Antennes filiformes, presque en scie; premier article assez gros, les suivans simples, arrondis, les sept derniers presque en scie.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures plus longues, composées de cinq articles presque égaux; les postérieures de quatre, dont le dernier ovale.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Tête avancée et penchée.

G. *Antribe.*

Antennes courtes, en masse; premier article gros et allongé, les autres un peu renflés, les quatre derniers en masse, perfoliés.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse triangulaire; les postérieures de trois articles.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Corselet large, un peu bordé.

G. *Attelabe.*

Antennes moniliformes, un peu plus courtes que le corselet; premier et second articles un peu plus gros, les trois derniers en masse perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles égaux, arrondis; les postérieures de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

G. *Brachycère.*

Antennes très courtes, grossissant insensiblement; articles très courts, le dernier plus gros et plus long, presque en masse.

Quatre antennules très courtes, à peine apparentes; les antérieures grosses et très courtes, composées de trois articles, dont le dernier un peu plus petit; les postérieures de deux articles, dont le premier plus gros, et le dernier terminé en pointe arrondie.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Mandibules fortes, courtes et dentées.

Tarses simples.

G. *Charanson.*

Antennes brisées, presque en masse ; le premier article long, et renflé à son extrémité ; les quatre derniers formant une masse ovale, solide.

Quâtre antennules courtes, filiformes, presque égales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe ; les postérieures composées de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Mandibules simples.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

G. *Brente.*

Antennes moniliformes, grossissant insensiblement ; premier article à peine plus long et plus gros que les autres.

Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de trois articles, dont le premier long et cylindrique, et le dernier court et terminé en pointe ; les postérieures très courtes, à peine distinctes, composées de deux articles, dont le dernier est terminé en pointe.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe, souvent très longue, dure et cornée.

Mandibules simples.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

G. *Colydium.*

Antennes en masse, perfoliées.

Quatre antennules courtes en masse ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier plus grand ; les postérieures de trois.

Corps allongé, cylindrique.

G. *Rhinomacer.*

Antennes filiformes, presque sétacées ; premier et second articles à peine plus gros que les autres.

Quatre antennules presque filiformes, iné-

gales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

G. *Macrocéphale.*

Antennes filiformes, en masse, presque de la longueur du corps dans les mâles, beaucoup plus courtes dans les femelles; premier article court et globuleux, les trois derniers un peu plus gros, formant une masse allongée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de trois articles, dont le premier plus gros et le dernier plus mince, terminé en pointe; les postérieures composées de trois, presque égaux, et arrondis.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses très court,

à peine apparent, caché dans le second, bifide et garni de houppes.

G. *Zonite.*

Antennes longues, sétacées; articles cylindriques presque égaux.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier obtus; les postérieures de trois, dont le second très long.

Tête inclinée.

G. *Zygie.*

Antennes moniliformes, grossissant insensiblement; articles presque égaux, le premier un peu plus gros, les autres un peu saillans à leur extrémité.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier long et sétacé; les postérieures composées de trois, dont le premier très court, et les autres cylindriques.

Tête inclinée, corps oblong.

G. *Erotyle.*

Antennes filiformes, à peu près de la longueur du corselet; premier article renflé, le second court, les trois derniers plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, presque en forme de hache, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois, dont le dernier tronqué, presque en masse.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

G. *Alurne.*

Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles cylindriques presque égaux.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues et filiformes, composées de trois articles presque égaux; les postérieures presque filiformes, composées de trois, dont le premier très court.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, large et garni de houppes.

G. *Chrysomèle.*

Antennes moniliformes, plus longues que le corselet; articles presque égaux : le premier un peu plus gros.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros et en masse; les postérieures composées de trois, dont le premier très petit, et le second conique.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet large, un peu bordé.

G. *Endomique.*

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; articles grenus, les trois derniers un peu renflés, plus longs.

Quatre antennules, les antérieures en masse, sécuriformes.

Corps ovale, un peu convexe.

Tête petite, enfoncée.

G. *Altise.*

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court, le troisième assez gros et arrondi, le quatrième terminé en pointe ; les postérieures composées de trois.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Cuisses postérieures renflées.

G. *Galeruque.*

Antennes filiformes, presque de la longueur du corps ; premier article gros et allongé.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, arrondis, le dernier terminé en pointe ; les postérieures très courtes,

composées de trois, dont le premier à peine distinct, et les deux autres arrondis.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Cuisses simples. — Corselet inégal.

G. *Criocère.*

Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur de la moitié du corps; le premier article un peu plus gros, et le second un peu plus petit.

Quatre antennules courtes, égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, et terminé en pointe; les postérieures de trois articles presque égaux.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

G. *Hispe.*

Antennes filiformes, de la longueur du corselet, très rapprochées à leur base; articles égaux, le premier seulement un peu plus gros.

Quatre antennules courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Tête petite, avancée.

Corselet arrondi.

G. *Gribouri.*

Antennes filiformes, quelquefois en scie; premier article assez gros, les deux ou trois suivans plus petits et globuleux, les derniers presque cylindriques ou en scie.

Quatre antennules filiformes, égales; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, les derniers terminés en pointe mousse; les postérieures composées de trois articles presque égaux.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

Corselet convexe, relevé en bosse.

G. *Clytre.*

Antennes en scie, plus courtes que la moitié du corps, composées de onze articles, le second et le troisième petits, les autres égaux, en scie.

Antennules antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, le dernier mince; les postérieures de trois articles, le premier court, le dernier un peu plus mince.

Tête assez large, un peu enfoncée dans le corselet.

G. *Casside.*

Antennes courtes, presque filiformes, grossissant insensiblement vers la pointe, très rapprochées à leur base.

Quatre antennules inégales, presque filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier est ovale, allongé, terminé en pointe; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros, et ovale.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Corselet et élytres débordant considérablement le corps.

G. *Anaspe.*

Antennes presque moniliformes, grossissant insensiblement; premiers articles un peu plus petits et un peu plus allongés, les autres égaux entre eux et moniliformes.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, tronqué obliquement, presque en forme de hache; les postérieures de trois.

Pénultième article des quatre pates antérieures court et garni de houppes; tarses postérieurs presque sétacés; articles assez longs et très distincts.

Corps allongé. — Tête penchée.

QUATRIÈME SECTION.

Trois articles à tous les tarses.

G. *Coccinelle.*

Antennes courtes, presque en masse; premier article un peu allongé, les autres globuleux, les trois derniers plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier plus gros, en forme de hache; les postérieures composées de deux articles égaux.

Corps hémisphérique, plat en dessous.

Corselet et élytres bordés.

G. *Tritome.*

Antennes très courtes, en masse; les trois derniers articles gros et perfoliés.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier dilaté, aplati, aigu de chaque côté; les postérieures composées de deux, dont le dernier presque en masse.

Corselet et élytres très peu bordés.

G. *Forficule.*

Antennes filiformes, presque sétacées; le premier article gros et allongé, les autres égaux, cylindriques.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers assez courts; les postérieures composées de trois, dont le premier très court.

Élytres très courtes.

Abdomen terminé par des pinces longues, cornées, très fortes. [1]

[1] Ce genre fait actuellement partie de l'ordre des orthoptères.

ORDRE SIXIÈME.

DES COLÉOPTÈRES.

Ces insectes ont été plus étudiés que ceux des autres ordres; la singularité de leurs formes, la netteté de leurs contours, la solidité de leur corps, et la facilité qu'on avait de les conserver, les ont fait remarquer davantage et rassembler avec plus de soin. Ils forment aussi un ordre plus nombreux en espèces qu'aucun de ceux dont nous devons faire l'histoire.

Leur forme, leurs habitudes diffèrent aussi considérablement de celles des insectes des autres ordres. Leurs ailes membraneuses sont au nombre de deux seulement; et dans la plupart des momens de sa vie, l'insecte les tient cachées et pliées sous des espèces d'étuis, assez durs, secs et élastiques. Ces ailes, trop longues, déborderaient ces étuis, si l'insecte n'avait le pouvoir de les plier transversalement vers leurs deux tiers pos-

térieurs; par ce moyen, elles sont entièrement cachées sous les étuis coriaces dont nous venons de parler.

C'est cette disposition des ailes sous les étuis coriaces, que l'on nomme aussi élytres, qui fait le caractère distinctif de ces insectes. Ce caractère est d'autant meilleur, qu'il est plus apparent; il sert surtout à distinguer les coléoptères de l'ordre des orthoptères, dont les ailes sont pliées longitudinalement sous des élytres membraneuses, ainsi que nous le verrons.

Lorsque les coléoptères volent, ils écartent leurs élytres, sortent leurs ailes membraneuses de dessous, et mettent en mouvement ces dernières seulement : les élytres restent immobiles. Ce ne sont point de véritables ailes, mais des étuis qui servent à conserver des ailes dont la structure délicate pourrait être dérangée par les corps durs au milieu desquels vivent un grand nombre de coléoptères.

Le vol de ces insectes est lourd et bruyant; on dirait qu'ils sont emportés par le mouvement de leurs ailes, et qu'ils ne peuvent

point le diriger à leur volonté; car leurs mouvemens sont brusques; leur impulsion est telle, qu'ils ne changent pas facilement de direction; ils se heurtent souvent contre les corps qui se trouvent sur leur passage, et leur vol est arrêté par ce choc; ils tombent, et ne peuvent reprendre leur essor qu'après plusieurs tentatives.

Un grand nombre volent plutôt la nuit que le jour; et ce sont, avec les lépidoptères nocturnes, presque les seuls insectes de nuit; car on doit avoir remarqué qu'aucun hyménoptère, que peu d'orthoptères, peu d'hémiptères, encore moins de névroptères et de diptères, volent la nuit. Le nombre des insectes nocturnes est, par comparaison avec le nombre de ces animaux, beaucoup plus petit que le nombre des quadrupèdes qui agissent et mangent pendant la nuit; car il est aisé de voir, en parcourant la liste de ces gros animaux, que la plupart restent tranquilles pendant le jour et ne sortent que la nuit.

La nourriture des coléoptères est très variée, cependant la bouche de ces insectes

est construite sur le même modèle, quant aux principales parties; les différences qui existent ne se remarquent que dans les formes de ces parties; il est vrai qu'elles sont souvent assez considérables pour modifier les moyens que peut avoir l'insecte pour saisir et broyer ses alimens.

C'est la bouche des coléoptères qu'il est le plus facile de disséquer et d'étudier; c'est aussi celle que nous avons choisie pour faire connaître les parties de cet organe, dans les généralités sur la structure, l'organisation et les habitudes des insectes. Nous ne ferons donc que rappeler ici les parties qui la composent.

Elle est fermée supérieurement par une pièce cornée, très courte, demi-circulaire, mobile, qui est la lèvre supérieure; on remarque au-dessous les mandibules, qui sont presque toujours fortes, arquées et dentelées intérieurement. Les mâchoires sont situées encore au-dessous; elles sont distinctement divisées en deux parties; celle qui leur sert de base est cornée; la partie antérieure est ordinairement membraneuse. C'est

dans la jonction de ces deux parties que sont insérés les palpes ou antennules antérieurs, au nombre d'un ou de deux sur chaque mâchoire. Enfin la bouche est fermée inférieurement par la lèvre inférieure, qui est également divisée en deux parties : celle de la base est aussi cornée. M. Latreille en a fait une partie distincte, et l'a nommée ganache. La partie antérieure est membraneuse, souvent même comme poilue et séparée en deux ou trois divisions. C'est également dans la jonction de ces deux parties que sont placés les palpes ou antennules postérieurs.

Telles sont les parties qui composent la bouche des coléoptères ; et telle est la disposition qu'elles conservent entre elles. Ces parties, et surtout les mandibules et les mâchoires, sont fortes, arquées, pointues dans les insectes carnassiers, qui se nourrissent d'autres insectes vivans, comme les cicindèles, les carabes, les dytiques, etc. ; on remarque en outre que ces insectes ont six palpes, tandis que les autres n'en ont que quatre.

La lèvre inférieure, les palpes et les mâchoires existent dans tous les coléoptères, mais tous n'ont point une lèvre supérieure et des mandibules, ou du moins ces parties sont si molles, qu'elles ne peuvent être d'aucun usage pour la mastication.

C'est parmi les coléoptères que se présentent les variétés les plus nombreuses, et les différences les plus considérables dans la forme des antennes. Aussi ces parties offrent-elles des caractères nombreux, tranchés et naturels, pour distinguer les divers genres de coléoptères. Les antennes des coléoptères sont ordinairement insérées si près des yeux, qu'elles semblent, dans quelques espèces, partir de dessus les yeux mêmes.

Il n'y a point d'yeux lisses dans ces insectes; ils n'ont jamais plus de deux yeux, qui sont des yeux à réseau.

La tête, le corselet et l'abdomen sont très distincts, même dans ceux qui ont le corps hémisphérique. Les formes du corselet sont très variées, mais en général cette partie est solide et souvent armée de tubérosités, d'épines ou de dents.

Les élytres ou étuis des ailes, qui recouvrent presque toujours entièrement l'abdomen, partent de la partie postérieure du corselet; leur forme est moins variable, mais leur consistance est souvent très différente : tantôt ils sont durs et fragiles au point de se laisser briser lorsqu'on veut les percer; tantôt ils sont très flexibles et mous, plutôt qu'élastiques. On remarque qu'en général les coléoptères à élytres molles s'envolent plus facilement que les coléoptères à élytres dures; cependant cette règle n'est pas sans exception, ainsi que le prouvent les cétoines, les buprestes, les cicindèles, etc.

A la base des élytres il y a, dans la plupart des espèces, une petite pièce triangulaire, dont on ignore l'usage, et que l'on nomme l'écusson.

Les pates des coléoptères sont généralement plus courtes que longues, quand on les compare à celles de beaucoup d'autres insectes. Il n'y a que les cicindèles, les carabes, et quelques autres coléoptères également légers à la course, qui aient ces membres longs et déliés; elles sont composées des

mêmes articulations que les pates des autres insectes ; mais on doit observer que la hanche est très courte, que la cuisse est assez renflée, que la jambe est comprimée, et que le tarse est formé d'articles distincts, dont le nombre ne passe jamais celui de cinq, et n'est pas moindre de trois. Le nombre des pièces du tarse est constant, non seulement dans les espèces d'un même genre, mais presque toujours aussi dans les genres d'une même famille : en sorte que ce n'est pas seulement un bon caractère artificiel, il peut être aussi rangé au nombre des caractères naturels du dernier ordre.

Le tarse est terminé par deux ou quatre ongles, entre lesquels on voit quelquefois des espèces de houppes, pinceaux ou brosses de poils, qui servent à fixer l'insecte plus solidement sur les corps sur lesquels il se place.

Les coléoptères sont privés d'un véritable aiguillon ; s'il en est un ou deux qui peuvent piquer, c'est, comme nous le verrons, avec un instrument bien différent. L'abdomen, dans les femelles, est quelquefois ter-

miné par une espèce de tarière, qui est le canal de l'oviducte prolongé hors du corps. Cette disposition est surtout remarquable dans les insectes qui pondent leurs œufs dans le bois.

Les couleurs des coléoptères sont généralement tranchées, brillantes et fixes; elles tiennent à la matière même de leurs os extérieurs, et rarement à des écailles qui les recouvrent. Plusieurs ont un éclat métallique ; et on a remarqué que ceux-là surtout partageaient avec plus ou moins de force la propriété vésicante des cantharides.

Plusieurs aussi répandent des odeurs, tantôt agréables comme l'odeur de rose de quelques capricornes, cicindèles, etc. ; tantôt rebutantes comme celle des blaps, carabes, etc. ; dans ces derniers, cette odeur paraît venir d'une liqueur caustique qu'ils renferment, et qu'ils peuvent faire sortir à volonté.

Quelques coléoptères ont la propriété de faire entendre un petit bruit analogue à celui produit par le frottement de deux morceaux de chagrin l'un contre l'autre ; c'est

en effet en frottant la partie postérieure de leur corselet contre la face articulaire et chagrinée de leur abdomen, qu'ils savent produire ce bruit singulier, que les criocères et toute la famille des capricornes peuvent faire entendre.

Ce sont les seules remarques que nous croyons devoir faire sur les facultés des coléoptères. Quant à leurs habitudes en général, nous ne pourrions en parler qu'en tombant dans des répétitions inutiles ; elles sont trop variées pour qu'on puisse en conclure rien de général. On trouve dans ces insectes tous les appétits, la plupart des ruses reconnues dans les autres insectes, et que nous décrirons en traitant chaque genre de coléoptères. Il ne nous reste plus à parler que de la métamorphose de ces insectes.

La métamorphose des coléoptères est de l'espèce de celle que nous avons nommée complète. La larve qui sort de l'œuf n'a aucune analogie avec l'insecte parfait ; cette larve est ordinairement molle et blanchâtre ou jaunâtre ; les anneaux de son corps sont

très visibles ; elle a six pates antérieures, écailleuses, qui sont quelquefois si faibles, qu'on ne les aperçoit pas au premier moment. On voit en outre sur quelque autre partie du corps, dans certaines espèces, des tubérosités ou des mamelons agglutinatifs, au moyen desquels l'insecte s'attache plus fermement aux corps sur lesquels il se tient.

Ces larves vivent quelquefois trois ans avant d'avoir atteint leur dernière grandeur ; alors la plupart se composent, avec une soie grossière et les matières qui les environnent, une coque sale, dans laquelle elles subissent leur première transformation. La chrysalide ou nymphe qui en résulte a toutes les parties de l'insecte parfait ; mais ces parties sont emmaillotées séparément dans une pellicule très mince, ce qui les empêche de se mouvoir ; elles ne sont point appliquées et comme continues avec le corps de la chrysalide, ainsi qu'on l'observe dans la classe des lépidoptères. C'est de cette chrysalide que sort, au bout d'un temps plus ou moins long, l'insecte parfait.

Les coléoptères mangent peu à l'état parfait, et leurs alimens sont alors bien différens de ceux qu'ils prenaient lorsqu'ils étaient en larves; c'est ainsi que les dermestes se trouvent sur les fleurs dont ils lèchent la matière sucrée, tandis qu'ils se nourrissaient de matières animales, putréfiées ou sèches, lorsqu'ils étaient en larves. La durée de la vie des coléoptères à l'état parfait est aussi très courte : il en est fort peu qui vivent trois mois sous ce dernier état.

L'ordre nombreux des coléoptères avait besoin d'être divisé, pour être étudié plus facilement; la division basée sur le nombre des pièces des tarses, introduite par M. Geoffroy, a été adoptée par M. Olivier : c'est aussi celle-là que nous suivrons. [1]

[1] M. Latreille divise l'ordre des coléoptères en cinq sections, basées sur le nombre des articles des tarses. Dans le *Règne animal*, que nous suivons ici, la cinquième section est composée d'insectes qui n'ont que deux articles aux tarses. Depuis, il a reconnu que

ces tarses avaient trois articles, et il a supprimé cette section; mais elle s'est trouvée remplacée par une section nouvellement découverte, celle des monomères, ou insectes qui n'ont qu'un article aux tarses.

PREMIÈRE SECTION.

LES PENTAMÈRES, *PENTAMERA*.

Insectes ayant cinq articles à tous les tarses.

Cette section est divisée en cinq familles.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CARNASSIERS, *Adephages*.

DEUX palpes à chaque mâchoire, ou six en tout; antennes presque toujours simples, en forme de fil ou de soie; mâchoires se terminant par une pointe écailleuse, en griffe ou crochue, et ayant le côté intérieur garni de cils ou de petites épines; languettes enchâssées dans une échancrure du menton; les deux pieds antérieurs insérés sur les côtés d'un sternum comprimé, et portés sur une grande rotule; les deux postérieurs ayant une grande rotule à leur naissance.

I. Mâchoires ayant au bout un onglet qui s'articule par sa base avec elles. Tête forte, avec de gros yeux, des mandibules très avancées et très droites, et la languette fort courte, cachée derrière le menton.

* *Corselet presque aussi long que large, articles des tarses entiers.*

1er G. Manticore, *Manticora.*

Élytres en carène sur les côtés, embrassant l'abdomen, se rétrécissant en pointe à leur extrémité, et lui donnant la forme d'un cœur.

2e G. Cicindèle, *Cicindela.*

Abdomen en carré long, ou ovale, et arrondi postérieurement; palpes labiaux plus courts que les maxillaires extérieurs.

3e G. Mégacéphale, *Megacephala.*

Mêmes caractères, et ne différant du genre précédent que par la longueur des palpes labiaux, qui surpasse notablement celle des maxillaires extérieurs.

4e G. Thérate, *Therates.*

Semblables aux cicindèles, mais dont les

palpes maxillaires internes sont remplacés par une petite épine.

*** Corselet étroit, allongé, presque conique ou ovoïde ; le pénultième article des tarses bilobé.*

5° G. Colliure, *Colliuris*.

Antennes plus grosses vers le bout ; corselet presque cylindrique, rétréci près de son extrémité antérieure.

6° G. Tricondyle, *Tricondyla*.

Antennes filiformes, corselet en forme de nœud.

II. Mâchoires terminées simplement en crochet ou en pointe, sans articulation à son extrémité; tête ordinairement plus étroite que le corselet ou tout au plus de sa largeur; mandibules ayant très peu de dentelures dans le plus grand nombre.

1. Palpes extérieurs terminés par un article de la grosseur du précédent ou plus dilaté, soit qu'ils soient semblables, soit que les uns soient filiformes et les autres en massue; une forte échancrure au côté interne des deux premières jambes. Étuis tronqués ou très obtus au bout, languette entière, ovale ou presque carrée; tête légèrement rétrécie en arrière et ne tenant pas au corselet par une espèce d'article ou de nœud.

..

7ᵉ G. Anthie, *Anthia*.

Languette ovale et très avancée entre les palpes.

8ᵉ G. Graphiptère, *Graphipterus*.

Ne différant des anthies que parce qu'ils sont plus courts, plus aplatis, avec l'abdomen circulaire et la languette presque carrée.

9ᵉ G. Brachine, *Brachinus*.

Languette presque semblable à celle des graphiptères : abdomen en carré long, épais, avec des glandes intérieures renfermant une liqueur caustique, volatile et détonante.

10ᵉ G. Lébie, *Lebia*.

Semblables aux brachines, mais ayant le corps très aplati, et dépourvu des organes sécréteurs propres aux précédens.

2. Palpes extérieurs et élytres comme dans la division précédente; languette ayant de chaque côté une division en forme d'oreilles; tête séparée du corselet par un étranglement brusque et profond, ou attachée par une sorte d'article imitant un nœud ou une rotule. Pénultième article des tarses le plus souvent partagé en deux lobes ou en cœur.

11e G. Zuphie, *Zuphium*.

Corselet en forme de cœur; les quatre palpes extérieurs terminés par un article plus grand, presque en forme de hache; languette finissant en pointe; corps épais; pénultième article des tarses divisé en deux lobes.

12e G. Galerite, *Galerita*.

Corselet en cœur; les quatres palpes extérieurs terminés par un article plus grand, mais presque en forme de hache; languette finissant en pointe; corps épais; pénultième article des tarses divisé en deux lobes.

13e G. Drypte, *Drypta*.

Corselet presque cylindrique; les quatre palpes extérieurs terminés par un article plus grand, presque en cône renversé; mandibules avancées, longues et très étroites, avec la tête triangulaire; languette linéaire.

14e G. Agre, *Agra*.

Corselet presque cylindrique et un peu rétréci en avant; palpes maxillaires fili-

formes, les labiaux terminés par un article plus grand, presque en forme de hache; mandibules moyennes, triangulaires; tête ovale, allongée et rétrécie derrière les yeux.

15e G. ODACANTHE, *Odacantha*.

Corselet presque cylindrique ou en ovale tronqué; tous les palpes filiformes.

3. Palpes extérieurs et les deux premières jambes présentant les mêmes caractères que dans les divisions précédentes; élytres point tronquées à leur extrémité; pièce inférieure de la lèvre, ou le menton, n'ayant point de suture à sa base, ou n'étant qu'une continuation de cette portion de la tête qu'on a désignée sous le nom de gorge.

16e G. SIAGONE, *Siagona*.

4. Palpes, pieds antérieurs et élytres comme dans les précédens; lèvre inférieure articulée à sa base; jambes antérieures dentées au côté extérieur, ce qui les fait paraître digitées, ou bien elles sont terminées par deux épines longues et très fortes; second et troisième articles de leurs antennes toujours en forme de chapelet, presque égaux.

17e G. SCARITE, *Scarites*.

Labre crustacé et denté; mandibules

aussi longues ou plus longues que la tête (le plus souvent dentées) ; languette courte, large, concave, ou très évasée au bord supérieur.

18e G. Clivine, *Clivina*.

Labre membraneux ou coriace, sans dents ; mandibules toujours sans dentelures notables, beaucoup plus courtes que la tête ; languette saillante, droite ou obtuse à son sommet, avec une oreillette de chaque côté.

5. De même que les divisions précédentes, quant aux palpes, à l'échancrure des deux jambes antérieures, et quant à la manière dont se terminent les élytres ; une lèvre articulée à sa base ; les deux jambes antérieures point dentées au côté extérieur, les deux épines qui les terminent, courtes ou moyennes ; languette toujours accompagnée de deux oreillettes, en carré long, avec le bord supérieur droit et sans prolongement en forme de pointe ou de dent au milieu.

* *Point de cou bien prononcé ; leur tête se rétrécissant faiblement et peu à peu vers la base.*

19e G. Ozène, *Ozena*.

Antennes composées en grande partie

d'articles lenticulaires, dont le dernier est plus gros.

20e G. MORION, *Morio.*

Antennes également grenues, mais de la même grosseur.

21e G. ARISTE, *Aristus.*

Voisines de beaucoup de scarites par leur grosse tête; corselet en forme de croissant ou presque demi-circulaire; abdomen pédiculé à sa base; antennes composées d'articles presque cylindriques, et tarses semblables dans les deux sexes.

22e G. HARPALE, *Harpalus.*

Mâles ayant les quatre premiers tarses dilatés.

23e G. FÉRONIE, *Feronia.*

Antennes formées, ainsi que dans les deux genres précédens, d'articles presque cylindriques ou presque coniques; mâles n'ayant que les deux premiers tarses dilatés.

24[e] G. LICINE, *Licinus.*

Dernier article des palpes extérieurs presque en forme de hache.

25[e] G. BADISTE, *Badister.*

Palpes maxillaires filiformes, le dernier article des labiaux plus gros et ovoïde.

** *Cou brusquement étranglé, en forme de nœud ou d'article.*

26[e] G. PANAGÉE, *Panagæus.*

Palpes extérieurs terminés par un article dilaté et presque en forme de hache ; languette très courte.

6. Élytres entières, les deux jambes antérieures n'ayant que très rarement une échancrure bien prononcée ou évasée ; milieu du bord supérieur de la languette s'élevant en pointe ou en forme de dent ; yeux ordinairement saillans ; corselet le plus souvent en forme de cœur, tronqué et plus étroit que l'abdomen.

* *Labre divisé par une ou deux échancrures, en deux ou trois lobes ; dernier article des palpes extérieurs tantôt beaucoup plus large, en forme de cuiller ou de hache, tantôt en cône renversé ; antennes toujours filiformes, à articles allongés ; languette très*

courte ; mâchoires point ciliées ou barbues au côté extérieur.

27ᵉ G. Cychre, *Cychrus.*

Dernier article des palpes extérieurs en forme de cuiller ; étuis embrassant l'abdomen ; mandibules très étroites, fort avancées et bidentées sous leur extrémité.

28ᵉ G. Pambore, *Pamborus.*

Mandibules fortement dentées le long de leur bord intérieur ; les deux jambes antérieures terminées à l'angle extérieur par une forte pointe.

29ᵉ G. Calosome, *Calosoma.*

Dernier article des palpes extérieurs à peine plus large que le précédent, en cône renversé ; le second des antennes beaucoup plus court que le suivant ; abdomen presque carré.

30ᵉ G. Carabe, *Carabus.*

Dernier article des palpes extérieurs sensiblement plus large que le précédent, presque en forme de hache ou de trian-

gle; le second des antennes aussi long au moins que la moitié du suivant; abdomen ovale.

** *Labre entier ou faiblement sinué; palpes extérieurs terminés par un article de la grosseur du précédent, ou légèrement dilaté, soit presque cylindrique, soit en forme de cœur renversé, mais allongé; le dernier des labiaux presque aussi long que les précédens.*

† Antennes filiformes, composées d'articles cylindriques, longs et grêles; mâchoires ciliées ou barbues au côté extérieur.

31e G. NÉBRIE, *Nebria.*

Les deux jambes antérieures n'ayant point de profonde échancrure au bord interne; languette courte; palpes maxillaires de la longueur au plus de la tête corps oblong; corselet en forme de cœur tronqué.

32e G. OMOPHRON, *Omophron.*

Semblables aux précédens, quant aux deux jambes antérieures, à la languette et aux palpes, mais dont le corps est en ovale court, avec le corselet trapézoïde,

transversal, sinué et lobé au bord postérieur.

33ᵉ G. POGONOPHORE, *Pogonophorus*.

Jambes antérieures sans échancrure; languette étroite ou allongée; palpes maxillaires notablement plus longs que la tête; mandibules très dilatées à leur base; côté extérieur des mâchoires comme épineux.

34ᵉ G. LORICÈRE, *Loricera*.

Une forte échancrure au bord interne des pates antérieures, antennes courtes, composées d'articles inégaux, avec des aigrettes de poils; tête tenant au corselet par un cou en forme de nœud; corselet orbiculaire.

†† Antennes plus courtes que dans les précédens, allant un peu en grossissant, composées d'articles courts, dont la figure se rapproche de celle d'un cône renversé; mâchoires point ou très peu ciliées au côté extérieur.

35ᵉ G. ELAPHRE, *Elaphrus*.

Yeux gros et presque hémisphériques, couleur ordinairement bronzée; ils ressemblent à de petites cicindèles.

7. Palpes extérieurs, ou au moins deux d'entre eux, terminés en alène, ou par un corps ovalaire, acéré, formé des deux derniers articles réunis; jambes antérieures échancrées au côté interne.

36ᵉ G. Bembidion, *Bembidion.*

Les quatre palpes extérieurs courts ou peu allongés, terminés en alène; pénultième article des extérieurs plus grand, renflé, en forme de poire, et le dernier fort court.

37ᵉ G. Tréchus, *Trechus.*

Dernier article des palpes extérieurs aussi long que le précédent, ou plus long, de sa grosseur à son origine, de sorte qu'ils forment, en se réunissant, un corps en fuseau.

38ᵉ G. Apotome, *Apotomus.*

Palpes extérieurs fort longs; les labiaux seuls terminés en alène; port des clivines.

III. Pieds propres à la course et à la natation; les quatre derniers comprimés, ciliés ou en forme de lame; mandibules presque entièrement recouvertes, corps toujours ovale, avec les yeux peu saillans et le corselet beaucoup plus large que long; crochet terminal des mâchoires arqué dès sa base.

1. Antennes composées de onze articles distincts; palpes extérieurs filiformes ou un peu plus gros vers leur extrémité; base des pieds postérieurs, ainsi que celle des autres, découverte.

* *Antennes diminuant graduellement d'épaisseur, depuis leur origine jusqu'à leur extrémité; dernier article des palpes labiaux simplement obtus à son extrémité, sans échancrure.*

39e G. Dytique, *Dytiscus*.

Tous les tarses de cinq articles bien distincts; les antérieurs ayant dans les mâles les trois premiers articles très larges, et formant ensemble une palette, soit ovale et transverse, soit orbiculaire.

40e G. Colymbète, *Colymbetes*.

Tarses ayant leurs cinq articles bien distincts, les quatre antérieurs ayant dans les mâles leurs trois premiers articles presque également dilatés, et ne formant ensemble qu'une petite palette en carré long; antennes au moins de la longueur de la tête et du corselet; corps parfaitement ovale, ayant plus de largeur que de hauteur; yeux peu ou point saillans.

41ᵉ G. HYGROBIE, *Hygrobia*.

Les cinq articles de tous les tarses très distincts; les quatre antérieurs dilatés presque également à leur base, dans les mâles, en une petite palette en carré long; antennes plus courtes que la tête et le corselet; corps ovoïde très épais dans son milieu; yeux saillans.

42ᵉ. G. HYDROPORE, *Hydroporus*.

Les quatre tarses antérieurs presque semblables, et spongieux en dessous dans les deux sexes, n'ayant que quatre articles distincts, le quatrième étant très petit et caché, ainsi que le dernier, dans une fissure profonde du troisième; point d'écusson apparent.

** *Antennes un peu dilatées, et plus larges vers le milieu de leur longueur; dernier article des palpes labiaux ayant une échancrure, et paraissant fourchu.*

43ᵉ G. NOTÈRE, *Noterus*.

Point d'écusson; tarses de cinq articles distincts, et peu différens dans les deux sexes; la lame pectorale qui porte les der-

niers pieds, ayant de chaque côté une rainure en coulisse profonde.

2. Dix articles distincts aux antennes ; palpes extérieurs se terminant en alène ou par un article plus grêle et allant en pointe ; base des pieds postérieurs recouverte par une grande lame pectorale en forme de bouclier.

44e G. Haliple, *Haliplus*.

IV. Antennes en masse, plus courtes que la tête; les deux premiers pieds longs, avancés en forme de bras, et les quatre autres très comprimés, larges, en nageoires ; yeux au nombre de quatre.

45e G. Gyrin, *Gyrinus*.

DEUXIÈME FAMILLE.

Les Brachélytres, *Brachyptera*.

N'ayant qu'un seul palpe aux mâchoires, ou quatre en tout ; antennes toutes d'égale épaisseur, toutes un peu plus grosses vers le bout, ordinairement composées d'articles en forme de grains, ou lenticulaires ; étui beaucoup plus court que le corps, qui est étroit et allongé, avec les hanches des deux pieds antérieurs très grandes, et deux vé-

sicules près de l'anus, que l'animal fait sortir à son gré.

1. Tête entièrement nue et séparée du corselet, qui est tantôt carré ou en demi-ovale, tantôt arrondi ou en cœur et tronqué, par un cou ou un étranglement visible; labre profondément divisé en deux lobes.

1er G. Oxypore, *Oxyporus*.

Palpes maxillaires filiformes; les labiaux terminés par un article très grand en croissant.

2e G. Astrapée, *Astrapæus*.

Les quatre palpes terminés par un article grand et triangulaire.

3e G. Staphylin, *Staphylinus*.

Les quatre palpes filiformes; antennes insérées au-dessus du labre et des mandibules, entre les yeux.

4e G. Pinophile, *Pinophilus*.

Palpes filiformes; antennes insérées au-devant des yeux, en dehors du labre et près de la base extérieure des mandibules.

5e G. Latrobie, *Latrobium.*

Palpes terminés brusquement par un article plus petit que le précédent, pointu, souvent peu distinct; les maxillaires plus longs que les labiaux.

2. Tête entièrement découverte; labre entier; palpes maxillaires presque aussi longs que la tête, avec leur quatrième article caché ou très peu distinct.

6e G. Pédère, *Pæderus.*

Antennes insérées devant les yeux, grossissant insensiblement; mandibules dentées au côté intérieur, avec la pointe simple ou entière.

7e G. Evæsthète, *Evæsthetus.*

Antennes insérées devant les yeux, et terminées par une massue de deux articles.

8e G. Stène, *Stenus.*

Antennes insérées près du bord interne des yeux, terminées par une massue de trois articles; extrémité des mandibules fourchue; yeux gros.

3. Tête entièrement découverte ; labre entier; palpes maxillaires beaucoup plus courts que la tête, avec le quatrième article distinct.

9° G. Oxytèle, *Oxytelus*.

Antennes insérées devant les yeux, sous un rebord, plus grosses vers le bout ; palpes terminés en alène ; tarses se repliant sur le côté extérieur des jambes, qui est toujours épineux.

10° G. Omalie, *Omalium*.

Antennes insérées devant les yeux, sous un rebord, allant aussi en grossissant vers leur extrémité ; palpes filiformes.

11° G. Proteine, *Proteinus*.

Antennes toujours insérées devant les yeux, sous un rebord, allant en grossissant ; palpes terminés en alène ; les maxillaires plus avancés, avec le dernier article presque aussi long que le précédent ; corselet beaucoup plus large que long.

12° G. Lestève, *Lesteva*.

Antennes insérées devant les yeux, sous

un rebord, comme dans les précédens, presque de la même grosseur, avec la plupart des articles en cône renversé, et le dernier presque cylindrique; palpes filiformes.

13[e] G. Aléochare, *Aleochara.*

Antennes insérées entre les yeux, près de leur bord intérieur, et à nu à leur naissance. Les trois premiers articles sensiblement plus longs que les suivans; ceux-ci perfoliés, le dernier allongé et conique; palpes terminés en alène; les maxillaires avancés, avec l'avant-dernier article grand, et le dernier très petit; corselet presque ovale, ou en carré arrondi aux angles.

4. Tête enfoncée postérieurement jusque près des yeux, dans le corselet, n'en étant point séparée par un cou ni par un étranglement visible; corselet en forme de trapèze, s'élargissant en arrière.

14[e] G. Loméchuse, *Lomechusa.*

Point d'épines aux jambes; antennes formant, depuis le quatrième article, une massue perfoliée ou en fuseau allongé. Palpes terminés en alène; antennes souvent plus courtes que la tête et le corselet.

15e G. Tachine, *Tachinus*.

Jambes épineuses; antennes composées d'articles en cône renversé ou en poire, et grossissant insensiblement; palpes filiformes.

16e G. Tachypore, *Tachyporus*.

Semblables aux tachines par les jambes et les antennes, mais ayant les palpes terminés en manière d'alène.

TROISIÈME FAMILLE.

Les Serricornes, *Serricornes*.

Palpes au nombre de quatre; antennes en forme de soie ou de fil, comme dans la première famille, mais dentées en scie, en peigne ou en panache, du moins dans les mâles.

I. Corps toujours ferme, le plus souvent ovale ou elliptique, droit, avec la tête engagée verticalement jusqu'aux yeux, dans le corselet; sternum antérieur ou la partie de la poitrine comprise entre la première paire de pates, grande, distinguée de chaque côté par une rainure où s'appliquent les antennes (toujours courtes), dilaté ou avancé en

devant jusque sous la bouche, son extrémité opposée se prolongeant en forme de stylet ou de corne pointue ou mousse, mais toujours découverte; mandibules terminées en une pointe entière ou sans échancrure ni dent; dernier article des palpes presque cylindrique dans les uns, ovoïde ou globuleux dans les autres : insectes ne sautant point.

1er G. Richard, *Buprestis*.

Palpes filiformes ou légèrement plus gros à leur extrémité, et terminés par un article presque cylindrique; antennes simplement en scie. Point d'écusson.

2e G. Aphanistique, *Aphanisticus*.

Antennes terminées en massue.

3e G. Mélasis, *Melasis*.

Palpes finissant par un article beaucoup plus gros que le précédent, presque globuleux; antennes en peigne dans les mâles, en scie dans les femelles; mâchoires simples ou sans division intérieure; tous les articles des tarses entiers; corps cylindrique.

4e G. Cérophyte, *Cerophytum*.

Ressemble au précédent quant aux palpes;

Antennes branchues d'un côté dans les mâles, en scie dans les femelles ; deux lobes aux mâchoires; pénultième article des tarses bifide. Corps ovale.

II. Ne différant des précédens qu'en ce que le stylet postérieur de l'avant-sternum s'enfonce à la volonté de l'animal dans une cavité de la poitrine située immédiatement au-dessus de la naissance de la seconde paire de pieds; mandibules échancrées ou fendues à leur extrémité, et terminées par deux dents ; dernier article des palpes, le plus souvent, en forme de triangle ou de hache; pieds en partie contractiles.

5e G. TAUPIN, *Elater*.

III. Avant-sternum de forme et de grandeur ordinaire, son extrémité antérieure ne se prolongeant pas au-dessous de la tête; mandibules terminées en pointe simple ou entière, palpes de la même grosseur ou plus grêles à leur extrémité; corps arrondi et bombé dans les uns, ovale ou oblong dans les autres, arqué au-dessus, et incliné par-devant.

1. Tête entièrement saillante, de la largeur du bord antérieur du corselet; mandibules étroites, très arquées et fort crochues, presque en forme de croissant; antennes le plus souvent en panache, ou en scie; angles postérieurs et latéraux du corselet prolongés en forme de pointe ou d'épine;

corps ferme, en ovale oblong; mandibules toujours saillantes.

6e G. Cébrion, *Cebrio*.

Point de pelottes aux tarses; antennes en filets de onze articles, dilatés en dent de scie à l'angle intérieur de leur extrémité.

Nota. Le genre *hammonie* de M. Latreille est formé avec la femelle du *cebrio gigas*.

7e G. Rhipicère, *Rhipicera*.

Des pelottes membraneuses et formées de deux pièces sous les articles intermédiaires des tarses; antennes en panache.

2. Tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet; mandibules presque triangulaires et légèrement arquées à leur extrémité; antennes presque toujours simples; angles postérieurs et latéraux du corselet ne se prolongeant point ou presque point en arrière; corps ordinairement mou et flexible, ovale ou arrondi; mandibules rarement saillantes.

8e G. Dascille, *Dascillus*.

Mandibules entièrement découvertes; le dernier article des palpes tronqué ou très obtus; corps ovale.

9e G. ÉLODE, *Élodes.*

Mandibules cachées en grande partie sous le labre : palpes maxillaires pointus à leur extrémité, les labiaux fourchus. Corps presque rond ; les pieds postérieurs presque semblables aux autres, et non propres pour le saut.

10e G. SCIRTE, *Scirtes.*

Pieds postérieurs propres au saut, avec les cuisses très grosses et une longue épine à l'extrémité de la jambe.

IV. Semblables aux précédens quant à la manière dont se terminent le sternum antérieur et les mandibules, mais s'en éloignant par les palpes dont les maxillaires sont au moins plus gros à leur extrémité, et par le corps droit et déprimé.

1. Antennes très rapprochées à leur base ; palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux ; bouche très petite.

11e G. LYCUS, *Lycus.*

Tète rétrécie et prolongée en devant en forme de museau. Antennes très comprimées. Corps étroit et allongé.

12e G. OMALISE, *Omalisus*.

Point de museau ; tête presque découverte ; second et troisième articles de leurs antennes très courts.

13e G. LAMPYRE, *Lampyris*.

Corselet en demi-cercle, cachant la tête, ou en carré transversal ; bouche très petite ; palpes maxillaires terminés par un article finissant en pointe ; extrémité postérieure de l'abdomen phosphorique ; yeux très gros dans les mâles surtout ; plusieurs femelles aptères.

2. Antennes écartées entre elles à leur base ; palpes maxillaires pas beaucoup plus longs que les labiaux.

14e G. TÉLÉPHORE, *Telephorus*.

Palpes terminés par un article en forme de hache.

15e G. MALTHINE, *Malthinus*.

Palpes terminés par un article ovoïde ; tête amincie en arrière ; étuis plus courts que l'abdomen.

V. Analogues aux précédens, quant à la forme de l'avant-sternum et celle du corps ; mais s'en distinguant par les mandibules, soit échancrées ou fendues à leur extrémité, soit munies d'une dentelure sous la pointe ; tête s'enfonçant postérieurement dans le corselet, de forme ovale ; palpes maxillaires terminés par un article rétréci vers son extrémité, et s'avançant au-delà de la bouche ; corselet presque carré, plat ou légèrement convexe en dessus.

1. Palpes filiformes ; mâchoires ayant une division intérieure ; pénultième article des tarses en forme de cône ; tête se rétrécissant et s'avançant un peu en devant sous la figure d'un petit museau ; antennes presque toujours en scie.

16ᵉ G. Mélyre, *Melyris*.

Tarses, surtout les deux antérieurs, ayant le premier article plus court ou à peine aussi long que le suivant, avec une seule petite dentelure sous les crochets du dernier ; corselet presque en trapèze, un peu plus étroit en devant ; antennes seulement un peu plus longues que la tête.

17ᵉ G. Dasyte, *Dasytes*.

Premier article des tarses très apparent et plus long que le suivant, un appendice mem-

braneux sous les crochets du dernier, ou une dent très comprimée. Corselet presque carré; antennes de la longueur de la tête et du corselet, très écartées à leur base, et insérées au-devant des yeux.

18° G. Malachie, *Malachius*.

Différent des dasytes par leurs antennes moins écartées et plus intérieures, et par la présence de quatre corps vésiculaires, ordinairement rouges, à trois lobes rétractiles, que Geoffroy nomme cocardes.

2. Palpes maxillaires allant en grossissant; mâchoires n'ayant point d'appendice intérieur; pénultième article des tarses en forme de cœur; tête terminée brusquement.

19° G. Drile, *Drilus*.

Antennes plus longues que la tête et le corselet, pectinées au côté intérieur dans les mâles; palpes maxillaires avancés; corselet transversal; femelles aptères.

VI. Avant-sternum comme dans les trois coupes précédentes, ne faisant point saillie sur la bouche; mandibules échancrées à leur extrémité, ou offrant au-dessous une dentelure; tête courte, arrondie ou

presque globuleuse, reçue en grande partie dans un corselet cintré en forme de capuchon; palpes très courts, et terminés par un article toujours plus gros, s'élargissant vers son extrémité.

1. Tête et corselet, ou la moitié antérieure du corps, plus étroits que l'abdomen; antennes toujours terminées d'une manière uniforme, simples, ou très peu en scie, et presque aussi longues au moins que le corps.

20e G. Ptine, *Ptinus*.

Antennes insérées entre les yeux, qui sont saillans ou convexes; corps oblong.

21e G. Gibbie, *Gibbium*.

Antennes insérées au-devant des yeux, qui sont aplatis et très petits; écusson manquant ou peu distinct; corps court, avec l'abdomen très grand, renflé, presque globuleux et demi-transparent; antennes plus menues vers leur extrémité, étuis soudés.

2. Corps soit ovale ou ovoïde, soit presque cylindrique; corselet de la largeur de l'abdomen, du moins à sa base; antennes tantôt uniformes, en scie ou pectinées, tantôt terminées par trois articles beaucoup plus grands que les précédens: ces antennes plus courtes que le corps.

22e G. Ptilin, *Ptilinus*.

Antennes en scie, depuis le troisième article, quelquefois pectinées dans les mâles.

23e G. Dorcatome, *Dorcatoma*.

Antennes composées de neuf articles, finissant brusquement par trois articles plus grands, dont les deux avant-derniers en forme de dents de scie.

24e G. Vrillette, *Anobium*.

Antennes de onze articles régulièrement terminées par trois articles plus grands ou plus longs, mais dont les deux avant-derniers en cône renversé et allongé, et celui du bout ovale ou presque cylindrique.

VII. Tête entièrement dégagée et séparée du corselet par un étranglement ou un col; sternum antérieur ne faisant point saillie non plus que dans les quatre coupes précédentes; mandibules courtes, épaisses, échancrées ou terminées par deux dentelures, comme dans les ptines; corps de forme linéaire.

25e G. Cupès, *Cupes*.

Palpes égaux, terminés par un article tronqué. Antennes cylindriques.

26e G. Lymexylon, *Lymexylon*.

Palpes maxillaires beaucoup plus grands que les labiaux, pendans, très divisés, et comme en peigne, ou en forme de houppe, dans les mâles. Élytres recouvrant la plus grande partie du dessus de l'abdomen.

27e G. Atractocère, *Atractocerus*.

Palpes maxillaires aussi grands que dans les précédens; élytres très courtes; antennes simples ou en forme de fuseau ou de râpe.

QUATRIÈME FAMILLE.

Les Clavicornes, *Clavicornes*.

Quatre palpes; étuis recouvrant le dessus de l'abdomen ou sa plus grande portion. Antennes plus grosses vers l'extrémité, souvent même en massue perfoliée ou solide, plus longues que les palpes maxillaires, avec la base nue ou à peine découverte.

I. Antennes grossissant insensiblement, ou terminées par une massue d'un à cinq articles, dont deux ou trois au plus forment des dents de scie au côté intérieur.

1. Palpes maxillaires très avancés, aussi longs que la tête, les labiaux aussi longs ou plus saillans que les précédens, terminés par un article beaucoup plus grand que les inférieurs, en hache ou en cône très allongé; tête et corselet plus étroits que l'abdomen.

1er G. Mastige, *Mastigus*.

Tête séparée du corselet par un étranglement en forme de cou. Abdomen ovale, embrassé par les étuis; palpes maxillaires presque aussi longs que la tête; antennes coudées, à articles allongés.

2e G. Scydmène, *Scydmænus*.

Semblable au précédent, quant à la forme générale du corps et la longueur des palpes maxillaires, mais ayant les antennes droites et presque grenues.

3e G. Tille, *Tillus*.

La majeure partie des antennes en forme de scie; tarses ayant cinq articles apparens, vus sur les deux faces.

4e G. Enoplie, *Enoplium*.

Les trois derniers articles des antennes

formant une massue en scie ; tarses, vus en dessous, n'ayant que quatre articles apparens.

5e G. Clairon, *Clerus*.

Les trois derniers articles des antennes formant une massue presque triangulaire ; tarses comme dans le genre précédent.

2. Palpes maxillaires beaucoup plus courts que la tête, et notablement plus longs que les labiaux : les derniers n'étant pas terminés par un article en hache ni en cône allongé ; corselet de la longueur de l'abdomen.

* *Antennes très coudées ; mandibules aussi longues ou plus longues que la tête.*

6e G. Escarbot, *Hister*.

Corps plus ou moins carré, quelquefois presque globuleux, avec les mandibules avancées, la tête reçue dans une échancrure du corselet ; élytres tronquées, anus découvert, pieds contractiles ; antennes terminées par une massue solide.

** *Antennes droites ou point coudées ; mandibules plus courtes que la tête.*

† Pieds toujours saillans, ne s'appliquant pas,

dans la contraction, sur les côtés de la poitrine; bouche s'appuyant rarement sur l'extrémité supérieure de l'avant-sternum.

a. Mandibules allongées, comprimées et arquées à leur extrémité.

7e G. NÉCROPHORE, *Necrophorus*.

Extrémité des mandibules entière ou sans dentelures; antennes un peu plus longues seulement que la tête, terminées brusquement en une massue grosse, courte, en forme de bouton et distinctement perfoliée; tarses antérieurs larges et très garnis de houppes; élytres coupées droit à leur extrémité.

8e G. BOUCLIER, *Silpha*.

Mandibules terminées aussi en pointe simple; massue des antennes allongée, et formée presque insensiblement; mâchoires ayant au côté intérieur une dent cornée, aiguë; palpes filiformes, terminés par un article presque cylindrique; étuis débordant le corps.

9e G. AGYRTE, *Agyrtes*.

Diffèrent des boucliers parce que leurs

palpes sont terminés par un article plus gros et ovoïde.

10ᵉ G. Nitidule, *Nitidula.*

Extrémité des mandibules échancrée, ou munie d'une dent; palpes filiformes ou un peu plus gros à leur extrémité; antennes terminées brusquement par une massue, soit ovale ou ronde, soit presque conique, de trois articles, ou seulement d'un à deux dans quelques uns.

11ᵉ G. Scaphidie, *Scaphidium.*

Mandibules bifides au bout; palpes filiformes; massue des antennes fort allongée, composée de cinq articles, distans les uns des autres, et en grande partie hémisphériques ou globuleux; corps épais, rétréci et pointu aux deux bouts, en forme de bateau; élytres tronquées.

12ᵉ G. Cholève, *Choleva.*

Mandibules encore allongées, comprimées, et échancrées au bout; palpes se terminant brusquement en manière d'alène.

b. Mandibules courtes, épaisses, et sans arqûre remarquable à leur extrémité.

13ᵉ G. DERMESTE, *Dermestes*.

Mandibules dentelées sous leur extrémité; antennes un peu plus longues seulement que la tête, terminées par une grande massue ovale, perfoliée, de trois articles; corps ovalaire, épais, convexe, et arrondi en dessus, avec la tête petite et inclinée.

† † Pieds, lorsque l'animal les contracte, totalement ou en grande partie appliqués sur les côtés de la poitrine; avant-sternum presque toujours dilaté à son extrémité supérieure et servant d'appui à la bouche.

a. Antennes de onze articles, et plus longues que la tête.

14ᵉ G. THROSQUE, *Throscus*.

Antennes terminées par une forte massue dentée ou en scie, de trois articles, et se logeant sous les angles postérieurs du corselet; dernier article des palpes maxillaires en hache; corps de forme elliptique, semblable à celle des taupins; angles postérieurs du corselet très pointus.

15ᵉ G. ANTHRÈNE, *Anthrenus*.

Toutes les jambes se repliant sur le côté postérieur des cuisses ; antennes en massue presque solide, ou composées d'articles très serrés ; corps en ovoïde court, coloré par de petites écailles qui s'enlèvent aisément ; tête s'enfonçant verticalement sous le corselet.

16ᵉ G. CHÉLONAIRE, *Chelonarium*.

Tête tout-à-fait inférieure et recouverte par un corselet demi-circulaire, en forme de bouclier ; antennes se logeant dans une rainure de la poitrine, et ayant leur second et troisième articles très grands, et les suivans très courts.

17ᵉ G. NOSODENDRE, *Nosodendron*.

Extrémité supérieure de l'avant-sternum n'enclavant point le dessous de la bouche ; menton très grand, en forme de bouclier ; antennes se terminant brusquement en une massue courte, large, de trois articles, et se logeant sous les côtés du corselet.

18e G. Birrhe, *Birrhus*.

Antennes grossissant peu à peu vers leur extrémité, ou se terminant en massue allongée, de quatre à cinq articles, distinctement séparés les uns des autres; corps ovoïde bombé; pieds entièrement contractiles.

19e G. Elmis, *Elmis*.

Antennes presque de la même grosseur dans toute leur étendue, et se terminant par un article à peine plus grand; jambes grêles; tarses presque aussi longs qu'elles, avec leur dernier article et ses crochets allongés.

b. Antennes à peine de la longueur de la tête, composées de six à sept articles distincts, dont le dernier est plus grand, ovalaire, ou presque globuleux, obscurément articulé.

20e G. Macronyque, *Macronychus*.

Tarses longs, comme dans les elmis, de cinq articles; antennes repliées sous les yeux, dont le sixième et dernier article

distinct forme une masse ovalaire; corps oblong.

21e G. Géorisse, *Georissus.*

Tarses de longueur moyenne, n'ayant que quatre articles distincts; antennes se repliant en arrière avec le septième et dernier article distinct, en massue presque globuleuse; corps court et renflé, avec la tête très inclinée.

II. Antennes, à partir du troisième article, en massue composée d'articles très serrés, plus ou moins saillans au côté interne, en dents de scie, et presque cylindrique ou en fuseau; ces antennes très courtes, avec le premier ou le second article beaucoup plus grand; corps ovale ou oblong

22e G. Dryops, *Dryops.*

Tarses longs, composés de cinq articles distincts; antennes semblables à celles des gyrins, se logeant dans une cavité sous les yeux, avec le second article très grand, en palette, recouvrant tous les autres; avant-sternum dilaté et recevant la bouche.

23ᵉ G. Hydère, *Hydera*.

Antennes toujours libres ou saillantes, rejetées en arrière, avec le premier article fort grand, presque cylindrique et ne s'avançant point au-dessus des suivans; avant-sternum point dilaté.

24ᵉ G. Hétérocère, *Heterocerus*.

Tarses courts, n'ayant que quatre articles distincts, et se repliant sur le côté extérieur des jambes, qui sont triangulaires, épineuses, ou ciliées, surtout les deux premières, et propres à fouir.

CINQUIÈME FAMILLE.

Les Palpicornes, *Palpicornes*.

Palpes maxillaires très longs, égalant presque ou surpassant souvent la longueur des antennes; celles-ci insérées dans une fossette profonde, sous un avancement remarquable des bords de la tête; corps ordinairement ovale, ou rond et bombé; antennes en massue perfoliée.

I. Tarses le plus souvent ciliés, avec le premier article beaucoup plus court que le second, ou même peu sensible, de sorte qu'ils paraissent n'en avoir que quatre; mâchoires entièrement cornées.

1. Pieds en forme de rames; massue distinctement perfoliée; palpes filiformes, les maxillaires souvent très longs; extrémité des mandibules dentée; corps arrondi et convexe en dessus.

1er G. Hydrophile, *Hydrophilus*.

Neuf articles aux antennes; jambes terminées par deux fortes épines; chaperon entier.

2e G. Sperchée, *Sperchæus*.

Antennes de six articles; point d'épines remarquables ou saillantes au bout des jambes; chaperon échancré.

2. Masse des antennes formée d'articles très serrés ou presque solides; dernier article des palpes, soit plus gros et ovale soit plus menu et en alène; extrémité des mandibules simple ou sans dentelures; corps oblong, presque plat en dessous ou déprimé.

3e G. Élophore, *Elophorus*.

Palpes terminés par un article ovale et plus gros; massue des antennes ne commençant qu'au sixième article.

4e G. Hydroene, *Hydræna*.

Palpes terminés en alène ; massue des antennes commençant au troisième article.

II. Tous les articles des tarses distincts, le premier aussi long au moins que le second ; divisions des mâchoires membraneuses.

5e G. Sphéridie, *Spheridium*.

Corps hémisphérique ; second article des palpes maxillaires très renflé ; jambes épineuses.

SIXIÈME FAMILLE.

Les Lamellicornes, *Lamellicornes*.

Antennes terminées en une massue, soit feuilletée, c'est-à-dire composée d'articles en forme de lames, disposées en éventail ou à la manière des feuillets d'un livre, s'ouvrant et se fermant de même ; soit en peigne, et dont les feuillets sont perpendiculaires à l'axe.

I. Antennes en massue feuilletée, composées de neuf articles et insérées dans une cavité, sous les bords de la tête ; corps en général ovale ou ovoïde ;

lèvre le plus souvent couverte par le menton; articles des tarses toujours entiers.

1. Palpes labiaux terminés par un article plus petit ou plus menu que le précédent, allant en pointe; la pièce du bout des mâchoires membraneuse, large ou transversale; antennes n'ayant que huit ou neuf articles dans les deux sexes; labre toujours caché sous le chaperon et en demi-cercle; mandibules et pièce terminant les mâchoires, minces et membraneuses; point d'écusson dans la plupart.

1[re] G. Bousier, *Copris*.

Pieds de la seconde paire beaucoup plus écartés entre eux, à leur naissance, que les quatre autres; palpes labiaux très velus, avec le troisième et dernier article beaucoup plus petit que le précédent, ou même peu distinct; écusson manquant ou paraissant à peine.

2[e] G. Aphodie, *Aphodius*.

Tous les pieds séparés entre eux à leur naissance par des intervalles égaux; palpes labiaux presque ras ou peu velus, et composés d'articles cylindriques et presque semblables; un écusson distinct.

2. Palpes labiaux terminés par un article de la grandeur au moins du précédent; antennes de onze articles; mandibules cornées, fortes, avancées et arquées autour du labre, qui est saillant; élytres voûtées et embrassant le pourtour de l'abdomen; anus peu découvert; chaperon rhomboïdal.

3e G. Léthrus, *Lethrus.*

Le neuvième article des antennes en forme d'entonnoir et enveloppant les deux derniers; tête prolongée en arrière; mâles ayant les mandibules plus grandes, avec une branche ou forte dent au côté extérieur; abdomen fort court.

4e G. Géotrupe, *Geotrupes.*

Massue des antennes formée d'articles libres et en feuillets comme dans les autres de la même famille.

3. Palpes labiaux terminés aussi par un article qui est au moins de la grandeur du précédent; antennes n'ayant que neuf à dix articles; mandibules cornées; languette cachée par le menton, ou réunie avec lui par sa face postérieure; mâchoires très coriaces, ciliées, ou cornées et dentées.

* *Mâchoires terminées par une pièce simplement coriace et ciliée ou très velue.*

5e G. ÆGIALIE, *Ægialia*.

Corps en ovoïde court, très bombé, avec l'abdomen débordé par les élytres ; labre découvert; un crochet corné au côté interne des mâchoires ; antennes de neuf articles.

6e G. TROX, *Trox*.

Semblable au précédent, mais ayant dix articles aux antennes, et la tête cachée par les hanches des pieds antérieurs.

7e G. ORYCTÈS, *Oryctes*.

Corps ovale ; anus découvert ; labre caché sous le chaperon ; mâchoires dépourvues d'onglet corné.

** *Mâchoires entièrement cornées ou écailleuses, et plus ou moins dentées.*

8e G. SCARABÉE, *Scarabæus*.

Labre entièrement caché ; mâchoires droites ; corps assez allongé.

9e G. HEXODON, *Hexodon*.

Bord antérieur du labre très apparent; mâchoires arquées à leur extrémité ; corps

presque circulaire; bord extérieur des élytres dilaté et accompagné d'un canal; massue des antennes petite et ovale; pieds grêles.

10e G. Rutèle, *Rutela.*

Corps ovoïde; point de canal ni de dilatation au bord extérieur des étuis; massue des antennes oblongue; pieds robustes, avec de forts crochets; arrière-sternum souvent avancé, en forme de pointe.

4. Mandibules plus intérieures que dans les divisions précédentes, et tellement recouvertes par les mâchoires et la partie supérieure de la tête qu'elles ne font point saillie; leur côté extérieur seul apparent.

11e G. Hanneton, *Melolontha.*

Antennes variant beaucoup suivant les sexes; massue plus allongée, et souvent même composée d'un plus grand nombre de feuillets, dans les mâles; crochets des tarses ayant diverses formes, selon les espèces.

5. Palpes filiformes ou en massue; mandibules cornées, de même que dans les trois divisions précédentes; languette divisée en deux lobes, s'avan-

çant en avant du menton; mâchoires terminées par une pièce membraneuse plus ou moins velue.

Les uns ont le chaperon étroit et très avancé; les autres ont leurs étuis béans ou écartés à leur extrémité postérieure, du côté de la suture; corps ordinairement allongé; mandibules de plusieurs membraneuses.

12ᵉ G. Glaphyre, *Glaphyrus*.

Labre saillant; mandibules dentées.

13ᵉ G. Amphicome, *Amphicoma*.

Labre encore à découvert; mandibules non dentées.

14ᵉ G. Anisonyx, *Anisonyx*.

Labre recouvert par un chaperon étroit et allongé; mandibules très minces, en partie membraneuses.

6. Semblables aux précédens par leurs palpes filiformes ou en massue, mais ayant les mandibules très minces, en forme d'écailles membraneuses.

* *Corselet de figure presque ronde; bord extérieur des étuis droit, ou sans sinus brusque et remarquable près de leur base.*

15ᵉ G. GOLIATH, *Goliath*.

Mâchoires entièrement écailleuses; menton fort large, transversal; chaperon très avancé, et divisé en deux lobes en forme de cornes.

16ᵉ G. TRICHIE, *Trichius*.

Mâchoires terminées par une pièce presque membraneuse, linéaire, en forme de pinceau; menton presque aussi long que large; chaperon entier.

** *Corselet soit en trapèze ou en triangle isocèle et tronqué à sa pointe, soit en carré transversal; un sinus remarquable au bord extérieur des étuis, près de leur base.*

17ᵉ G. CÉTONIE, *Cétonia*.

Corps ovale, avec le corselet en trapèze et le menton presque carré sans enfoncement dans son milieu.

18ᵉ G. CREMASTOCHEILE, *Cremastocheilus*.

Corps oblong; corselet en carré transversal et ayant un tubercule aux quatre angles; menton grand, excavé en devant, en forme de bassin.

II. Massue des antennes composée d'articles disposés en manière de peigne.

1. Antennes brisées; labre soit caché ou nul, soit à peine extérieur; languette située derrière le menton; écusson avancé entre les étuis.

19ᵉ G. Sinodendre, *Sinodendron.*

Mandibules point saillantes en avant de la tête; corps cylindrique et ne différant des oryctès que par les antennes; mâles ayant une corne sur la tête.

20ᵉ G. Æsale, *Æsalus.*

Mandibules s'avançant au-devant de la tête; labre apparent; corps court, très convexe, avec la tête presque entièrement reçue dans l'échancrure du corselet.

21ᵉ G. Lamprime, *Lamprima.*

Point de labre apparent; languette divisée en deux pièces allongées et soyeuses; mâchoires découvertes en dessous jusqu'à leur base; corps plus convexe que dans les suivans.

22e G. Lucane, *Lucanus*.

Point de labre apparent; languette également divisée en deux pièces allongées et soyeuses; menton recouvrant par sa largeur la partie inférieure des mâchoires.

2. Antennes simplement arquées, souvent velues; labre avancé entre les mandibules et très distinct; languette fixée au bord supérieur du menton; écusson confondu avec le pédicule de l'abdomen.

23e G. Passale, *Passalus*.

DEUXIÈME SECTION.

LES HÉTÉROMÈRES, *HETEROMERA.*

Cinq articles aux quatre premiers tarses, quatre aux postérieurs.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES MÉLASOMES, *Melasoma.*

Tête ovoïde, sans cou ou rétrécissement brusque par-derrière; une dent ou un crochet écailleux au côté interne des mâchoires. La plupart ayant les étuis soudés et très repliés en dessous; les antennes terminées en manière de chapelet, et insérées sous les bords de la tête, avec le troisième article allongé. Corps ordinairement noir.

I. Point d'ailes; étuis soudés l'un avec l'autre, ou incapables de s'ouvrir; palpes maxillaires filiformes, ou à peine plus gros vers leur extrémité, et terminés par un article presque cylindrique.

1. Menton large et recouvrant la base des mâchoires.

1er G. ÉRODIE, *Erodius*.

Dixième article des antennes renflé, en forme de bouton, et recevant le dernier; les deux premières jambes dentées au côté extérieur; corps presque rond, ou en ovale court.

2e G. PIMÉLIE, *Pimelia*.

Antennes presque de la même épaisseur partout, ou sans renflement brusque à leur extrémité; jambes semblables et sans dentelures extérieures; corselet court et transversal; abdomen fort grand.

2. Mâchoires découvertes en dessous jusqu'à leur base, ou point cachées sous le menton.

3e G. SCAURE, *Scaurus*.

Les trois ou quatre avant-derniers articles des antennes presque globuleux; celui du bout en cône allongé; corselet presque carré; cuisses antérieures renflées dans les mâles.

4e G. TAGÉNIE, *Tagenia*.

Antennes presque perfoliées; corselet étroit.

5e G. SÉPIDIE, *Sepidium*.

Antennes ayant le troisième article beaucoup plus long que le suivant; le dixième presque en forme de toupie, et le dernier ovoïde; corselet dilaté vers le milieu de ses côtés.

6e G. MOLURIS, *Moluris*.

Corselet presque rond; abdomen ovale; antennes un peu plus grosses vers l'extrémité, et terminées par un article ovoïde.

7e G. TENTYRIE, *Tentyria*.

Forme générale du corps semblable aux précédens; antennes de la même grosseur, et finissant par deux ou trois articles presque globuleux.

8e G. HÉGÈTRE, *Hegeter*.

Corps ovale; corselet parfaitement carré, plane, sans rebords.

9e G. EURYCHORE, *Eurychora*.

Corps ovale; corselet en demi-cercle et très échancré en devant.

10ᵉ G. Akis, *Akis*.

Corselet presque en forme de cœur, tronqué postérieurement; abdomen ovale, rétréci et arrondi aux angles extérieurs de la base des étuis.

II. Élytres soudées; palpes maxillaires terminés par un article sensiblement plus grand, en forme de hache ou triangulaire.

11ᵉ G. Asyde, *Asyda*.

Menton large, recouvrant la base des mâchoires; antennes terminées par un bouton formé des deux derniers articles, dont l'extérieur est très petit.

12ᵉ G. Blaps, *Blaps*.

Mâchoires découvertes jusqu'à la base; chaperon terminé par une ligne droite, avec le labre en avant et transversal; antennes ayant les articles inférieurs plus allongés que les derniers; ceux-ci presque globuleux; corps oblong, étroit en devant; corselet presque carré; élytres se prolongeant souvent en une pointe en forme de queue.

13e G. MISOLAMPE, *Misolampus*.

Antennes ayant la plupart de leurs articles en forme de toupie, presque égaux, avec le dernier plus grand et ovale.

14e G. PÉDINE, *Pedinus*.

Chaperon recevant, dans une profonde échancrure de son bord antérieur, un labre très petit; corps ovale; antennes grenues et insensiblement plus grosses vers le bout; jambes antérieures triangulaires.

III. Élytres pouvant s'ouvrir et recouvrant des ailes.

15e G. OPATRE, *Opatrum*.

Corps ovale; labre petit, reçu dans une profonde échancrure antérieure du milieu du chaperon; antennes en forme de chapelet, et grossissant insensiblement; jambes antérieures plus ou moins triangulaires.

16e G. CRYPTIQUE, *Crypticus*.

Point d'échancrure au chaperon; labre en devant et transversal; palpes maxillaires terminés par un article fortement en

hache; antennes presque de la même grosseur, formées en majeure partie d'articles en cône renversé, avec le dernier ovoïde, ou presque globuleux.

17ᵉ G. Orthocère, *Orthocerus*.

Corps étroit, allongé; les six derniers articles des antennes formant une massue presque en fuseau, perfoliée, grosse et velue.

18ᵉ G. Chiroscèle, *Chiroscelis*.

Corps étroit et allongé ou parallélipipède; antennes terminées par un article plus gros, en forme de bouton; jambes antérieures dentées au côté extérieur.

19ᵉ G. Toxique, *Toxicum*.

Corps allongé; les quatre derniers articles des antennes formant une massue ovale et comprimée.

20ᵉ G. Ténébrion, *Tenebrio*.

Corps allongé; antennes grossissant insensiblement vers leur extrémité; jambes grêles; les deux premières un peu courbées ou arquées.

DEUXIÈME FAMILLE.

Les Taxicornes, *Taxicornes*.

Tête ovoïde et sans étranglement brusque qui la sépare du corselet; mâchoires sans onglet corné ; antennes grossissant insensiblement, ou se terminant en massue perfoliée ; des ailes chez presque tous.

1. Tête cachée sous le corselet, ou reçue dans une profonde échancrure de son bord antérieur; côtés de ce corselet débordant le corps, qui est souvent aplati, ovale ou en forme de bouclier.

1er G. Cossyphe, *Cossyphus*.

Tête entièrement recouverte par le corselet.

2e G. Hélée, *Heleus*.

Tête découverte et reçue dans une échancrure de l'extrémité antérieure du corselet.

2. Tête saillante ou découverte, point cachée sous le corselet, ni reçue, en grande partie, dans une échancrure de son bord antérieur; côtés des étuis ne débordant pas le corps.

* *Antennes insérées sous les bords latéraux de la tête.*

3e G. Hypophlée, *Hypophleus*.

Corps linéaire ou cylindrique; corselet longitudinal, ou plus long que large.

4e G. Diapère, *Diaperis*.

Corps tantôt ovale ou rond, tantôt allongé, mais point linéaire; corselet toujours plus large que long, ou transversal; antennes perfoliées, grossissant insensiblement, et plus longues que la tête.

5e G. Trachyscèle, *Trachyscelis*.

Semblable au précédent, mais ayant les antennes guère plus longues que la tête, se terminant brusquement en une massue perfoliée, ovale, de six articles; corps court, arrondi et bombé.

6e G. Élédone, *Eledona*.

Antennes arquées et terminées par quelques articles un peu plus grands, presque triangulaires, et formant une massue oblongue et comprimée.

7 G. Cnodalon, *Cnodalon*.

Antennes ayant les six derniers articles plus grands que les précédens, comprimés, transversaux, et un peu dilatés en scie au côté intérieur; avant-sternum prolongé en arrière en forme de pointe.

8e G. Épitrage, *Epitragus*.

Menton recouvrant, par sa largeur, la base des mâchoires; antennes grossissant insensiblement, composées d'articles presque en forme de toupie.

** *Antennes insérées à découvert, point cachées par le bord latéral et avancé de la tête.*

9e G. Leiode, *Leiodes*.

Articles des tarses entiers; antennes se terminant par une massue de cinq articles; le second ou le huitième, à partir de la base, très petit; corps presque hémisphérique; jambes épineuses.

10e G. Tétratome, *Tetratoma*.

Tarses semblables aux précédens; antennes terminées en massue, composée de

quatre articles, les précédens étant très petits; corps ovale; des épines aux jambes.

11ᵉ G. Eustrophe, *Eustrophus*.

Voisins des précédens quant aux tarses, mais les antennes vont en grossissant.

12ᵉ G. Orchesie, *Orchesia*.

Avant-dernier article des quatre tarses antérieurs dilaté en deux lobes; antennes terminées par une massue de trois articles; dernier article des palpes maxillaires fortement en hache; jambes postérieures ayant deux fortes épines et propres au saut; tête très inclinée.

TROISIÈME FAMILLE.

Les Sténélytres, *Stenelytres*.

Tête ovoïde, sans cou ni rétrécissement brusque à sa base; mâchoires n'ayant point d'ongle corné; antennes de grosseur à peu près égale, ou s'amincissant vers leur extrémité.

I. Tous les articles des tarses, ou du moins ceux des postérieurs, entiers.

* *Articles des tarses postérieurs entiers, l'avant-dernier des quatre antérieurs divisé en deux lobes.*

1er G. Serropalpe, *Serropalpus.*

Antennes composées d'articles pour la plupart cylindriques et allongés; palpes maxillaires en scie, avec le dernier article en forme de hache allongée.

** *Articles de tous les tarses entiers.*

2e G. Hallomène, *Hallomenus.*

Mandibules échancrées à leur extrémité, ou terminées par deux dents; palpes presque filiformes; le dernier article des maxillaires presque cylindrique.

3e G. Pythe, *Pytho.*

Mandibules échancrées à leur pointe; palpes maxillaires terminés par un article plus grand, en forme de hache, ou de triangle renversé; corps très aplati.

4e G. Hélops, *Helops.*

Mandibules terminées par deux dents; le dernier article des palpes maxillaires

grand, en forme de hache ou de triangle renversé; corps épais, convexe ou arqué et oblong.

5e G. Nilion, *Nilio*.

Semblables aux hélops, quant aux mandibules et aux palpes maxillaires, mais ayant le corps hémisphérique, avec les antennes presque grenues.

6e G. Cistèle, *Cistela*.

Très voisins des hélops, mais sans échancrures à l'extrémité des mandibules.

II. Le pénultième article de tous les tarses bilobé ou profondément échancré.

* *Yeux allongés, avec une échancrure remarquable au milieu, du côté interne, et près de laquelle les antennes sont insérées.*

7e G. Mélandrye, *Melandrya*.

Lèvre entière ou à peine échancrée; palpes maxillaires terminés par un article très grand, en forme de hache allongée; corps ovale ou elliptique, avec la tête inclinée et le corselet en trapèze.

8e G. Lagrie, *Lagria*.

Lèvre entière ou presque entière ; palpes maxillaires terminés par un article en triangle renversé; tête et corselet plus étroits que l'abdomen; antennes souvent presque grenues, quelquefois un peu plus grosses vers le bout, et variant un peu selon les sexes; élytres ordinairement flexibles.

9e G. Calope, *Calopus*.

Lèvre profondément échancrée; devant de la tête un peu avancé en museau; antennes en scie; corps fort allongé, avec la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen.

10e G. Nothus, *Nothus*.

Lèvre profondément échancrée; antennes simples; corps allongé, étroit, presque cylindrique; le dernier article des palpes maxillaires fortement en hache; cuisses postérieures renflées dans l'un des sexes.

** *Yeux globuleux, très entiers ou à peine échancrés; antennes insérées au-devant d'eux.*

11e G. OEdémère, *OEdemera.*

Corps étroit et allongé, avec les étuis flexibles ; antennes composées d'articles longs, cylindriques, insérées très près des yeux ; museau court ; palpes maxillaires terminés par un article en forme de hache allongée.

12e G. Sténostome, *Stenostoma.*

Semblables aux œdémères, mais ayant un museau aussi long que le reste de leur tête et portant les antennes ; dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique.

13e G. Rhinomacer, *Rhinomacer.*

Corps ovale, avec le corselet en trapèze ; étuis fermes ; antennes composées d'articles courts, en cône renversé, ou un peu en scie.

QUATRIÈME FAMILLE.

Les Trachélides, *Trachelides.*

Tête triangulaire ou en cœur, séparée du corselet par un rétrécissement brusque

en forme de cou; presque toujours des ailes; étuis minces et flexibles; antennes d'égale grosseur, ou insensiblement plus grêles vers leur extrémité; mâchoires dépourvues de dents cornées.

I. Crochets des tarses simples, sans divisions ni appendices; corps long, droit, déprimé, avec le corselet rond ou conique; les étuis de la longueur de l'abdomen, de la même largeur ou plus larges, et arrondis au bout; yeux toujours échancrés; antennes souvent en peigne ou en panache dans les mâles.

* *Pénultième article de tous les tarses bilobé; antennes en peigne ou en panache dans les mâles.*

1er G. DENDROÏDE, *Dendroïdes.*

Corps linéaire, avec le corselet conique et les pates longues.

2e G. PYROCHRE, *Pyrochroa.*

Corps s'élargissant et s'arrondissant postérieurement; corselet presque rond.

** *Tous les articles des tarses entiers et les antennes simples dans les deux sexes.*

3e G. APALE, *Apalus.*

II. Crochets des tarses encore simples; corps

élevé ou arqué, avec la tête basse; corselet en trapèze ou en demi-cercle; abdomen conique; étuis très courts ou terminés en alène; corps comprimé latéralement; antennes souvent en scie, en peigne ou en panache.

4e G. Ripiphore, *Ripiphorus.*

Tous les articles des tarses entiers; palpes presque filiformes; antennes en peigne ou en panache dans les mâles, plus simples dans les femelles.

5e G. Mordelle, *Mordella.*

Tous les articles des tarses entiers; palpes maxillaires terminés par un article beaucoup plus grand que les précédens, en forme de hache; antennes simples ou seulement en scie, même dans les mâles.

6e G. Anaspe, *Anaspis.*

Pénultième article des tarses antérieurs bilobé; palpes semblables à ceux des mordelles; antennes simples, et grossissant un peu vers le bout; écusson souvent nul ou peu distinct.

7ᵉ G. Scraptie, *Scraptia*.

Pénultième article des tarses bilobé; corselet en demi-cercle; antennes insérées dans une petite échancrure des yeux, et composées d'articles cylindriques.

III. Semblables aux précédens par la forme des crochets des tarses, mais ayant le corselet en forme de cœur rétréci postérieurement, ou formé d'un ou deux nœuds; corps oblong, avec la tête grande; antennes simples ou légèrement en scie; pénultième article des tarses bilobé; le dernier des palpes maxillaires en hache.

8ᵉ G. Notoxe, *Notoxus*.

Antennes se terminant d'une manière uniforme; corselet avancé en forme de corne dans les uns, simple dans d'autres.

9ᵉ G. Stéropès, *Steropes*.

Antennes terminées par trois articles beaucoup plus longs que les autres.

IV. Crochets des tarses dentelés en dessous, et accompagnés d'un appendice en forme de soie; corselet carré; corps épais, avec la tête basse ou penchée; antennes courtes et simples; yeux allongés; mandibules fortes; palpes filiformes et poitrine

grande; tous les articles des tarses entiers; pieds postérieurs et tête plus forts dans les mâles.

G. Horie, *Horia.*

V. Crochets des tarses profondément divisés ou doubles, sans dentelures en dessous; corps oblong; tête grosse, inclinée; yeux ordinairement allongés ou échancrés; palpes filiformes ou légèrement plus gros à leur extrémité; corselet court, carré ou arrondi; étuis flexibles; abdomen mou; articles des tarses presque toujours simples.

* *Pénultième article des tarses divisé en deux lobes.*

10e G. Tétraonyx, *Tetraonyx.*

Antennes grossissant un peu vers leur extrémité; corselet en carré transversal.

** *Tous les articles des tarses entiers.*

a. Antennes plus grosses vers le bout, ou même en massue, dans plusieurs.

11e G. Mylabre, *Mylabris.*

Antennes régulières dans les deux sexes, de onze articles, et se terminant en une massue arquée et pointue formée par les derniers.

12[e] G. HYCLÉE, *Hyclæus.*

Antennes régulières, mais de neuf articles, dont le dernier très grand, en forme de bouton ovoïde.

13[e] G. CÉROCOME, *Cerocoma.*

Antennes irrégulières dans les mâles, de neuf articles, et terminées aussi par un bouton comme dans le genre précédent.

b. Antennes de la même grosseur, ou amincies vers le bout.

14[e] G. ÆNAS, *Ænas.*

Antennes grenues, coudées, guère plus longues que la tête, et terminées par une tige en fuseau, ou cylindrique, composée des neuf derniers articles.

15[e] G. MÉLOÉ, *Meloe.*

Antennes grenues, droites et sans coude remarquable, de la longueur au moins de la tête et du corselet, irrégulières dans plusieurs mâles; point d'ailes; étuis ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen, ovales

ou triangulaires, et se croisant dans une partie de leur bord interne.

16e G. CANTHARIDE, *Cantharis.*

Des ailes; élytres aussi longues que l'abdomen; antennes droites, en forme de fils, de la longueur au moins de la tête et du corselet.

TROISIÈME SECTION.

LES TÉTRAMÈRES, *TETRAMERA*.

Quatre articles à tous les tarses.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES PORTE-BEC OU RHINCHOPHORES, *Rhinchophora*.

Tête prolongée antérieurement en forme de museau ou de trompe ; la plupart ont l'abdomen gros et les antennes coudées, souvent en massue ; le pénultième article de leurs tarses est presque toujours bilobé. Les cuisses postérieures sont dentées dans plusieurs.

I. Labre apparent ; prolongement antérieur de la tête court, large, déprimé, en forme de museau ; des palpes très visibles, filiformes, ou plus gros à leur extrémité.

1er G. Rhinosime, *Rhinosimus.*

Antennes en massue ou très sensiblement plus grosses vers leur extrémité; yeux n'ayant point d'échancrure; tarses antérieurs paraissant avoir cinq articles.

2e G. Anthribe, *Anthribus.*

Antennes et yeux semblables aux précédens; quatre articles à tous les tarses, dont le pénultième bilobé.

3e G. Bruche, *Bruchus.*

Antennes en forme de fils, souvent en scie ou en peigne; yeux échancrés; anus découvert; les pieds postérieurs ordinairement très grands.

II. Point de labre apparent; palpes très petits, peu perceptibles à la vue simple, de forme conique; prolongement antérieur de la tête représentant un bec ou une trompe.

**Antennes à la fois droites, insérées sur la trompe, composées de onze articles, dont les trois derniers réunis en une massue perfoliée.*

4e G. Attelabe, *Attelabus.*

** *Antennes filiformes dans les uns, en massue dans les autres, mais point simultanément droites, insérées sur la trompe, de onze articles, avec les trois derniers en massue.*

a. Toujours des antennes en massue perfoliée, composée des trois articles.

5ᵉ G. CHARANÇON, *Curculio*.

b. Antennes soit filiformes, soit en massue, mais solides et composées d'un seul article distinct et terminal; le huitième dans les uns, le neuvième ou le dixième dans les autres.

6ᵉ G. BRACHYCÈRE, *Brachycerus*.

Tous les articles des tarses entiers; antennes de neuf articles, dont le dernier, en forme de cône renversé, compose la massue; corps souvent, en tout ou en partie, très raboteux ou très inégal.

7ᵉ G. BRENTE, *Brentus*.

Pénultième article des tarses bilobé; antennes droites et filiformes, ou grossissant à peine vers leur extrémité; toutes les parties du corps très allongées, ce qui leur donne une forme linéaire; trompe toujours avancée en avant.

8ᵉ G. CYLAS, *Cylas.*

Tarses comme dans le genre précédent ; antennes de même, mais ayant leur dernier article (le 10ᵉ) en forme de massue ovale et cylindrique ; corps plus court que celui des brentes ; abdomen ovale.

9ᵉ G. RHINE, *Rhina.*

Antennes coudées, dont le huitième et dernier article forme une massue en forme de fuseau ou cylindrique, et dont le premier ou le radical est inséré vers le milieu de la trompe.

10ᵉ G. CALANDRE, *Calandra.*

Ayant aussi les antennes coudées, et dont le huitième et dernier article forme la massue ; mais cet article est presque globuleux ou triangulaire, et le premier est inséré à la base de la trompe.

DEUXIÈME FAMILLE.

Les Xylophages, *Xylophagi.*

Tête terminée à l'ordinaire, ou sans museau ni trompe; des tarses à articles entiers, ou dont le pénultième seul est quelquefois élargi et en forme de cœur; antennes plus grosses vers leur extrémité, ou perfoliées dès leur base.

I. Antennes n'ayant que dix articles distincts.

1er G. Scolyte, *Scolytus.*

Palpes coniques et très petits; antennes composées de huit à neuf articles distincts, dont les derniers forment une massue solide ou à trois feuillets; corps cylindrique.

2e G. Pausse, *Paussus.*

Palpes coniques ou s'amincissant de la base à la pointe; antennes n'ayant tantôt que deux articles distincts, et tantôt en ayant dix perfoliés.

* *Palpes filiformes plus gros vers leur extrémité; antennes terminées en massue, tantôt perfoliée ou*

en scie, tantôt solide ou globuleuse, et formée par le dernier article; corps linéaire, ou étroit et allongé, cylindrique.

3e G. Bostriche, *Bostrichus.*

Antennes en massue perfoliée ou en scie, plus longues que la tête; corps cylindrique, avec le corselet globuleux ou cubique.

4e G. Psoa, *Psoa.*

Différant du genre précédent par la forme déprimée du corps.

5e G. Némosome, *Nemosoma.*

Antennes en massue perfoliée, mais guère plus longues que la tête; cette dernière partie du corps presque aussi allongée que le corselet; corps linéaire.

6e G. Cérylon, *Cerylon.*

Antennes terminées en massue solide presque globuleuse.

** *Corps ovale et arrondi, toujours déprimé.*

Ils se distinguent des précédens par leurs palpes maxillaires, qui sont beaucoup plus grands que les labiaux.

7ᵉ G. Cis, *Cis*.

II. Onze articles distincts aux antennes.

8ᵉ G. Mycétophage, *Mycetophagus*.

Corps ovale; antennes insensiblement plus grosses et perfoliées dans le plus grand nombre, terminées en massue de trois ou quatre articles dans quelques autres.

9ᵉ G. Agathidie, *Agathidium*.

Corps globuleux et contractile.

* *Corps étroit et allongé ; massue des antennes composée seulement de deux articles.*

10ᵉ G. Lycte, *Lyctus*.

Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; mandibules saillantes.

11ᵉ G. Bitome, *Bitoma*.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet; mandibules cachées, ou peu découvertes.

** *Massue des antennes formée de trois à quatre articles un peu en scie.*

a. Antennes guère plus longues que la tête.

12ᵉ G. Colydie, *Colydium.*

b. Antennes notablement plus longues que la tête.

13ᵉ G. Trogossite, *Trogossita.*

14ᵉ G. Méryx, *Meryx.*

Mandibules petites; palpes maxillaires saillans.

15ᵉ G. Latridie, *Latridius.*

Mandibules petites; palpes très courts; second article des antennes plus grand que le troisième; celui-ci et les suivans, jusqu'à la massue, beaucoup plus menus et presque cylindriques; tête et corselet plus étroits que l'abdomen.

16ᵉ G. Silvain, *Silvanus.*

Mandibules petites; palpes fort courts; antennes ayant leur second article et les suivans, jusqu'à la massue, presque égaux, et en forme de cône; largeur du corps égale.

TROISIÈME FAMILLE.

LES PLATYSOMES, *Platysoma.*

Articles des tarses entiers comme dans les précédens, mais ayant les antennes de la même grosseur, ou plus grêles vers leur extrémité.

Ils sont déprimés, allongés, et se tiennent sous les écorces des arbres.

1er G. CUCUJE, *Cucujus.*

Labre avancé entre les mandibules; tarses fort courts; antennes presque en forme de chapelet, et plus courtes que le corps.

2e G. ULEIOTE, *Uleiota.*

Différant des cucujes par leurs antennes longues, à articles cylindriques.

3e G. PARANDRE, *Parandra.*

Labre très petit; tarses allongés; corps moins déprimé que celui des précédens; mandibules fortes et dentelées.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES LONGICORNES, *Longicornes*.

Dessous des trois premiers articles des tarses spongieux, ou garni de brosses, avec le pénultième divisé profondément en deux lobes; antennes filiformes, ou le plus souvent amincies vers leur extrémité et longues; corps et pieds allongés; division extérieure des mâchoires plus grande, ou du moins aussi grande que l'interne, et ne ressemblant point à un palpe; languette grande, comparativement au menton, en forme de cœur, évasée, échancrée, ou bifide à son extrémité supérieure; yeux allongés, en forme de rein, et embrassant la base des antennes dans les uns; corselet en forme de trapèze, ou rétréci en devant dans ceux où les yeux sont arrondis, entiers, ou légèrement échancrés.

I. Yeux allongés, en forme de rein, et environnant la base des antennes; étuis de la longueur de l'abdomen, recouvrant toute son étendue supérieure; ailes pliées.

* *Labre nul ou très petit.*

1er G. Spondyle, *Spondylis.*

Antennes grenues ou courtes; corps convexe, cylindrique, avec le corselet arrondi, sans épines ni rebord.

2e G. Prione, *Prionus.*

Antennes plus longues que le corselet, en scie ou en peigne dans les uns, simples dans les autres, mais épineuses; corps déprimé, avec les bords du corselet tranchans, dentés, ou inégaux.

** *Labre très apparent, et s'avançant entre les mandibules.*

3e G. Lamie, *Lamia.*

Tête verticale; palpes filiformes, et terminés par un article ovalaire, ou presque cylindrique.

4e G. Callichrome, *Callichroma.*

Tête penchée en avant; palpes terminés par un article plus grand, en forme de cône renversé, allongé et comprimé; les maxillaires plus courts que les labiaux, et ne dépassant pas l'extrémité des mâchoires.

5ᵉ G. CAPRICORNE, *Cerambyx.*

Analogues aux callichromes par la direction de la tête et la forme du dernier article des palpes, mais ayant les maxillaires plus longs que les labiaux ; corselet presque toujours épineux, ou tuberculé sur ses côtés, et tantôt presque carré, ou presque cylindrique.

6ᵉ G. CALLIDIE, *Callidium.*

Tête penchée en avant ; le dernier article des palpes plus grand, mais proportionnellement moins allongé et plus large, presque en forme de triangle renversé, ou de hache.

II. Antennes comme dans les précédens; élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, ou resserrées brusquement en arrière ; ailes étendues dans leur longueur, ou simplement plissées à leur extrémité.

7ᵉ G. NÉCYDALE, *Necydalis.*

Tête penchée en avant; dernier article des palpes plus gros, presque cylindrique, ou presque ovoïde et tronqué.

III. Yeux arrondis, entiers ou légèrement échan-

crés, et n'entourant point la base des antennes; corselet se rétrécissant à son extrémité antérieure, ayant la forme d'un trapèze ou d'un cône tronqué, corps souvent arqué et plus étroit vers son extrémité postérieure.

8[e] G. Rhagie, *Rhagium*.

Corselet épineux ; antennes courtes, ou de longueur moyenne.

9[e] G. Lepture, *Leptura*.

. Corselet uni ; antennes longues.

CINQUIÈME FAMILLE.

Les Eupodes, *Eupoda*.

Voisins des longicornes par la conformité des tarses, des antennes, de l'allongement du corps et de la division extérieure des mâchoires ; commençant déjà à s'en éloigner sous le rapport de la figure de la languette, qui, dans les derniers de cette famille, est presque carrée, ou arrondie, et non évasée en forme de cœur ; se rapprochant des derniers longicornes, en ce que les yeux n'entourent pas les antennes, et.

s'en éloignant par la forme cylindrique et étroite du corselet ; leurs tarses sont aussi proportionnellement plus courts ; les cuisses postérieures sont très grandes dans plusieurs.

* *Languette profondément échancrée ; pointe des mandibules entière ou sans échancrure.*

1er G. Mégalope, *Megalopus.*

Antennes courtes, presque en scie ; dernier article des palpes finissant en pointe.

2e G. Orsodacne, *Orsodacna.*

Antennes simples, allongées, presque entièrement composées d'articles en forme de cône renversé, avec le dernier article des palpes maxillaires plus grand, presque cylindrique, et les cuisses à peu près de la même grandeur.

3e G. Sagre, *Sagra.*

Antennes encore simples et allongées, mais à articles inégaux ; palpes filiformes, avec le dernier article ovoïde et pointu ; cuisses postérieures très grandes.

** *Languette entière ou peu échancrée ; extrémité des mandibules bifide, ou terminée par deux dents.*

4ᵉ. G. Donacie, *Donacia.*

Cuisses postérieures beaucoup plus grandes que les autres; antennes formées d'articles allongés et presque cylindriques; yeux point échancrés.

5ᵉ G. Criocère, *Crioceris.*

Cuisses presque égales; antennes en majeure partie grenues; yeux échancrés.

SIXIÈME FAMILLE.

Les Cycliques, *Cyclica.*

Les trois premiers articles des tarses spongieux, ou garnis de pelottes en dessous; le pénultième partagé en deux lobes; antennes filiformes, ou un peu plus grosses vers le bout; corps ordinairement arrondi; base du corselet de la largeur des élytres dans ceux, en petit nombre, où le corps est oblong; division extérieure des mâchoires étroite, presque cylindrique, et ayant l'apparence d'un palpe; la division intérieure plus large et sans onglet écailleux; lan-

guette presque carrée, ou ovale, entière, ou légèrement échancrée.

I. Antennes très éloignées de la bouche, insérées à la partie supérieure de la tête, très rapprochées à leur base, avancées, droites, et souvent presque cylindriques.

1er G. Hispe, *Hispa.*

Corps ovale oblong, avec la tête entièrement dégagée; corselet presque carré ou en trapèze.

2e G. Casside, *Cassida.*

Corps presque circulaire ou carré, avec la tête cachée sous le corselet, ou reçue dans une échancrure de son extrémité antérieure.

II. Antennes rapprochées ou peu éloignées de la bouche, insérées devant les yeux ou dans l'espace qui les sépare; elles sont ordinairement plus longues et plus grêles que dans les précédens; le corps est plus bombé.

* *Antennes insérées au-devant des yeux, et distantes l'une de l'autre.*

3e G. Clythre, *Clythra.*

Corps en forme de cylindre court avec la

tête entièrement enfoncée dans le corselet, verticale ; antennes courtes et en scie ; pieds antérieurs souvent allongés dans l'un des sexes.

4e G. Gribouri, *Cryptocephalus*.

Corps en forme de cylindre ; tête enfoncée verticalement dans le corselet ; antennes simples et presque de la longueur du corps.

5e G. Eumolpe, *Eumolpus*.

Corps ovoïde, ou en ovale allongé, souvent rétréci en avant ; mandibules resserrées brusquement et arquées à leur extrémité, avec la pointe très forte ; tête presque verticale ; les quatre à cinq derniers articles des antennes allongés, comprimés en forme de cône, ou de triangle renversé ; dernier article des palpes plus grand et ovoïde.

6e G. Colaspe, *Colaspis*.

Presque entièrement semblables aux eumolpes, et n'en différant que par les palpes qui sont filiformes, et dont le dernier article est conique.

7e G. Chrysomèle, *Chrysomela.*

Corps plus ou moins ovale; mandibules ayant leur extrémité soit obtuse ou tronquée, soit terminée en une pointe très courte; tête saillante et simplement penchée; derniers articles des antennes presque globuleux, ou en forme de toupie.

** *Antennes insérées entre les yeux, et très rapprochées à leur base.*

8e G. Galéruque, *Galeruca.*

Point de pates propres à sauter; quelques espèces exotiques ont le pénultième article des palpes maxillaires dilaté, et le dernier beaucoup plus court et tronqué.

9e G. Altise, *Altica.*

Cuisses postérieures renflées et propres au saut.

SEPTIÈME FAMILLE.

Les Clavipalpes, *Clavipalpi.*

Dessous des trois premiers articles des tarses garni de brosses, le pénultième bifide;

antennes terminées en une massue bien distincte et perfoliée; mâchoires armées au côté interne d'un onglet, ou d'une dent cornée; corps le plus souvent de forme arrondie, quelquefois même très bombé et hémisphérique; mandibules échancrées, ou dentées à leur extrémité; antennes plus courtes que le corps; palpes terminés par un article plus gros; le dernier article des maxillaires très grand, transversal, comprimé, presque en croissant.

I. Dernier article des palpes maxillaires transversal, presque en forme de croissant.

1er G. Erotyle, *Erotylus*.

Articles intermédiaires des antennes presque cylindriques; la massue formée par les derniers, oblongue; division intérieure et cornée des mâchoires terminée par deux dents.

2e G. Triplax, *Triplax*.

Antennes presque grenues et terminées en une massue plus courte, ovoïde; mâchoires ayant leur division interne membraneuse, avec une seule petite dent au bout.

II. Dernier article des palpes maxillaires allongé et plus ou moins ovalaire.

3[e] G. Langurie, *Languria*.

Corps linéaire; massue des antennes de cinq articles.

4[e] G. Phalacre, *Phalacrus*. (*Antrhibus*, Oliv.)

Corps presque hémisphérique; massue des antennes de trois articles.

QUATRIÈME SECTION.

LES TRIMÈRES, *TRIMERA*.

Trois articles à tous les tarses; antennes en massue, ou plus grosses à leur extrémité; corps hémisphérique, ou ovale.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES APHIDIPHAGES, *Aphidiphagi*.

Antennes plus courtes que le corselet, terminées par une massue comprimée, en triangle renversé; le dernier article des palpes maxillaires très grand, en forme de hache; corps hémisphérique, ou en ovale court; corselet très court, fort large, et en forme d'arc.

1er G. COCCINELLE, *Coccinella*.

DEUXIÈME FAMILLE.

Les Fungicoles, *Fungicolæ*.

Antennes plus longues que la tête et le corselet; palpes maxillaires soit filiformes, soit simplement un peu plus gros à leur extrémité; corps oblong; corselet trapézoïde.

I. Pénultième article des tarses bilobé; les neuvième et dixième articles des antennes en forme de cône ou de triangle renversé, et composant avec le dernier une massue; tête plus étroite que le corselet.

1er G. Eumorphe, *Eumorphus*.

Palpes maxillaires filiformes, avec le dernier article presque cylindrique; troisième article des antennes beaucoup plus long que le suivant; la massue très comprimée.

2e G. Endomyque, *Endomychus*.

Palpes maxillaires plus gros vers leur extrémité; troisième article des antennes de la longueur du suivant, ou simplement un peu plus long.

II. Articles des tarses entiers; les derniers articles des antennes globuleux et velus; tête plus large que le corselet; chaperon recouvrant la bouche; corselet étroit, et élytres embrassant l'abdomen.

3e G. Dasycère, *Dasycerus*.

CINQUIÈME SECTION.

LES DIMÈRES, *DIMERA*. [1]

Cette section comprend ceux dont les tarses n'ont que deux articles ; ce sont de très petits insectes à élytres courtes, et qui ont une grande affinité avec les aléochares, *genres de la famille des brachélytres.*

1er G. PSELAPHE, *Pselaphus*.

Antennes de onze articles, des mandibules, et quatre palpes distincts, avec une lèvre.

2e G. CLAVIGÈRE, *Claviger*.

Six articles aux antennes ; bouche n'offrant ni mandibules ni lèvre discernables ; un seul crochet au bout des tarses.

[1] Des observations postérieures de M. Latreille et de plusieurs entomologistes ont démontré que ces insectes avaient trois articles aux tarses. Ils forment, dans le dernier ouvrage de M. Latreille, la famille des pselaphiens, dans sa section des trimères.

Nota. Dans son dernier ouvrage (*Fam. Nat.*, etc.), M. Latreille établit une section d'insectes qu'il désigne sous le nom de MONOMÈRES, *monomera*, et qui ne se compose que d'un seul insecte très imparfaitement connu : il n'a qu'un article aux tarses ; c'est le *dermestes armadillo* de Degéer.

ORDRE SIXIÈME.

LES COLÉOPTÈRES.

LXXe GENRE.

LUCANE.

PREMIÈRE SECTION.

Cinq articles aux tarses.

Caractères génériques. Antennes en masse; dix articles, dont le premier très long, les autres courts et égaux, les quatre derniers en masse feuilletée d'un seul côté. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier beaucoup plus longs; les postérieures de trois, dont le premier très court, et le dernier long et renflé. — Mandibules allongées et dentées. — Jambes antérieures dentées.

Les anciens naturalistes ont donné à ces insectes le nom de *platycerus*, qui signifie

large corne; M. Geoffroy leur a conservé ce nom; mais Scopoli les ayant nommés lucanes, Linné et tous les auteurs qui ont écrit depuis lui, ont adopté ce nom. Quelques naturalistes ont confondu les lucanes avec les scarabées, dont ils diffèrent par la forme des antennes et des mandibules.

Les antennes des lucanes sont grandes, coudées, composées de dix articles, dont le premier est très long, presque cylindrique, les cinq suivans sont courts, arrondis; les quatre derniers ont, du côté intérieur, un prolongement en forme de lame, ce qui rend l'extrémité des antennes feuilletée.

La tête est plus ou moins grosse, celle du mâle l'est plus que celle de la femelle; elle est plus large que longue, anguleuse, souvent irrégulière, avec des élévations plus ou moins saillantes.

Le chaperon est assez grand, avancé en pointe; les mandibules sont très grandes, fortes, cornées, arquées et dentées intérieurement; celles des femelles sont moins longues que celles des mâles.

Le corselet est un peu convexe en dessus,

arrondi sur les côtés, et plus ou moins bordé.

L'écusson est plus ou moins grand, presque triangulaire, peu visible dans quelques espèces.

Les pates sont longues; les antérieures sont attachées au corselet, les jambes de ces pates sont dentées latéralement; les intermédiaires et les postérieures tiennent à l'abdomen; les jambes de celles-ci sont armées à leur extrémité de quelques épines grosses et courtes; les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont égaux; le dernier est long, arqué, renflé à l'extrémité, et terminé par trois crochets, dont les deux latéraux sont grands, arqués et très forts.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

La larve de ces insectes est très grosse; son corps est courbé en arc, et composé de treize anneaux; sa tête est brune, écailleuse, armée de deux fortes mâchoires, dont elle

se sert pour ronger le bois, qu'elle réduit en une espèce de tan ; elle a six pates écailleuses attachées aux trois premiers anneaux. Parvenue à sa grosseur elle construit dans le bois où elle a vécu, une coque ou cellule, avec la sciure du bois qu'elle a rongé ; elle se change en nymphe dans cette coque, d'où elle ne sort que sous la forme d'insecte parfait. Roesel croit qu'il faut six ans à la larve pour acquérir toute sa grosseur.

Les lucanes vivent peu de temps sous leur dernière forme ; après leur métamorphose, ils cherchent à s'accoupler, et ensuite la femelle fait sa ponte ; elle se sert de ses mandibules pour couper le bois pourri, afin de placer ses œufs plus avant dans l'intérieur de l'arbre. Degéer croit que l'insecte parfait se nourrit de la liqueur mielleuse qui se trouve répandue sur les feuilles du chêne ; mais la larve fait beaucoup de tort aux arbres, parce qu'elle attaque non seulement le bois mort, mais encore le bois vivant. Les larves se tiennent plus souvent dans les racines que dans les troncs ou les branches.

On voit voler ces insectes principalement

le soir autour des vieux arbres. Ils forment un genre composé de vingt à vingt-quatre espèces, dont le plus grand nombre est étranger à l'Europe.

Le Lucane Cerf-Volant, *Lucanus Cervus.*

Il varie beaucoup pour la grandeur; celui qu'on trouve aux environs de Paris n'a pas deux pouces de longueur; il y en a de beaucoup plus grands dans quelques cantons de la France; il est d'un brun rougeâtre en dessus, noir en dessous; les mandibules sont grosses, plus longues que le corselet, armées intérieurement vers le milieu d'une forte dent, et bifurquées à leur extrémité; elles ont en outre plusieurs petites dentelures très fines, depuis le milieu jusque près de l'extrémité; le chaperon est incliné, pointu, avec une élévation transversale, saillante sur le milieu; la tête est plus large que le corselet, elle a plusieurs angles saillans; le corselet est un peu convexe en dessus, moins large que la tête et le corps, et rebordé tout autour; les élytres sont lisses, rebor-



1. Lucane cerf volant M. 3. Passale interrompu.
2. Lucane cerf volant F. 4. Letrus Céphalote.

dées; elles recouvrent le corps et les ailes; les jambes antérieures ont quelques dentelures, et les quatre autres sont terminées par quelques épines fortes.

La femelle est beaucoup plus petite que le mâle, dont elle diffère par les mandibules, qui sont très courtes; sa tête est beaucoup plus petite, et n'est point anguleuse comme celle du mâle, et son corselet est moins aplati sur les côtés.

Quelques entomologistes ont douté que cet insecte fût la femelle du cerf-volant; mais M. Maréchal, peintre d'histoire naturelle très estimé, et bon observateur, a vu l'accouplement de ces insectes; ainsi il ne doit plus rester aucun doute à cet égard.

On le trouve en Europe, dans les bois; il vole le soir, auprès des vieux arbres.

Le Lucane Chèvre, *Lucanus Capra*.

Il est beaucoup plus petit que le précédent; il a environ quinze lignes de longueur; les mandibules sont d'un brun rougeâtre, un peu plus longues que la tête; elles ont

plusieurs dentelures, depuis le milieu jusque vers l'extrémité; le chaperon est incliné, arrondi à son extrémité, avec une élévation transversale; la tête est noire, de la largeur du corselet; elle a une élévation peu marquée à sa partie antérieure; le corselet est noir, sans élévation et finement pointillé; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont d'un brun rougeâtre, lisses; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines; le dessous du corps est noirâtre.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, sur les troncs à demi pourris des chênes; il est rare aux environs de Paris.

Le Lucane Élaphe, *Lucanus Elaphus*.

Il est plus petit que le lucane cerf-volant, auquel il ressemble beaucoup; son corps est d'une couleur brune luisante; ses antennes sont noires; le second article est long, un peu renflé à son extrémité; les mandibules sont un peu plus longues que le cor-

selet; elles ont une dent vers le tiers de leur base, quelques crénelures, et l'extrémité bifurquée; le chaperon est avancé et très incliné; la tête est plus large que le corselet, elle a plusieurs élévations transversales; les élytres sont lisses et légèrement bordées; les pates sont assez longues; les jambes ont quelques épines.

On le trouve au nord de l'Amérique, et dans la Virginie.

Le Lucane Chevreuil, *Lucanus Capreolus*.

Il a environ quinze lignes; sa couleur est d'un brun rougeâtre luisant; les cuisses sont d'un jaune fauve; les mandibules sont de la longueur de la tête, arquées, terminées par une pointe simple; elles ont une seule dent à leur côté intérieur; la tête est plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, et paraît coupée antérieurement; le corselet est plus large que long, et bordé; il a une ligne longitudinale peu enfoncée, et un petit point enfoncé de chaque côté; les élytres sont lisses.

La femelle ressemble à celle du cerf-volant. Il habite l'Amérique du Nord.

Le Lucane parallélipipède, *Lucanus parallelipipedus*.

Il a environ dix lignes de longueur; il ressemble un peu à la femelle du lucane cerf-volant; mais il est entièrement noir; le premier article des antennes est presque aussi long que tous les autres ensemble; les mandibules sont moins longues que la tête; elles ont une dent très forte à leur partie intérieure; la tête est un peu plus étroite que le corselet, et finement chagrinée; on voit sur celle du mâle deux petits tubercules arrondis et rapprochés; le corselet est de la largeur du corps, il est finement pointillé et légèrement bordé; l'écusson est arrondi; les élytres sont finement chagrinées; les jambes antérieures sont dentées, les autres ont quelques épines.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le tronc des arbres pourris; il est commun aux environs de Paris.

Le Lucane caraboïde, *Lucanus caraboides*.

Il a environ six lignes de longueur; il est d'un bleu verdâtre luisant; ses antennes sont noires, coudées; le premier article est presque aussi long que les autres ensemble; les quatre derniers sont lamellés; les mandibules sont plus courtes que la tête; le corselet est bordé et beaucoup plus large que la tête, un peu échancré et arrondi sur les côtés; l'écusson est très petit et arrondi; les élytres sont finement chagrinées; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les autres sont ciliées et armées de quelques épines; le dessous du corps et les pates sont noirs; on en trouve quelquefois dont tout le dessus du corps est d'un vert doré brillant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le bois pourri.

Le Lucane rufipède, *Lucanus rufipes.*

Il diffère du précédent par la couleur fauve de son abdomen et de ses pates.

On le trouve en Allemagne, et quelquefois, mais rarement, en France aux environs de Paris.

Le Lucane ténébrioïde, *Lucanus tenebrioides.*

Il est un peu plus grand que le précédent; d'un noir luisant en dessus, d'un brun noirâtre en dessous; les antennes sont brunes; les trois derniers articles sont lamellés; les mandibules sont plus courtes que la tête, épaisses à la base et terminées en pointe; la tête est finement pointillée, moins large que le corselet, aplatie antérieurement; elle a une ligne longitudinale peu enfoncée; le corselet est finement pointillé, bordé; il a une élévation transversale sur le milieu; l'écusson est triangulaire; les élytres sont striées, ponctuées, et bordées; les jambe

de toutes les pates sont dentées, les antérieures un peu plus que les autres.

On le trouve à la Caroline.

Le Lucane bicolor, *Lucanus bicolor*.

Il a les mandibules noires, avancées, larges, plus courtes que la tête, arquées et dentées intérieurement; le corselet est noir, échancré postérieurement; il a de chaque côté une petite dent et une lame cornée au-devant des yeux; l'écusson est petit, noir et arrondi; les élytres sont lisses, d'un jaune testacé, avec la suture et un peu du bord extérieur noir; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Son habitation est inconnue.

Le Lucane bronzé, *Lucanus æneus*.

G. *Lamprime*. Latr.

Il est long d'environ neuf lignes; d'un vert doré ou bronzé, lisse; ses antennes sont noirâtres et plus courtes que le corselet; les mandibules sont d'un soyeux rous-

sâtre au côté interne, plus fortes dans les mâles, avec l'extrémité échancrée et bidentée à la pointe; les tarses sont violets.

Cet insecte habite la Nouvelle-Hollande.

Le Lucane scarabæïde, *Lucanus scarabœides.*

G. *OEsale.* Latr.

Il a à peu près deux lignes de long; il est presque aussi large et a la forme d'un carré un peu allongé; son corps est d'un brun très foncé en dessus, un peu marron en dessous, ponctué, finement pubescent; les élytres ont de petites côtes élevées, soyeuses, entrecoupées de points noirâtres et d'autres plus clairs.

On le trouve en Allemagne.

LXXI[e] GENRE.

PASSALE.

Caractères génériques. Antennes arquées de dix articles, le premier plus long que les autres, les six suivans arrondis, les trois derniers en masse feuilletée d'un seul côté. — Quatre antennules courtes, les antérieures composées de quatre articles, le premier court et petit, les deux suivans presque égaux, le dernier un peu plus long que les autres, arrondi à l'extrémité; les postérieures de trois, dont le premier petit, le second un peu arqué, gros; le dernier petit, ovale, allongé. — Mandibules un peu plus courtes que la tête, armées de dents, terminées par trois dentelures. — Jambes antérieures dentées. — Corps allongé, déprimé.

Les passales ont été confondus avec les lucanes par tous les entomologistes. M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, les avait également placés avec ces insectes; mais dans son dernier ouvrage il les en a séparés, et en a formé un genre sous le nom de *passalus*. Les passales sont très faciles à distinguer des lucanes par les antennes, qui

ne sont point coudées, par la forme du corps et par les mandibules.

Ils ont les antennes courtes, épaisses, courbées, un peu velues, et terminées en masse feuilletée d'un seul côté.

Les mandibules courtes, épaisses à la base, garnies intérieurement d'une dent courte et épaisse, et terminées par trois dentelures.

La tête est aplatie, moins large que le corselet, très inégale en dessus; les mâles ont sur le milieu une corne courte, droite, dirigée en devant.

Les yeux sont petits, arrondis, peu apparens.

Le corselet est de la largeur du corps, lisse, aplati en dessus, bordé sur les côtés, point d'écusson.

Le corps est allongé, déprimé, arrondi à l'extrémité.

Les pates sont courtes; les jambes antérieures sont dentelées latéralement, les intermédiaires et les postérieures sont armées de quelques épines; les tarses sont terminés par deux crochets.

Ces insectes habitent l'Amérique et Surinam. M[lle] de Mérian, qui a donné une figure du passale interrompu, dit avoir trouvé sa larve dans la racine des battates, plante qui croît à Surinam. Elle a aussi donné la figure de cette larve, qui ressemble à un gros ver par la forme : elle a le corps très gros, la tête petite, l'extrémité du corps mince, et six pates écailleuses. Comme les passales ont beaucoup de rapport avec les lucanes, on peut croire que leurs larves vivent de même, subissent les mêmes métamorphoses, et sont également plusieurs années avant de parvenir à l'état parfait

On connaît plusieurs espèces de ce genre : nous en décrirons deux.

Le Passale interrompu, *Passalus interruptus*.

Il varie beaucoup par la grandeur; on en voit qui ont environ vingt lignes, d'autres n'ont qu'un pouce; il est d'un brun presque noir, très luisant tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont arquées; les

derniers articles sont en masse feuilletée d'un seul côté ; la tête est inégale ; le mâle a sur le milieu une corne courte, droite, dirigée en devant ; le corselet est de la largeur du corps ; il est lisse, aplati sur le milieu, bordé sur les côtés, avec un sillon longitudinal peu enfoncé sur le milieu ; les élytres sont comme coupées antérieurement, de forme carrée, arrondies postérieurement ; elles ont des stries très marquées ; elles sont séparées du corselet par un étranglement assez long ; les jambes antérieures sont dentées latéralement ; les intermédiaires sont fortement ciliées, les postérieures un peu moins, le corselet et l'abdomen sont ciliés tout autour.

Cet insecte est très commun dans les cabinets de Paris ; on le trouve à Cayenne et à Surinam, sur le tronc de différens arbres.

Le Passale cornu, *Passalus cornutus*.

Il est de la taille du précédent, lui ressemble beaucoup, mais en diffère ainsi que

des autres espèces, parce que son chaperon est armé d'une corne forte et courbée en avant, plus grande dans le mâle.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique du Nord.

LXXII[e] GENRE.

LÉTHRUS.

Caractères génériques. Antennes composées de neuf articles; premier article long, presque cylindrique, les suivans filiformes, un peu grenus, le dernier en masse solide, coupé à son extrémité. — Quatre antennules filiformes, égales; les antérieures de quatre articles, le premier très petit, le dernier pointu; les postérieures composées de trois, le second long et poilu, le dernier pointu. — Jambes antérieures dentées.

Les léthrus ont les mandibules très grandes, ce qui est cause que quelques naturalistes ont placé le seul individu qu'ils connaissaient avec les lucanes; mais M. Scopoli l'en a séparé, et l'a nommé léthrus. M. Fabricius et M. Olivier ont adopté ce genre, et lui ont conservé le nom que M. Scopoli lui a donné.

Cet insecte diffère des lucanes par la forme des antennes, et se rapproche des scarabées sans écusson par la forme de son corps; mais il diffère également de ceux-ci par les antennes.

Le léthrus a la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Les mandibules sont très grosses, fortes, arquées; celles du mâle sont bifurquées; celles de la femelle sont simples et arquées.

Les mâchoires sont minces, et armées intérieurement de plusieurs épines longues.

On connaît trois ou quatre espèces de léthrus. Ils habitent les champs arides de la Russie méridionale, de la Tartarie et de la Hongrie: on les trouve dans les fumiers secs, auprès des racines des plantes vivaces. Suivant Scopoli, le mâle et la femelle vivent ensemble dans un même trou cylindrique, qu'ils creusent en terre; ce qui fait croire que la larve vit également dans la terre, et se nourrit des racines des plantes.

Le Léthrus Céphalote, *Lethrus Cephalotes*.

Il a environ huit lignes de longueur; il est d'un noir luisant; la tête est grosse, beaucoup moins large que le corselet, anguleuse sur les côtés; près des antennes, elle a quelques lignes longitudinales peu marquées; le corselet est très large, lisse, convexe, un peu échancré antérieurement, les côtés du bord postérieur sont arrondis; il est légèrement bordé tout autour; les élytres sont courtes, lisses et réunies; il n'y a point d'ailes en dessous; les pates sont assez longues; les jambes antérieures ont quelques dents latérales, les autres sont velues, et ont quelques épines près de leur jonction avec le tarse.

Ces coléoptères volent le soir après le coucher du soleil; ils contrefont les morts quand on les prend. Au rapport de Fischer (*Ann. des Scienc. nat.* t. I, p. 221), le léthrus céphalote est un insecte très nuisible aux endroits cultivés, parce qu'il cherche

de préférence les bourgeons et les feuilles à peine apparentes, et les coupe net avec les pinces tranchantes de ses mandibules. En Hongrie, où il fait beaucoup de mal aux vignes, on l'appelle *schneider*, c'est-à-dire coupeur. Il grimpe très bien, et après avoir coupé le bourgeon de la plante, il revient sur ses pas en marchant à reculons, et emporte son butin dans le trou qu'il habite. Chaque trou est creusé dans la terre, il est occupé par un couple ; mais à l'époque des amours, il arrive souvent qu'un mâle étranger vient troubler la tranquillité du ménage et cherche à s'introduire dans l'habitation ; alors il se livre un combat véhément entre le mâle propriétaire et l'usurpateur. La femelle ne reste pas inactive ; elle bouche l'ouverture du trou, soutient son compagnon, et le poussant sans cesse par le derrière, elle entretient l'animosité du combat ; l'action ne cesse qu'après la mort ou la fuite de l'agresseur.

On le trouve dans les déserts de la Russie méridionale, de la Tartarie, et dans la Hongrie et l'Autriche.

LXXIIIe GENRE.

SINODENDRON.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de neuf articles, le premier très long, les suivans très courts et grenus, les trois derniers en masse lamellée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Corps allongé, cylindrique. — Jambes antérieures dentées.

Le seul insecte qui compose ce genre a été placé par Linné, Degéer, M. Fabricius et M. Olivier, parmi les scarabées, et par Scopoli, parmi les lucanes; mais M. Fabricius, dans son dernier ouvrage, l'a séparé des scarabées, et en a fait un genre.

Cet insecte diffère des scarabées par la forme de ses antennes, et par le nombre des articles dont elles sont composées; celles des scarabées ont dix articles, et sont terminées par une masse de trois feuillets; celles des sinodendrons sont de neuf articles, et en masse feuilletée à peu près comme les an-

tennes des lucanes; mais elles ne sont point coudées comme celles de ces insectes.

La tête du sinodendron est petite, aplatie; le chaperon est arrondi; la bouche est composée de deux mandibules courtes, unies, dentées; de deux mâchoires, d'une lèvre cornée, et de deux antennules inégales, filiformes.

Les yeux sont petits, arrondis, placés de chaque côté de la tête; le corselet est grand, de la largeur du corps, convexe, tronqué antérieurement et bordé tout autour.

L'écusson est petit, triangulaire.

L'abdomen est allongé, cylindrique, entièrement couvert par les élytres.

Les pates sont de longueur moyenne, les jambes sont dentées latéralement, les tarses sont terminés par deux crochets longs et très pointus.

Tout l'insecte est de forme allongée.

Sa larve n'est point connue: on trouve l'insecte parfait, dans le nord de l'Europe, sur les troncs des pruniers et des cerisiers; peut-être sa larve vit-elle dans l'intérieur du tronc de ces arbres, ou de leurs racines.

M. Fabricius a placé dans ce genre trois autres insectes que nous ne pouvons pas reconnaître, quoique dans la synonymie du *sinodendron muricatum*, qui est un dermeste de son *Mantissa*, il cite M. Olivier. Comme il ne désigne point dans quel genre de cet auteur cet insecte est placé, nous avons cherché à la planche et à la page qu'il indique, sans y trouver aucun insecte qui puisse appartenir à ce genre. Il en est de même du *sinodendron capucinus*, qui est le *bostrichus capucinus* de son *Mantissa*, qui se trouve cité dans le genre apate, mais décrit d'une autre manière. Ainsi il y a dans ces citations une confusion qui nous empêche de savoir quels sont les insectes dont M. Fabricius a composé son genre sinodendron. Quant à la quatrième espèce, elle est étrangère, et nous ne la connaissons pas. Ainsi nous ne donnerons que la description du scarabée cylindrique de Linné, de Degéer et de M. Olivier.

Le Sinodendron cylindrique, *Sinodendron cylindricum.*

Il a environ six lignes de longueur; il est de couleur noire, un peu luisant: ses antennes sont courtes, avec les trois derniers articles en masse feuilletée d'un seul côté; la tête est petite, armée d'une corne relevée, recourbée, un peu velue postérieurement; le corselet est pointillé, coupé antérieurement, et muni de cinq dentelures mousses, dirigées en avant; celle du milieu est un peu plus longue que les autres; l'écusson est petit, triangulaire; les élytres sont striées longitudinalement, un peu raboteuses et fortement ponctuées; les pates sont noires, les jambes antérieures sont dentelées latéralement; les intermédiaires et les postérieures ont du même côté deux rangées de dentelures.

La corne de la femelle est très courte; le corselet est à peine tronqué; il a trois petites dentelures peu marquées, et une élévation longitudinale sur le milieu.

On le trouve au nord de l'Europe sur les troncs à demi-pourris des pruniers et des cerisiers.

LXXIVe GENRE.

SCARABÉE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier plus long et plus gros que les autres, les trois derniers en masse obtuse, feuilletée. — Quatre antennules courtes, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois presque égaux. — Jambes antérieures dentées.

Linné, dans son genre scarabée, a confondu les hannetons, les cétoines et les trox des auteurs qui ont écrit depuis lui, et il les a divisés en trois familles. Sa première famille est composée des scarabées dont le corselet est armé de cornes; la seconde, de ceux dont la tête est armée de cornes, mais dont le corselet en est dépourvu; et la troisième, de ceux dont la tête et le corselet n'ont ni corne ni tubercule. M. Geoffroy a formé deux genres de

ces insectes : l'un est composé de ceux qui ont un écusson, c'est son genre scarabée ; l'autre comprend tous ceux qui n'ont point d'écusson, il les a nommés bousiers. Quoique ces insectes aient une forme qui leur soit particulière, Degéer n'a pas trouvé le caractère que M. Geoffroy a assigné aux bousiers suffisant pour en former un genre, parce que plusieurs scarabées vivent de la même manière que les bousiers, et qu'il y a entre eux la plus grande analogie ; c'est pourquoi ce naturaliste a conservé le genre de Linné, et l'a divisé en trois familles : la première est composée des scarabées, des bousiers et des trox, auxquels il a donné le nom de scarabées de terre ; la seconde est composée des hannetons, qu'il a nommés scarabées des arbres ; et il a donné aux cétoines, qui composent sa troisième famille, le nom de scarabées des fleurs. M. Fabricius a divisé le genre scarabée de Linné en cinq genres, qui sont les sinodendrons, les scarabées, les hannetons, les cétoines et les trox ; mais M. Olivier n'en a fait que quatre, et il a divisé le genre scarabée en trois grandes familles : la première

est composée des scarabées qui ont des mandibules et point de lèvre supérieure; la seconde, de ceux qui ont des mandibules et une lèvre supérieure; et la troisième comprend ceux qui n'ont ni mandibules ni lèvre supérieure.

Outre ces caractères, qu'il n'est pas toujours facile d'apercevoir, M. Olivier s'est servi d'autres caractères plus visibles. Pour diviser ses familles en sections, nous les décrirons par ordre de familles.

Les scarabées de la première famille ont les antennes composées de dix articles : le premier est gros et court; les trois suivans sont un peu plus allongés, cylindriques; les trois autres sont petits et grenus, et les trois derniers forment une masse oblongue feuilletée; elles sont ordinairement plus courtes que la tête, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est simple ou armée d'une corne plus ou moins longue, ou munie d'un ou de plusieurs tubercules; le chaperon est avancé, pointu, échancré ou bidenté; les yeux sont petits et globuleux.

La bouche est composée de deux mandi-

bules très dures, assez grandes, arquées, creusées intérieurement, arrondies et tranchantes à l'extrémité, souvent terminées par quelques dents; de deux mâchoires dures et tranchantes, terminées en pointe, et velues extérieurement; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales et filiformes.

Le corselet est grand, de la largeur du corps, bordé, inégal, raboteux, simple ou armé d'une ou de plusieurs cornes; l'écusson est triangulaire, plus ou moins grand.

Les élytres sont convexes, bordées, lisses, raboteuses ou striées, couvrant le dessus et les côtés de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses qui sont repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Le dessous du corps est plus ou moins velu; les pates sont de longueur moyenne; les jambes antérieures sont garnies extérieurement de quelques dentelures, les autres ont des épines ou des élévations qui forment des espèces de dents; les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont petits et égaux; le dernier est plus

long et terminé par deux crochets très forts et très pointus, entre lesquels il s'en trouve un troisième plus petit et garni de poils.

Les scarabées vivent dans les terres grasses et humides, mais principalement dans les fumiers et les couches, où ils trouvent leur nourriture. On les voit quelquefois courir à la surface de la terre, ou voler le soir d'un endroit à l'autre; les femelles déposent leurs œufs dans les fumiers; les larves qui sortent de ces œufs ont le corps allongé, cylindrique, composé de douze anneaux; il est un peu aplati en dessous; leur peau est molle et flexible; la tête est dure, écailleuse et armée de deux fortes dents; ces larves subissent toutes leurs métamorphoses dans la terre; lorsqu'elles sont prêtes à se changer en nymphe, elles pétrissent une certaine quantité de terreau qu'elles humectent avec une liqueur visqueuse qui sort de leur corps; elles en forment une espèce de boule dans laquelle elles s'enferment pour subir leur métamorphose. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir

l'insecte parfait, quoiqu'elle soit couverte d'une peau qui l'enveloppe entièrement.

Caractères des scarabées de la seconde famille.

Antennes composées de onze articles, dont le premier est assez gros, un peu renflé à son extrémité, le second arrondi; les trois suivans un peu allongés; les trois autres courts, comprimés par les bouts, et les trois derniers en masse ovale lamellée.

La tête est avancée, étroite, formant supérieurement une espèce de losange; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules simples, arquées, dures et ciliées intérieurement; de deux mâchoires courtes, simples et ciliées tout autour; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules égales et filiformes.

Les scarabées de cette famille ressemblent beaucoup à ceux de la troisième division; mais on les distingue facilement par leur écusson, qui manque totalement à ces derniers; ils vivent dans les bouses et les fientes des animaux; ils creusent en terre, au mi-

lieu des bouses, un trou cylindrique assez profond pour y faire leur ponte. Lorsqu'on lève une bouse fraîche, on est presque sûr de trouver en dessous un ou plusieurs de ces trous, et chaque trou contient ordinairement un insecte de cette famille ou de la troisième : leurs larves vivent dans la terre, et ressemblent à celles des scarabées de la première famille.

Caractères des scarabées de la troisième famille.

M. Olivier a conservé aux scarabées de cette famille le nom de bousier, qui leur a été donné par M. Geoffroy, pour les distinguer des scarabées des deux famille sprécédentes. La famille des bousiers est composée en grande partie des scarabées sans écusson, et de quelques autres qui ont un écusson. M. Olivier a réuni ces insectes, à cause des rapports qui se trouvent entre les parties de la bouche, la forme du corps, la manière de vivre et le nombre d'articles des antennes.

Les antennes des bousiers sont compo-

sées de neuf articles, dont le premier est long, presque cylindrique, un peu renflé à son extrémité; les suivans sont courts et granuleux; le cinquième et le sixième sont comprimés par les bouts; les trois derniers sont en masse ovale feuilletée.

La tête est beaucoup plus large que celle des scarabées; le chaperon est avancé, aplati, arrondi, échancré ou denté, il couvre entièrement les parties de la bouche; les yeux sont arrondis, peu saillans; ils sont placés sous le chaperon à la partie postérieure et latérale de la tête.

La bouche est composée de deux mâchoires bifides, dont la pièce extérieure est beaucoup plus grande que l'autre; elles sont membraneuses, aplaties et arrondies; de deux mandibules très petites, qui ne paraissent être d'aucun ou de peu d'usage à l'insecte; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est légèrement rebordé, convexe, lisse, armé d'une ou de plusieurs cornes, de dentelures ou de tubercules.

L'écusson est triangulaire, arrondi pos-

térieurement ; il manque au plus grand nombre des espèces, ou il est si petit qu'il est peu visible.

Les élytres sont convexes, très courtes, rebordées ; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage.

Le corps est moins allongé que dans les scarabées ; l'abdomen surtout est très court.

Les pates sont assez grandes, principalement les postérieures ; les cuisses sont grosses, les jambes arquées ; les antérieures sont armées de trois ou quatre dentelures latérales ; les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines ; les tarses sont plus larges à leur origine qu'à l'extrémité ; les articles sont triangulaires, aplatis, et vont en diminuant de grosseur ; le dernier est plus petit que le premier : dans quelques espèces les tarses des pates antérieures manquent à l'un des deux sexes ; dans ce cas, les jambes sont longues, arquées et velues en dessous.

Tous ces insectes vivent dans les bouses et les fumiers ; attirés par l'odeur fétide des

excrémens, on les voit accourir et se précipiter en grand nombre sur ceux nouvellement sortis du corps des animaux. Presque tous les bousiers sans écusson forment de petites boules avec ces matières, les enfoncent en terre et y déposent leurs œufs.

On a nommé bousiers pilulaires quelques espèces qui forment, avec du fumier ou du terreau, une boule assez grosse, qu'ils roulent avec leurs pates postérieures : cette boule, qui renferme leurs œufs, est d'abord de consistance molle et de forme irrégulière; mais à force d'être roulée elle se durcit et devient rondé ; lorsqu'elle a acquis assez de solidité, l'insecte la pousse avec ses pates postérieures jusqu'au trou qu'il a creusé, et l'y enfonce; elle sert de logement et de nourriture à la larve qui sort de l'œuf. On ne voit point de ces insectes au nord de l'Europe, mais il y en a plusieurs espèces dans le Midi et aux environs de Paris.

On trouve les bousiers, vers la fin du printemps, sur les fientes des animaux ; souvent une seule bouse en contient un

grand nombre, qui sont occupés à rouler leurs pilules; quelquefois plusieurs se réunissent pour la rouler en commun; mais il arrive assez souvent que pendant ce travail le bousier perd l'équilibre, roule d'un côté et la pilule d'un autre; et pendant le temps qu'il met à se relever, elle devient la propriété du premier qui s'en empare; dès qu'il est parvenu à se remettre sur ses pates, il va à la recherche d'une autre pilule, pour remplacer celle qu'il a perdue; s'il n'en trouve pas, il travaille de nouveau avec une ardeur infatigable pour en former une autre. Ces insectes sont peu fermes sur leurs quatre pates antérieures; aussi leur arrive-t-il souvent de rouler, pendant qu'ils sont occupés à la construction de leurs boules; et lorsqu'ils sont sur le dos, ils ont beaucoup de peine à se relever; mais ils volent assez bien.

Les larves des bousiers ressemblent à celles des scarabées; elles vivent dans la terre, et se nourrissent pendant quelque temps avec la matière de la boule dans laquelle elles sont renfermées.

PREMIÈRE FAMILLE.

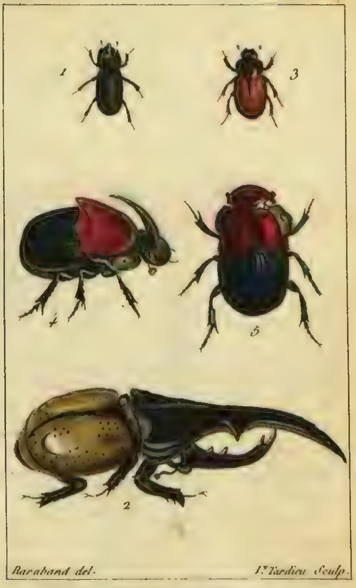
Antennes de dix articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet cornu, épineux, tuberculé, inégal.

Le Scarabée Hercule, *Scarabæus Hercules*.

Il a environ cinq pouces et demi de long, et il est très remarquable par la longueur de ses cornes. Sa tête est noire, luisante ; elle a en dessus une corne très longue, avancée, recourbée, garnie à sa partie supérieure de trois ou quatre dents saillantes ; le corselet est noir, luisant ; il a une corne très longue, avancée, courbée, velue en dessous, échancrée à son extrémité, garnie d'une dent de chaque côté vers le milieu ; l'écusson est noir et luisant ; les élytres sont d'un gris verdâtre, avec des points et des taches noirs ; tout le dessous du corps et les pates sont noirs ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.



1. Cynodendron Cylindrique.
2. Scarabé hercule.
3. Scarabé fimetaire.
4. Scarabe boureau M.
5. Scarabé boureau F.

La femelle diffère beaucoup du mâle; elle a la tête noire, point luisante, munie d'un tubercule arrondi; le corselet est noirâtre, chagriné, point luisant; l'écusson est noir et luisant; les élytres sont obscures à leur base, et d'un gris verdâtre à l'extrémité, raboteuses; elles ont chacune deux ou trois lignes longitudinales élevées; le dessous du corps est noir et couvert de poils ferrugineux.

On le trouve aux Antilles; il y est commun.

Le Scarabée Actéon, *Scarabæus Acteon*.

Il a environ trois pouces et demi de long; tout son corps est noir luisant; la tête a une corne avancée, un peu recourbée, bifide à son extrémité, et garnie à sa base d'une dent très forte; le corselet a deux cornes comprimées, avancées et pointues, à sa partie antérieure, et une petite élévation au milieu du dos; les élytres sont lisses; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

La femelle est noire, point luisante, toute raboteuse en dessus; le chaperon est bidenté; la tête a une petite corne extrêmement courte; le corselet est raboteux, sans corne.

On le trouve fréquemment à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabée Chorinée, *Scarabæus Chorinæus*.

Il a environ deux pouces et demi de long; tout son corps est d'un brun presque noir, luisant; la tête est armée d'une grosse corne, longue, recourbée et creusée à sa partie inférieure, échancrée à son extrémité; le corselet est ridé de chaque côté, très élevé sur le milieu qui forme une corne très grosse, courbée et échancrée, dont l'extrémité est bifurquée; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses, avec une strie longitudinale près de la suture; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabée porte-clef, *Scarabæus claviger.*

Il a environ deux pouces de long ; il est entièrement d'un brun marron plus ou moins clair ; ses antennes sont brunes ; sa tête est un peu velue, armée d'une corne mince, recourbée ; le corselet est armé en dessus d'une corne relevée, terminée par trois pointes qui forment une espèce de triangle ; elle est concave et très velue en dessous ; l'écusson est triangulaire ; les élytres ont leur suture noirâtre, et une strie peu marquée de chaque côté près de la suture ; les jambes et les tarses sont bruns ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve à Cayenne.

Le Scarabée Aloéus, *Scarabæus Aloeus.*

Il a environ deux pouces et demi de long ; il est d'un brun presque noir en dessus, et tout noir en dessous, luisant ; le chaperon est avancé, et forme une corne, assez large,

comprimée, recourbée, échancrée à son extrémité, et de la longueur de la tête. On aperçoit sur la partie supérieure de la tête deux tubercules. Le corselet est lisse, armé de trois cornes, dont deux latérales, courtes, élevées, et une beaucoup plus longue, élevée, recourbée, placée à la partie antérieure; l'écusson est triangulaire; les élytres sont presque lisses; elles ont une strie de chaque côté de la suture, et deux autres très peu marquées vers le milieu; les jambes antérieures ont quatre dents latérales; les autres ont quelques épines; les cuisses sont larges et aplaties; l'extrémité du corps est garnie de poils roussâtres.

On le trouve en Amérique.

Le Scarabée Nasicorne, *Scarabæus Nasicornis*.

G. *Oryctès*. LATR.

Celui qu'on trouve aux environs de Paris a un pouce et demi de long; mais il est beaucoup plus grand au midi de l'Europe. Tout le corps est d'un châtain plus ou

moins foncé ; la tête est armée d'une corne simple, élevée, recourbée ; le corselet est un peu raboteux sur les côtés, coupé antérieurement, lisse ; il a une élévation transversale, tridentée à sa partie supérieure ; l'écusson est triangulaire ; les élytres sont lisses, avec une strie longitudinale de chaque côté de la suture ; tout le dessous du corps est couvert de poils ferrugineux ; les jambes antérieures ont trois dents latérales ; les pates sont un peu velues.

La femelle a la corne très courte, et le corselet légèrement coupé antérieurement.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les couches des jardins, et près des racines des arbres à demi pourris.

Le Scarabée Silène, *Scarabæus Silenus*.

G. *Oryctès.* Latr.

Il est de moitié plus petit que le précédent, de la même couleur ; sa tête a une corne recourbée ; le milieu du corselet a une grande excavation cordiforme et longitu-

dinale; les élytres paraissent lisses, mais elles sont finement pointillées.

On le trouve dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, et dans la Sicile.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet convexe, lisse.

Le Scarabée longimane, *Scarabæus longimanus*.

Il a environ trois pouces de long; il est d'un brun ferrugineux; sa tête est lisse, un peu relevée sur les côtés; le corselet est lisse, convexe, avec un sillon longitudinal au milieu; les bords latéraux sont crénelés; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses; les pates sont d'un brun noirâtre : les antérieures sont très longues; les cuisses antérieures ont deux dents très fortes; les jambes sont simples et arquées; les jambes postérieures et les intermédiaires ont quelques épines.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Scarabée pointillé, *Scarabæus punctatus*.

Il est long de huit à neuf lignes; noir ou d'un noirâtre brun en dessus, un peu plus clair et allant sur le brun en dessous; la tête a son bord antérieur échancré ou comme bidenté, avec deux tubercules sur le vertex; le corselet est uni et finement pointillé; les élytres sont toutes ponctuées, et ont quelques faibles nervures, ou quelques stries mal formées; le dessous du corps est garni sur la poitrine d'un duvet roussâtre.

On le trouve au midi de la France. C'est la seule espèce de scarabée proprement dit qui se trouve dans notre pays.

DEUXIÈME FAMILLE.

Antennes de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet cornu, denté, inégal.

Le Scarabée Typhée, *Scarabæus Typhæus*.

G. *Géotrupe*. Latr.

Il a environ huit lignes; il est entièrement noir, luisant; sa tête est étroite, avancée; le corselet a trois cornes, dont deux latérales, longues, droites, dirigées en devant, et la troisième sur le milieu de sa partie antérieure : elle est plus courte que les autres, et un peu recourbée; l'écusson est triangulaire; les élytres sont striées; le dessous du corps et les pates sont un peu velus; les jambes antérieures ont plusieurs dentelures latérales.

La femelle a les cornes latérales très courtes, et une ligne saillante à la place de celle du milieu.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les bouses et dans les fientes, où il fait un trou : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Scarabée mobilicorne, *Scarabæus mobilicornis*.

G. *Géotrupe*. LATR.

Il a environ quatre lignes de long; il est de couleur brune, testacée ou noirâtre; le chaperon est arrondi; la tête est armée d'une corne longue, mince et recourbée; le corselet est pointillé et sillonné; il a sur le milieu deux dents rapprochées, et de chaque côté une corne relevée et recourbée; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées; le dessous du corps est velu; les jambes antérieures sont dentelées dans toute leur longueur.

La femelle est plus petite que le mâle, quelquefois entièrement testacée; elle a sur la tête deux petits tubercules; une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu du corselet, et une ligne transversale élevée à sa partie antérieure.

On le trouve dans le nord de l'Europe, en Suisse et en Angleterre : il est rare aux environs de Paris.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet convexe, lisse.

Le Scarabée stercoraire, *Scarabæus stercorarius*.

G. *Géotrupe*. LATR.

Il a environ dix lignes de long; les antennes sont noires, avec la masse brune; la tête a sur le milieu un petit tubercule élevé; le corselet est lisse, convexe, avec un point enfoncé de chaque côté, et une petite ligne longitudinale enfoncée, peu marquée, au milieu; l'écusson est triangulaire; les élytres sont striées; les jambes antérieures ont cinq dentelures; tout le dessous du corps et les pates sont un peu velus; tout le dessus de l'insecte est d'un noir bronzé; le dessous est d'un bleu noirâtre ou d'un vert doré ou cuivreux.

On le trouve dans toute l'Europe ; il vit

dans les bouses; il fait un trou assez profond au milieu de ces bouses, et en sort le soir pour voler : il est très commun aux environs de Paris.

Le Scarabée printanier, *Scarabæus vernalis*.

G. *Géotrupe*. Latr.

Il ressemble au précédent par la forme; mais il est un peu plus petit, et entièrement d'un bleu violet luisant; les élytres sont lisses; la masse des antennes est noire.

Il habite l'Europe; il vit dans les bouses comme le précédent. On le trouve en plus grande quantité au printemps qu'en été.

Le Scarabée globuleux, *Scarabæus globosus*.

G. *OEgialie*. Latr.

Il a un peu plus d'une ligne de longueur; son corps est d'un noir mat en dessus, brun en dessous; le chaperon est émoussé en devant, et rugosule; le corselet est lisse; les élytres ont des stries très légères.

On trouve cet insecte dans le sable, sur les côtes de France et d'Angleterre.

TROISIÈME FAMILLE.

BOUSIERS, *COPRIS.*

Antennes de neuf articles.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson. — Tête cornue ou tuberculée.

Le Scarabée fossoyeur, *Scarabæus fossor.*

G. *Aphodie.* Latr.

Il a environ quatre lignes et demie de long; il est de forme allongée; sa tête a trois petits tubercules, dont celui du milieu est plus élevé que les deux autres; le corselet est lisse, convexe; les élytres sont striées; l'écusson est triangulaire et allongé; les jambes antérieures ont trois dents latérales; tout l'insecte est d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous.

On le trouve en Europe, dans les bouses: il est très commun aux environs de Paris.

Le Scarabée Scybalaire, *Scarabæus Scybalarius*.

G. *Aphodie*. LATR.

Il est plus petit que le précédent, noir; sa tête a trois tubercules, dont celui du milieu pointu; les élytres sont testacées ou d'un jaunâtre un peu roussâtre, avec des stries ponctuées; le corselet a, dans le mâle, un petit enfoncement antérieur; les pates sont d'un brun foncé.

Cette espèce est très commune dans toute l'Europe.

Le Scarabée terrestre, *Scarabæus terrestris*.

G. *Aphodie*. LATR.

Il a un peu plus de deux lignes de long; il est très noir, luisant, convexe; le chaperon est tronqué et un peu concave au milieu du bord antérieur; il est fortement ponctué, avec trois tubercules qui sont comme réunis par une ligne courte, très fine, transversale; la partie qui est au-devant du tu-

bercule du milieu est un peu élevée; le corselet est entièrement ponctué dans les uns, peu sur le disque dans d'autres; son bord antérieur est d'un gris jaunâtre luisant; l'écusson est petit, en triangle presque équilatéral; les élytres ont des stries assez profondes et ponctuées; on aperçoit, avec une forte loupe, quelques petits points dans les intervalles des stries; les pates sont d'un brun foncé; les jambes antérieures sont tridentées au côté extérieur.

Cette espèce est très commune aux environs de Paris.

Le Scarabée Grenaille, *Scarabæus Granarius*.

G. *Aphodie*. Latr.

Il est extrêmement voisin du précédent, mais son chaperon n'a qu'un seul tubercule et le bout de ses élytres est d'un brun ferrugineux.

Cette espèce est très commune dans toute l'Europe.

Le Scarabée sale, *Scarabæus conspurcatus.*

G. *Aphodie.* LATR.

Il est long de deux lignes à peu près; son corps est un peu déprimé, noir, luisant; le chaperon est un peu concave au bord antérieur; il est finement ponctué, presque rugueux; l'occiput a trois petits tubercules moins distincts dans ce dernier que dans l'aphodie tacheté; le corselet est ponctué, noir, avec les bords rougeâtres; l'écusson est ponctué; les élytres sont jaunâtres, et ont des stries ponctuées; les pates sont brunes; les cuisses sont jaunâtres ou pâles.

Cet insecte est très commun dans toute l'Europe.

Le Scarabée Fimetaire, *Scarabæus Fimetarius.*

G. *Aphodie.* LATR.

Il est de moitié plus petit que le précédent; la tête, le corselet, l'abdomen et les pates sont d'un noir luisant; les élytres sont

rouges; les antennes sont ferrugineuses; la tête a trois petits tubercules peu marqués; le corselet est lisse, convexe; il a une tache jaunâtre de chaque côté de sa partie antérieure; les élytres sont striées; l'écusson est triangulaire.

On le trouve en Europe, dans les bouses: il est très commun aux environs de Paris.

A écusson. — Tête sans corne ni tubercule.

Le Scarabée rufipède, *Scarabæus rufipes.*

G. *Aphodie.* Latr.

Il a environ cinq lignes de long; il est de couleur brune plus foncée en dessus qu'en dessous; les antennes sont d'un brun ferrugineux; le chaperon est arrondi; la tête est sans corne ni tubercule; le corselet est lisse, convexe et luisant; l'écusson est triangulaire; les élytres sont striées, les pates brunes.

On le trouve au nord de l'Europe, dans les bouses: il n'est pas très commun aux environs de Paris.

Le Scarabée Jayet, *Scarabæus Gagates.*

G. *Aphodie.* Latr.

Il a environ trois lignes et demie; il ressemble au précédent, mais il est un peu moins convexe; ses élytres sont striées, et dans l'espace qui se trouve entre chaque strie, on remarque des points enfoncés; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve en Europe, dans les bouses : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Scarabée quadrigutté, *Scarabæus quadriguttatus.*

G. *Aphodie.* Latr.

Il est plus petit que le précédent, noir, avec les côtés du corselet, deux taches sur chaque élytre, et les pates fauves; les élytres ont des stries ponctuées.

On le trouve aux environs de Paris, en Allemagne, mais il est rare.

Le Scarabée quadrimaculé, *Scarabæus quadrimaculatus*.

G. *Aphodie*. LATR.

Cette espèce est plus petite que la précédente, noire, convexe; les élytres ont des stries ponctuées, avec une tache et un point rouge.

Mêmes lieux que le précédent.

Le Scarabée sillonné, *Scarabæus porcatus*.

G. *Aphodie*. LATR.

Il a à peu près une ligne de long; il est allongé, noir en dessous, d'un brun noirâtre en dessus; le chaperon est un peu échancré; le corselet est ponctué, un peu inégal, avec un sillon au milieu; les élytres sont sillonnées, les côtés sont aigus, et les sillons sont crénelés.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Scarabée rude, *Scarabæus asper*.

G. *Aphodie*. Latr.

Il est allongé, noirâtre, avec les antennes et les pates d'un brun clair; le corselet a des lignes élevées transversales; les élytres sont striées; il est de la même taille que le précédent, ou plus petit.

Des environs de Paris.

DEUXIÈME DIVISION.

Sans écusson.

PREMIÈRE FAMILLE.

Corselet cornu, denté, tuberculé.

Le Scarabée Molosse, *Scarabæus Molossus*.

G. *Bousier*. Latr.

Il a environ quatorze lignes de long; il est noir, peu luisant; le chaperon est grand, arrondi; la tête a une corne courte, et de chaque côté de la base de cette corne, une

ligne élevée; le corselet est coupé antérieurement, et il a de chaque côté une petite corne avancée; les élytres sont lisses, sans stries; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les cuisses sont grosses et très courtes.

La femelle a la corne de la tête très courte, et celles du corselet à peine marquées.

On le trouve en Chine.

Le Scarabée porte-lance, *Scarabæus lancifer.*

G. *Bousier.* Latr.

Il a environ un pouce et demi de long; le chaperon est bidenté; la tête est armée d'une corne simple, recourbée, très longue; le corselet est coupé et creusé antérieurement; il est armé de quatre dents, dont deux à sa partie supérieure, et une de chaque côté; les élytres sont striées, et dans chaque strie il y a de petites élévations transversales, ce qui rend les élytres raboteuses; tout le dessus du corps est d'une

couleur violette, plus foncée sur la tête et les élytres que sur le corselet; le dessous du corps est d'un noir violet, avec quelques poils roux; les jambes antérieures ont quatre dentelures.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabée Mimas, *Scarabæus Mimas*.

G. *Bousier*. Latr.

Il a environ quinze lignes de long; le chaperon est grand, presque bidenté; la tête est noire, avec une tache dorée de chaque côté de sa partie postérieure; elle est armée de deux cornes courtes et d'une ligne transversale; le corselet est noir en dessus, d'un vert doré très brillant antérieurement; il est élevé, anguleux et tronqué; les élytres sont vertes et striées; le dessous du corps est noir; les côtés sont d'un vert doré; les pates sont noires; les cuisses sont très grosses; elles ont une tache d'un vert doré.

La femelle a deux lignes transversales sur la tête, au lieu de cornes.

Il est très commun à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabée lunaire, *Scarabœus lunaris*.

G. *Bousier*. LATR.

Il a environ dix lignes de long; il est noir, quelquefois brun; le chaperon est arrondi, fendu dans le milieu; la tête est armée d'une corne longue, mince, un peu recourbée; le corselet est grand, élevé, coupé antérieurement, armé de chaque côté d'une corne courte; il a sur le milieu un avancement séparé en deux par une ligne enfoncée; les élytres sont striées; la femelle a la corne de la tête courte; le corselet coupé antérieurement, avec deux échancrures peu marquées.

On le trouve en Europe, dans les bouses; il est très commun dans les départemens méridionaux de la France: il est moins commun aux environs de Paris.

Le Scarabée échancré, *Scarabæus emarginatus.*

G. *Bousier.* LATR.

Il ressemble à la femelle du précédent; mais la corne de la tête, au lieu d'être pointue à son extrémité, est obtuse et échancrée; elle est en outre plus large.

Cette espèce est commune au midi de la France : on l'a rencontrée très rarement aux environs de Paris.

Le Scarabée espagnol, *Scarabæus hispanus.*

G. *Bousier.* LATR.

Il est un peu plus grand que les précédens, noir; sa tête a une longue corne courbée et pointue; son bord antérieur est échancré; le corselet est coupé obliquement en devant; les élytres sont sillonnées.

On le trouve au midi de la France, en Espagne, en Sicile. Il est commun.

Le Scarabée séniculus, *Scarabæus seniculus.*

G. *Bousier.* Latr.

Il a environ huit lignes de long ; le chaperon est un peu pointu antérieurement ; la tête est noirâtre, avec deux petites cornes courtes et une ligne transversale élevée ; le corselet est d'un noir bronzé avec les côtés fauves ; sur sa partie supérieure, il a deux cornes droites, avancées et un peu divergentes ; les élytres sont très légèrement striées, d'un noir bronzé, avec quelques taches ferrugineuses ; les pates sont noirâtres et les cuisses ferrugineuses ; les jambes antérieures ont quatre dentelures.

La femelle a deux lignes transversales sur la tête, et deux dents courtes sur le corselet.

On le trouve à la côte de Coromandel.

Le Scarabée Vache, *Scarabæus Vacca.*

G. *Bousier.* Latr.

Il a environ cinq lignes de long ; le cha-

peron est arrondi; la tête est bronzée, avec une ligne transversale et deux petites cornes courtes; le corselet est bronzé, un peu coupé antérieurement; il a une espèce de dent courte, dirigée en devant à sa partie supérieure; les élytres sont testacées avec des points irréguliers, bruns; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bronzé; les jambes antérieures ont quatre dents latérales très courtes. La femelle n'a point de cornes, mais deux lignes transversales sur la tête.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les bouses : il est commun aux environs de Paris.

Le Scarabée Taureau, *Scarabæus Taurus*.

G. *Bousier*. Latr.

Il est presque de la même taille que le précédent, noir, luisant, pointillé; la tête a deux cornes longues et arquées chez le mâle, et deux lignes élevées et transverses chez les femelles; son bord antérieur est arrondi;

le corselet est déprimé en devant, avec un enfoncement dans le milieu; les côtés antérieurs ont une impression allongée.

On le trouve aux environs de Paris : il n'y est pas très commun.

Le Scarabée de Schreiber, *Scarabæus Schreiberi.*

G. *Bousier.* Latr.

Il a tout au plus deux lignes de long; il est presque rond, noir, pointillé; le chaperon est échancré, et a deux lignes élevées; les élytres sont striées, et ont chacune deux taches d'un rouge pâle, l'une à la base, l'autre au bout; les pates sont fauves.

On le trouve dans toute la France : il n'est pas commun autour de Paris.

DEUXIÈME FAMILLE.

Sans écusson. — Corselet sans cornes ni tubercules. Tête cornue.

Le Scarabée Carolinois, *Scarabæus Carolinus*.

G. *Bousier*. LATR.

Il a environ quinze lignes ; le chaperon est arrondi, un peu avancé ; la tête est armée d'une corne courte ; le corselet est un peu coupé antérieurement ; il a de chaque côté un enfoncement ; au-dessus de ces enfoncemens une espèce de corne courte, et sur le milieu un sillon longitudinal ; les élytres sont striées, et souvent ces stries sont remplies de terre ; tout le dessus du corps est noir et luisant ; le dessous est très luisant, avec quelques poils ferrugineux ; la masse des antennes est ferrugineuse.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à la Caroline.

Le Scarabée bourreau, *Scarabæus carnifex.*

G. *Bousier.* Latr.

Il a environ sept à huit lignes de long ; le chaperon est arrondi ; la tête est d'un vert doré : elle a une corne noire, longue, recourbée ; le corselet est très grand, d'un vert doré sur les côtés, cuivreux sur le milieu, raboteux, aplati et triangulaire ; il est terminé de chaque côté de sa partie postérieure par un angle saillant ; les élytres sont vertes, striées et raboteuses ; le dessous du corps est d'un vert noirâtre bronzé ; les cuisses sont vertes ; les jambes et les tarses sont noirs.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle n'a qu'un rudiment de corne sur la tête, et que son corselet n'est point triangulaire.

On le trouve à la Caroline et à la Virginie : il vit dans les fientes, où il forme des pilules, qu'il roule ensuite dans son nid.

TROISIÈME FAMILLE.

Sans écusson. — Corselet lisse, tête sans cornes.

Le Scarabée sacré, *Scarabæus sacer*.

G. *Bousier*. Latr.

Il varie par la grandeur; il a depuis dix jusqu'à quatorze lignes; il est entièrement noir; le chaperon est sixdenté; la tête a deux petits tubercules; le corselet est de la largeur des élytres, lisse, un peu convexe, et cilié sur les côtés; les élytres sont lisses; le dessous du corps a quelques poils noirs; les pates sont ciliées; les jambes antérieures ont quatre dentelures, les postérieures sont un peu arquées.

Il est très commun dans les départemens méridionaux de la France: on le trouve dans presque tout le midi de l'Europe, dans l'Orient, en Égypte, en Barbarie, au cap de Bonne-Espérance. Cet insecte était autrefois en grande vénération en Égypte: il est sculpté sur toutes les colonnes antiques des Égyptiens qui se trouvent à Rome.

Le Scarabée pilulaire, *Scarabæus pilularius*.

G. *Bousier*. LATR.

Il a environ six lignes de long ; il est entièrement noir ; le chaperon est échancré ; la tête a trois lignes élevées, dont une longitudinale peu marquée, et deux obliques ; le corselet est grand, lisse, convexe, avec un point enfoncé de chaque côté ; les élytres sont lisses : elles ont une échancrure de chaque côté du bord extérieur ; le dessous du corps est d'un noir luisant ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Il est commun dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne et en Italie : on le trouve dans les bouses, occupé à former et à rouler des pilules.

Le Scarabée bossu, *Scarabæus gibbosus*.

G. *Bousier*. LATR.

Il a environ un pouce de long ; il est d'un noir un peu bronzé ; le chaperon est un peu

relevé de chaque côté ; il a quatre dents, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les autres ; le corselet est très large, convexe, arrondi sur les côtés et postérieurement, échancré antérieurement ; il a un point élevé de chaque côté ; les élytres ont des stries peu marquées, formées par des points élevés et enfoncés ; elles ont une ligne élevée, courte, de chaque côté de la base, et une élévation en forme de bosse, près de la suture, vers la base ; la masse des antennes est ferrugineuse ; les cuisses antérieures ont une tache brune à leur base ; les jambes postérieures sont grandes, minces et arquées.

On le trouve à la Caroline.

Le Scarabée de Schœffer, *Scarabæus Schæfferi.*

G. *Bousier*. Latr.

Il a environ cinq lignes ; il est entièrement noir, point luisant ; le chaperon est bidenté ; le corselet est grand, convexe, arrondi postérieurement ; les élytres sont

courtes, un peu anguleuses à l'extrémité; les pates antérieures sont courtes; les intermédiaires, et surtout les postérieures, sont très longues; les cuisses postérieures sont renflées à leur extrémité; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve en Allemagne, en Italie, et aux environs de Paris, dans les bouses.

LXXVe GENRE.

TROX.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier gros et velu; les trois derniers en masse ovale feuilletée. — Quatre antennules courtes, un peu en masse; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Tête presque entièrement cachée dans le corselet.

Les trox ont été confondus, par Linné et M. Geoffroy, avec les scarabées; mais M. Fabricius les en a séparés, et en a formé un genre que M. Olivier a adopté. Les trox ont quelque ressemblance avec les scarabées, par la forme du corps; mais ils

en diffèrent par la manière de vivre ; on ne les trouve jamais dans les fientes ni les bouses, comme on y trouve les scarabées.

Les antennes des trox sont très courtes, composées de dix articles, dont le premier est gros et couvert de poils; les six suivans sont très petits, granuleux ; et les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

La tête est petite, cachée en partie par le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans ; le chaperon est arrondi ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, très dures, cornées, concaves intérieurement, et ciliées extérieurement ; de deux mâchoires formées de deux pièces, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues que les postérieures.

Le corselet est plus large que la tête et moins que les élytres, rebordé et raboteux ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont grandes, bordées; elles recouvrent les côtés de l'abdomen ; elles sont raboteuses et couvertes de petits points

élevés ; elles cachent deux ailes membraneuses repliées.

Tout le corps est un peu allongé ; les pates sont de longueur moyenne ; les cuisses sont un peu renflées à leur partie supérieure et aplaties intérieurement ; les jambes antérieures sont un peu comprimées, elles ont quelques dents latérales ; les autres sont presque cylindriques, un peu velues et armées de quelques épines ; les tarses sont filiformes ; le dernier est plus long que les autres, et armé de deux crochets assez forts et pointus.

La larve de ces insectes n'est point connue : on trouve ordinairement l'insecte parfait dans les champs et les endroits arides et sablonneux ; il paraît qu'ils vivent, comme les boucliers, de substances cadavéreuses ; on les trouve au printemps et en été. Dès qu'on les touche ils reploient leurs pates et leurs antennes sous leur corps et restent immobiles dans cette position, jusqu'à ce qu'ils jugent que le danger est passé, et ensuite ils se remettent à marcher.

Ce genre est composé de quinze à dix-huit espèces : on en trouve quatre ou cinq aux environs de Paris. Nous n'en décrirons que quelques espèces.

Le Trox raboteux, *Trox suberosus*.

Il a environ huit lignes de long; il est noir, et couvert d'une poussière cendrée; son corselet est raboteux, inégal, rebordé et denté sur les côtés; l'écusson est petit; les élytres ont des stries élevées, et entre chaque strie des points élevés arrondis ; les jambes antérieures n'ont qu'une dent latérale vers le milieu.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Trox sabuleux, *Trox sabulosus*.

Il a quatre lignes de long; il est noir, point luisant; la tête est un peu chagrinée; le corselet est bordé, raboteux: les bords latéraux sont un peu ciliés; l'écusson est arrondi; les élytres sont raboteuses; elles ont plusieurs rangées de points élevés; les

cuisses antérieures sont grosses, aplaties; les jambes ont quelques dents latérales.

On le trouve en Europe, dans les endroits sablonneux : il est commun aux environs de Paris.

Le Trox hispide, *Trox hispidus*.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais ses antennes sont d'un brun roussâtre, tandis que l'autre les a noires; le corselet est un peu moins inégal; les élytres réunies, offrent neuf rangées longitudinales de tubercules hispides; ces lignes répondent aux rangées de tubercules plus gros que l'on voit dans les individus de l'espèce précédente.

Cette espèce est très commune en Allemagne : on la trouve aussi aux environs de Paris, où elle est rare.

Le Trox des sables, *Trox arenarius*.

Il est d'un tiers plus petit que le trox sabuleux; ses antennes sont brunes; le bord antérieur de la tête est plus arrondi que

dans le précédent, et le vertex n'a pas de tubercules distincts; le corselet est bien moins raboteux que dans les autres; il a deux faibles côtes longitudinales et écrasées; au milieu est une légère éminence de chaque côté; ses bords latéraux et postérieur sont ciliés; les élytres ont de petites stries nombreuses, elles sont inégales, mais sans tubercules fortement élevés: chaque élytre a de huit à neuf rangées de petits faisceaux de poils qui s'effacent souvent.

Il n'est pas rare aux environs de Paris.

FIN DU TOME SECOND.